SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 2e ANNÉE, N° 51 | DÉPÔT 2,40 $ + TAXES lequotidien.com

LA MENACE PLANE

Les cultivateurs de canola du Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui représentent le tiers de la production québécoise, craignent une chute des prix, en raison de l'arrêt des exportations vers la Chine PAGE 2



ARCHIVES LE PROGRÈS

LEMAG

ARTS

Éric-Emmanuel Schmitt sur scène à Chicoutimi



PHOTO COURTOISIE, YVES RENAUD



RENAUD

J'aurais dû, ben dû, donc dû

le Progrès

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SAMEDI 23 MARS 2019

Pouvons-nous encore rêver ?
Découvrez notre Cahier Affaires à l'intérieur



Un récidiviste aurait agressé sexuellement deux escortes à la pointe d'un couteau
Vincent Gagné accusé
PAGE 3

***Nouvelle-France*, un jeu de société signé par un Saguenéen**
PAGE 8







5384624



PHOTO 123RF

LA CHINE CESSE L'IMPORTATION DE CANOLA CANADIEN

Les producteurs craignent une chute de prix

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

La décision des importateurs chinois de ne plus acheter de canola canadien pourrait avoir un impact sur les producteurs de grains du Saguenay–Lac-Saint-Jean, qui représentent à eux seuls le tiers de la production québécoise de cet oléagineux utilisé principalement pour la production d'huile de cuisson.

« Ce sont des guerres commerciales entre des pays qui peuvent avoir des impacts ici dans la région. Même si l'impact est plus grand dans l'Ouest, on est un producteur important de canola et on est sûrs qu'il va y avoir un impact sur le prix si tout est bloqué avec la Chine », prévient le président des producteurs de grains du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Pierre Murray.

Le Conseil canadien du canola (CCC) indiquait jeudi que les exportateurs canadiens n'avaient plus le choix de se tourner vers d'autres marchés puisque les importateurs chinois n'étaient plus disposés à acheter des grains de canola au pays.

Considérant que la Chine représente 40 % des exportations canadiennes de canola pour une valeur de 2,7 milliards de dollars en 2018, cet embargo commercial représente une menace supplémentaire sur les producteurs canadiens, déjà impactés par la guerre que se livrent les États-Unis et la Chine sur le marché du soya.

« C'est des pays qui se chicanent, et ce sont les producteurs qui en subissent les conséquences. On en a des producteurs de soya dans la région. Si tu en vends 300 tonnes à 60 $ de moins, tu viens de perdre 18 000 $ de trésorerie. Dans le canola, on va vivre la même chose », déplore M. Murray.

Les Producteurs de grains du Québec tiendront d'ailleurs leur assemblée générale annuelle les 28 et 29 mars du côté de Drummondville.

Pierre Murray indique qu'une résolution sera adoptée afin de demander qu'un soutien immédiat de la part du gouvernement fédéral soit accordé aux producteurs de grains touchés par ce conflit commercial.« Ce qu'on dit à Justin Trudeau, c'est qu'on est impactés aussi, même si on est plus petits. »

PLUS GRAND PRODUCTEUR QUÉBÉCOIS

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est l'une des quatre régions productrices de canola au Québec, avec l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent et la Beauce. Les 12 800 tonnes produites sur une superficie de 6000 hectares représentaient plus du tiers de la production provinciale l'an dernier. Contrairement au grain produit dans l'Ouest canadien, la production d'ici est surtout destinée au marché canadien.

Notons que le canola est un oléagineux développé au Canada il y a plusieurs années, d'où le nom de « can » ola. La plante constitue la denrée la plus rentable pour les agriculteurs canadiens, selon le CCC.



Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est le plus grand producteur de canola au Québec, avec 12 800 tonnes produites en 2018. —ARCHIVES LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

Fièvre printanière
Scie à chaîne à essence
MS 170 | 199,95$
Avec guide-chaîne de 16 po
30,1 cm3/1,3 kW/3,9 kg (8,6 lb) T
STIHL
Produits vendus assemblés
MS 170 | 259,95$
avec trousse WOOD-PRO^MC INCLUSE:
Coffre Woodsman
Chaîne OILOMATIC^MC
Casquette STIHL
www.rspenceetfils.ca
R. Spence et Fils Jonquière
ROLAND SPENCE ET FILS
• 4364, boul. du Royaume Jonquière •
418-542-4456
5365979

VINCENT GAGNÉ A DES ANTÉCÉDENTS EN MATIÈRE D'AGRESSIONS SEXUELLES

Il aurait violé deux escortes à la pointe d'un couteau



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois Vincent Gagné a été accusé formellement de deux agressions sexuelles armées, à l'aide d'un couteau, de deux vols qualifiés et de bris de probation et d'engagement, à la suite de deux agressions sexuelles survenues à Jonquière, dans la nuit de mardi à mercredi.

Gagné, dont les intérêts sont représentés par Me Julien Boulianne, a passé quelques minutes dans la boîte des accusés, vendredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Jean-Paul Aubin, de la Cour du Québec. Il fait face à 11 chefs d'accusation.

L'homme de 20 ans demeure incarcéré jusqu'au vendredi 29 mars, date à laquelle il pourrait subir son enquête de remise en liberté.

En pleine nuit, Gagné aurait fait appel, selon les informations, aux services de deux escortes pour obtenir des faveurs sexuelles. Il aurait donc eu des relations sexuelles complètes (avec pénétration), mais non désirées par les deux plaignantes, derrière une résidence de la rue Saint-Gérard, à Jonquière.

Au beau milieu de la nuit et à l'extérieur, il aurait obligé les deux plaignantes à subir ses assauts sexuels en les menaçant à la pointe d'un couteau.

Lors de sa comparution, il était possible de ressentir une certaine tension dans la salle d'audience 2.10 du Palais de justice de Chicoutimi.

Les deux présumées victimes se trouvaient du côté droit de la salle, alors que la conjointe de Gagné était assise de l'autre côté.

Dès l'entrée de l'individu, dans la boîte des accusés, il a tourné son regard vers sa conjointe, qui lui a jeté un regard assez froid. Gagné a bien tenté de lui dire des choses, mais la réception n'était pas à son meilleur à quelques dizaines de pieds de là.

Après quelques instants, la conjointe a même levé son majeur en sa direction, lui faisant ainsi un doigt d'honneur, afin de lui démontrer sa rage et sa déception.

En plus des agressions sexuelles armées, de deux bris de condition, d'un bris d'ordonnance, de deux vols qualifiés – il a dépouillé ses victimes – et d'avoir obligé les plaignantes à poser des gestes de nature sexuelle sous la menace, il a aussi empêché les victimes de communiquer rapidement avec les services d'urgence.

OBJECTION

Une fois les chefs d'accusation déposés, Me Karen Inkel, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), s'est objectée à la remise en liberté de l'accusé.

Surtout que celui-ci avait déjà été envoyé à la maison de thérapie Carignan, il y a quelques mois. Le tribunal a aussi interdit à Gagné de communiquer avec les victimes durant les procédures judiciaires. Il est en attente d'un procès pour une introduction par effraction et d'avoir déchargé le contenu d'un fusil à plomb en direction de personnes.

«Les agressions sexuelles armées impliquent la présence d'un couteau. Il y a aussi eu de l'extorsion, compte tenu du fait que, via la menace d'user de violence, il a obtenu des gestes à caractère sexuel. Il est aussi accusé de deux vols qualifiés en raison de l'utilisation du couteau et d'intimidation, car en raison des gestes posés, les victimes ne pouvaient pas contacter les policiers», a précisé Me Inkel.

Selon les informations obtenues, Gagné aurait profité de la tranquillité de la nuit pour faire appel aux services d'escortes, à qui il aurait donné rendez-vous à proximité de chez lui.

Ce serait lorsque les deux femmes se sont présentées sur place que l'accusé aurait déchanté. À partir de là, il aurait sorti un couteau pour menacer les deux escortes et les obliger à poser des gestes à caractère sexuel à son endroit et pour abuser sexuellement d'elles aussi, sans que cela soit désiré par les présumées victimes.

«Il s'agit de chefs d'accusation assez sérieux, et ça pourrait mener, s'il est coupable, à des peines assez importantes, mais il est encore tôt. Je n'ai reçu qu'une preuve partielle. On verra à évaluer tout ce que nous recevrons dans les prochaines semaines», indique Me Julien Boulianne, l'avocat en défense.

Et une fois qu'il aura tous les éléments en main, Me Boulianne déterminera s'il est possible de tenir l'enquête de remise en liberté, sachant que ce sera à la défense de démontrer qu'il ne représente pas un danger pour la société.

Vincent Gagné possède des antécédents judiciaires d'agressions sexuelles. Celles-ci remontent à 2014, alors qu'il était d'âge mineur. Il avait agressé une jeune fille qui sortait de l'autobus près du Centre fiscal de Jonquière et avait récidivé deux jours plus tard à Chicoutimi-Nord. La victime avait pu fuir et alerter les autorités. Il a été arrêté rapidement.

Il avait été condamné à trois années de réclusion à domicile à l'époque.



Vincent Gagné pourrait célébrer son 21e anniversaire de naissance en détention, lui qui vient d'être accusé d'agressions sexuelles armées. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



5374537

EN SPECTACLE AU TBN

Philippe Laprise s'occupe de son monde



PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

L'humoriste Philippe Laprise a présenté vendredi soir le premier de deux spectacles consécutifs sur les planches du Théâtre Banque Nationale (TBN) de Chicoutimi, et le moins que l'on puisse dire, c'est que le natif d'Arvida se sent définitivement chez lui devant le public du Saguenay.

L'humoriste de 42 ans revenait à Chicoutimi pour livrer pour la toute première fois le résultat de son plus récent *one-man-show* intitulé *Je m'en occupe!*

Dès la fin de son court numéro de danse qui lui sert d'ouverture – numéro durant lequel il réussit le fameux *floss* si populaire chez les jeunes –, Philippe Laprise a rapidement démontré qu'il savait très bien s'occuper de son public composé, à en croire ses dires, de plusieurs de ses amis et connaissances.

D'ailleurs, le public, qui occupait la majorité des sièges du TBN, était extrêmement réactif devant les gags lancés par celui qui en est à son troisième spectacle solo en carrière.

Seul sur scène, il aborde tout de go son amour du vélo et sa participation régulière au Grand défi Pierre Lavoie, dont il sera un fier ambassadeur pour une cinquième édition consécutive cette année.

Le passage où il explique les risques de porter des sous-vêtements sous un cuissard pour les fesses d'un cycliste a visé dans le mille, soulevant des rires fournis dans la salle, rires alimentés à grand renfort de grimaces et d'expressions faciales dont lui seul a le secret.

Fier quadragénaire, Laprise tente ensuite d'accrocher les hommes dans la salle en exposant les désagréments de la pilosité qui apparaît sur le corps rendu à son âge, mais son gag sur les poils de nez qui chatouillent la moustache est bizarrement tombé à plat vendredi.

Profitant de ce malaise momentané, il a ensuite échangé la balle avec son public, qu'il a fini par reconquérir rapidement pendant un long numéro sur ces fameux poils de nez difficiles à éliminer, qui durera au final plus de 20 minutes.

Que ce moment ait été prévu ou non, reste que le résultat a été assez concluant pour la salle, qui a été conquise, à nouveau, par l'humoriste à ce moment. Comme quoi Philippe Laprise met réellement en pratique le titre de son spectacle en s'occupant franchement de dilater la rate de son public.

Et pour ceux qui l'auraient manqué vendredi, Philippe Laprise sera de retour le 12 septembre pour une supplémentaire à Chicoutimi.

Des billets sont encore disponibles sur le site de Diffusion Saguenay.

D'ici là, il remontera à nouveau sur la scène du TBN dès 20 h, samedi soir, pour une deuxième représentation en deux jours, mais le spectacle affiche déjà complet.



L'humoriste Philippe Laprise, qui est originaire d'Arvida, était en spectacle au Théâtre Banque Nationale vendredi soir. —PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Télécopieur
418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h30 - 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Vous avez une nouvelle ou une opinion?
redaction@lequotidien.com

Éditeur: Claude Gagnon
cgagnon@lesoleil.com
Directeur général et éditeur adjoint: Denis Bouchard
dbouchard@lequotidien.com
Membre des Hebdos du Québec

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q.J-I). *Le Progrès* est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, arrondissement de Chicoutimi, Saguenay (Québec) G7H5C1. *Le Progrès* est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec et de Montréal. **Merci de recycler ce journal.**

SOMMAIRE

affaires	22
annonces classées	25
carrières	27
décès	33
météo	26
sports	38

COUVERTURE DU SPECTACLE DE GUYLAINE TANGUAY À LIRE SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB



PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ENCOURIR, *verbe*

Définition – [Soutenu] Se mettre en situation de subir; s'exposer à (quelque chose de fâcheux, de désagréable). *Encourir un châtiment. Le héros orgueilleux encourt la colère de Zeus.*

Synonymes – risquer, mériter, s'exposer à, s'attirer, chercher, être passible de, courir le risque de...

Difficulté – Anglicisme (faux ami) dans le sens de *subir,* de *supporter* (des frais, des coûts), d'*engager* (une dépense, des frais), d'*éprouver* (des pertes, des difficultés), de *contracter* (une dette).

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

LE PSYCHIATRE BENOÎT CROTEAU DÉNONCE LES FAÇONS DE FAIRE DU COLLÈGE DES MÉDECINS

« J'ai été victime d'intimidation institutionnelle »



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le psychiatre Benoît Croteau, ancien chef du département de psychiatrie de l'hôpital de Chicoutimi et fondateur de la Clinique des troubles anxieux et de l'humeur, part en croisade contre le Collège des médecins du Québec. Il qualifie son passage devant les membres du Collège de « campagne d'intimidation et de harcèlement institutionnel ». Selon lui, les pratiques et les dogmes doivent changer.

Dr Croteau, qui pratique la psychiatrie depuis plus de 20 ans, a reçu un appel du Collège des médecins à l'été 2017, le convoquant à une entrevue et à une évaluation, qui devait se tenir en novembre de la même année.

« Lorsqu'un médecin est convoqué, c'est généralement à la suite d'une plainte d'un patient ou d'un collègue. Jusqu'à maintenant, je n'avais jamais fait l'objet d'une plainte. Lorsque le Collège m'a appelé, je n'ai pas su pour quelle raison on me convoquait en évaluation et, évidemment, cette situation m'a occupé l'esprit un bon moment. On m'a dit que je n'avais pas à me préparer, que c'était un entretien banal », explique Dr Benoît Croteau, qui a publié des vidéos à ce sujet via le réseau social Facebook. Ces capsules ont été vues par des milliers d'internautes et partagées notamment par le médecin Albert Benhaim, auteur d'un livre sur le harcèlement en milieu de travail.

Aujourd'hui, la démarche du psychiatre est de dénoncer le fonctionnement du Collège des médecins du Québec, qui, selon lui, exerce un « abus de pouvoir, sans être surveillé en retour ».

« On m'a convoqué sans m'expliquer quoi que ce soit. J'ai bien compris que cette démarche était pour me déstabiliser. Mon approche en psychiatrie n'est pas la même que celle qui est enseignée par le Collège. Je suis vu un peu comme un rebelle », souligne le médecin, qui a d'ailleurs quitté la pratique en milieu hospitalier pour cette raison. Il dit n'être pas parti en bons termes de l'hôpital de Chicoutimi, avant de fonder sa propre clinique, axée sur une approche plus humaine à l'égard du patient.

« J'ai eu à me présenter devant des experts suffisants et intimidants, qui m'ont fait comprendre que je pouvais perdre mon droit de pratique. Cette expérience m'a causé un stress chronique. J'avais l'esprit préoccupé et j'en ai eu de la difficulté à dormir », souligne le psychiatre, qui ne croit pas être le seul à avoir subi ce genre d'intimidation.

« Le mécanisme du Collège des médecins du Québec doit changer. Ces gens ont un rôle de surveillance et un devoir face à la pratique médicale. Ils doivent aussi rendre des comptes et être surveillés en retour. Je ne lâcherai pas. Je vais travailler pour que les pratiques changent et évoluent », note Dr Croteau.

Le psychiatre croit savoir d'où vient la plainte initiale, mais ne veut pas divulguer ses soupçons. Mais il continue de dire qu'il a été victime d'intimidation institutionnelle, en raison de ses idées différentes quant à la pratique de la psychiatrie.



Le psychiatre Benoît Croteau dirige la Clinique des troubles anxieux et de l'humeur. — PHOTO LE PROGRÈS, JEAN-NOT LÉVESQUE

COLLÈGE DES MÉDECINS

Joint par *Le Progrès*, un responsable du Collège des médecins du Québec a affirmé qu'il ne commenterait pas les dires du psychiatre, puisqu'il s'agissait d'un dossier confidentiel. Toutefois, les plaintes et les sanctions sont publiques. Après vérification, la relationniste du collège, Caroline Langis, a confirmé que Dr Benoît Croteau n'avait fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire au cours de sa carrière.

CHRONIQUE JURIDIQUE



SIMARD BOIVIN LEMIEUX
S.E.N.C.R.L.
SBL
AVOCATS & NOTAIRES

Jane Grant
j.grant@sblavocats.com

L'ABRÉGÉ

CONJOINTS DE FAIT EN CAS DE SÉPARATION… SONT-ILS PROTÉGÉS?

Encore aujourd'hui, plusieurs conjoints de fait croient, à tort, qu'ils sont protégés au même titre que les personnes mariées lors d'une séparation. Cela est vrai en ce qui concerne les enfants, mais pas en ce qui a trait au partage des biens acquis durant leur vie commune, à moins d'avoir conclu une convention de fin de vie commune réglant ces aspects.

Le partage des biens, lorsque les conjoints de fait cessent de faire vie commune, consiste à la liquidation de leurs biens communs et pour le reste, la règle est que chacune des parties demeure propriétaire des biens déclarés à leur nom respectif.

Cependant, les conjoints de fait peuvent exercer certains recours lors de leur cessation de vie commune en ce qui concerne le partage de leurs intérêts financiers, dont notamment le recours à l'enrichissement injustifié. Ce recours permet à un conjoint de demander une compensation lorsque celui-ci prétend avoir enrichi l'autre conjoint durant la vie commune, alors qu'il en subit un appauvrissement. La preuve concernant cette réclamation nécessite tout de même une preuve assez contraignante.

« Encore aujourd'hui, plusieurs conjoints de fait croient, à tort, qu'ils sont protégés au même titre que les personnes mariées lors d'une séparation. »

De façon à s'ajuster à la réalité socio-économique et du fait qu'il n'y a pas de disposition spécifique qui régit les conjoints de fait, les tribunaux ont dû évoluer concernant les compensations pouvant être réclamées entre conjoints de fait et leur donner une meilleure protection. De ce fait, en droit familial, les critères sont interprétés de façon plus souple.

Au cours des dernières années, plusieurs décisions ont été prononcées afin d'équilibrer, dans certains cas et à certaines conditions, les actifs nets de chacun des conjoints accumulés durant leur vie commune en fonction de différents critères, notamment, la durée de vie commune, le fait d'avoir des enfants en commun, l'implication des parties dans la vie familiale et les tâches domestiques, et l'implication dans l'entreprise d'un conjoint sans rémunération.

Les compensations accordées par les juges varient d'une décision à l'autre puisque chaque cas est un cas d'espèce.

Voulant également faciliter les recours des conjoints de fait pour le partage des biens acquis durant leur vie commune, il est maintenant prévu à l'article 412 du *Code de procédure civile* :

« Peuvent être jointes à une demande concernant la garde d'un enfant ou l'obligation alimentaire de ses parents envers lui, les demandes entre les parents portant sur les droits patrimoniaux résultant de leur vie commune, s'ils étaient conjoints de fait avant la demande. »

Avant cet article de loi, les questions de garde d'enfant et de partage de biens étaient traitées dans deux recours distincts, ce qui entraînait des coûts supplémentaires aux conjoints de fait.

Maintenant, dès qu'il y a une demande concernant la garde d'un enfant, les parties peuvent inclure à leur procédure les demandes concernant le partage de leurs intérêts financiers dont, entre autres, le recours en enrichissement injustifié.

En attendant qu'une loi soit adoptée, il faut s'en remettre aux tribunaux pour régler les litiges entre conjoints de fait.

Afin d'y voir plus clair, il apparaît prudent de consulter un avocat.

Jane Grant, avocate
418-696-3011

COMPRENDRE… IMAGINER… AGIR…
www.sblavocats.com

ALMA	Tél.: 418 668-3011	ROBERVAL	Tél.: 418 765-1610
CHIBOUGAMAU	Tél.: 418 748-4141	SAGUENAY	Tél.: 418 696-3011
DOLBEAU-MISTASSINI	Tél.: 418 276-2570	SAINT-FÉLICIEN	Tél.: 418 679-5566
		SHAWINIGAN	Tél.: 819 556-8634

5371123



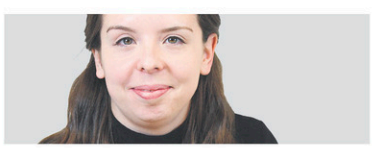


Le premier recteur de l'université, André Desgagnés, a charmé la foule lors de son discours. L'homme a aujourd'hui 94 ans. — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

La mairesse Josée Néron est sortie de sa convalescence, vendredi soir, pour accepter la médaille du Réseau de l'Université du Québec, en l'honneur de son père, qui avait fortement participé aux démarches pour implanter une université dans la région. — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

CÉLÉBRATIONS DU 50e ANNIVERSAIRE DE L'UQAC

Josée Néron accepte un prix en l'honneur de son père



MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, est sortie de sa convalescence, vendredi. Elle a accepté un prix en l'honneur de son père, Marjoric Néron, que l'Université du Québec de Chicoutimi (UQAC) remerciait à l'occasion de son 50e anniversaire. L'homme était le président du Groupe Saint-Thomas, qui a apporté beaucoup dans la création de l'université.

Quelques centaines de personnes étaient réunies pour l'occasion, que la rectrice Nicole Bouchard a qualifiée de fête de famille. Toute la communauté de l'UQAC était invitée, soit les actuels et anciens professeurs, étudiants, employés, recteurs, diplômés et retraités, en plus de plusieurs personnalités politiques de la région.

Mme Néron s'est récemment blessée à la jambe, en ski. Elle a subi une double fracture et était en convalescence depuis fin février. Pourtant, l'événement de vendredi soir lui tenait tellement à coeur qu'elle a décidé de venir, en fauteuil roulant, afin de recevoir la médaille du Réseau de l'Université du Québec (UQ), avec son frère, Éric Néron. Elle a dû se faire aider par deux hommes pour monter les escaliers de la scène.

« Dans ma condition, je ne savais pas si j'allais pouvoir y aller, mais pour moi, c'était un incontournable », a commencé la mairesse, sur un pied. Elle a lu un discours, que son frère Éric avait composé, et qui avait été écrit comme si c'était son père qui parlait. Elle était très émue dans son discours et titubait par moments.

Le père de la mairesse est décédé en 2009. Il était à la tête du Groupe Saint-Thomas, qui avait entrepris les démarches pour la création d'une université dans la région, en 1958. Les membres du groupe d'études et de réflexion ont démontré qu'il y avait un réel besoin d'une institution universitaire dans la région. « Je me suis rapidement rendu compte des désastreuses conséquences de ne pas agir, et surtout, de ne pas agir vite », disait Josée Néron. Elle a passé en revue toute son implication dans le système scolaire.

« Cinq de mes neuf enfants ont passé dans les rangs de l'université. Ce fut en quelque sorte mon retour sur l'investissement », a souligné la mairesse, qui a d'ailleurs fréquenté l'UQAC. Elle a affirmé que l'université était l'un des plus beaux joyaux de la région et que la population devait en être très fière.

Johanne Jean, présidente du réseau de l'UQ, lui a par la suite remis la médaille du Réseau de l'Université du Québec, qu'elle a acceptée avec son frère.

LES PREMIÈRES FOIS SOULIGNÉES

Nicole Bouchard s'est entretenue avec *Le Progrès* et a souligné la chance que l'institution avait de compter encore sur plusieurs personnes qui avaient été présentes pour les touts débuts de l'UQAC.

Le premier recteur, André Desgagnés, et l'un des premiers professeurs, Jean-Pierre Vidal, ont pris la parole devant les centaines de personnes réunies.

La première employée de l'UQAC, Régine Ménard, était aussi présente avec un diplômé de la première cohorte de l'UQAC, Jean-Pierre Bilodeau. Ils se sont également présentés devant la foule.

La rectrice de l'université voulait, avec cette soirée, offrir un geste de reconnaissance pour ses prédécesseurs, ses retraités et tous ceux qui y travaillent et la fréquentent encore.

Elle voulait aussi remercier la région. « La région serait différente s'il n'y avait pas l'UQAC, mais l'UQAC serait différente si elle n'avait pas la région », a-t-elle ajouté.



La rectrice de l'Université du Québec à Chicoutimi, Nicole Bouchard, était très fière d'accueillir toute cette grande famille lors de la fête. — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

CHEVROLET BUICK PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE GMC

L'ÉVÉNEMENT SOLDE D'HIVER SE POURSUIT

TERRAIN SLE 2019 (TI) ÉDITION NOIR GMC

78$ PAR SEMAINE [1]

TAUX DE LOCATION 1.5 % SUR 48 MOIS
+ 3882 $ EN VALEUR TOTALE (ACOMPTE 2995 $)

PDSF DE 38 285 $



LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN

PRIX PRÉFÉRENTIEL

ET UNE CARTE COMPTANT COSTCO DE **500 $** SUR LES MODÈLES 2019 SÉLECTIONNÉS

COSTCO WHOLESALE

SIERRA 1500 2019 ÉDITION ÉLÉVATION À CABINE MULTIPLE PLACE 4X4

GMC

129$ PAR SEMAINE [2]



TAUX DE LOCATION DE 3,9% PENDANT **36 mois**

+

REMISE AU COMPTANT À LA LIVRAISON DE **2650$** (ACOMPTE DE 3500$)

SELON UN PDSF DE **55 875$**

PAUL ALBERT CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC LTÉE

870, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
696-4444

2 ANS OU 48 000 KM - VIDANGES D'HUILES GRATUITES / 5 ANS OU 160 000 KM - GARANTIE LIMITÉE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR / 5 ANS OU 160 000 KM - ASSISTANCE ROUTIÈRE

CHEVROLET BUICK Cadillac GMC PAUL ALBERT

paulalbertchevrolet.com

1- Valide du 1 mars au 1 avril 2019 : offre de location pour les véhicules GMC Terrain SLE 2019 (TI) édition noir admissibles : [104] versements. Limite annuelle de 20 000 km. 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Un acompte de 2 995 $ est requis. Frais liés à l'inscription au RDPRM (110 $) et taxes en sus. Location basée sur un GMC Terrain SLE 2019 (TI) édition noir d'une valeur de 38285 $, y compris un crédit à la location de 1 500 $ (avant les taxes) et une remise au comptant à la livraison de 2 382 $ (avant les taxes). Les versements aux deux semaines sont de 157 $ pendant 48 mois à un taux de location de 1,5 % sur approbation du crédit par la Financière GM. Obligation totale de 19 028 $, taxes en sus. Le prix de l'option d'achat au terme de la location est de 16 080 $. Taxes, frais d'immatriculation, d'assurance et d'inscription, ainsi que tous frais, droits et taxes applicables et, à l'exception du Québec, frais exigés par le concessionnaire (qui peuvent tous varier par région et concessionnaire) en sus. Détails chez votre concessionnaire. Les rabais varient selon le modèle. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offre d'une durée limitée ne pouvant être jumelée à certaines autres offres. Un échange entre concessionnaires ou une commande à l'usine peut être requis. La Compagnie General Motors du Canada se réserve le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Des conditions et des restrictions s'appliquent. Ces offres ne sont pas monnayables et ne peuvent être combinées à certains autres incitatifs offerts aux consommateurs. Détails chez votre concessionnaire PACO. Pour être admissible au Prix préférentiel, il faut être résident canadien, être titulaire d'un permis de conduire valide et être membre de Costco au plus tard le 4 janvier 2019 et : (1) s'inscrire avec Costco pour recevoir le numéro d'autorisation non transférable; (2) présenter le numéro d'autorisation au concessionnaire participant; (3) acheter au détail, financer ou louer un nouveau véhicule 2019 en stock admissible (Chevrolet : Equinox (version LS exclue), Tahoe, Traverse, Trax (version LS exclue) et Suburban; Buick : Encore, Enclave et Envision; GMC : Acadia, Terrain, Yukon et Yukon XL; ou Cadillac : Escalade, Escalade ESV, XT4 (version luxe exclue) et XT5) à une date allant du 1er mars au 1er avril 2019. Pour obtenir la carte comptant de Costco d'une valeur de 500 $, par courriel, le membre doit remplir et soumettre à Costco un formulaire de validation dans les trente (30) jours suivant la livraison du véhicule, et répondre au sondage de satisfaction de Costco. Costco validera l'adhésion du membre au moment de l'inscription et de la réponse au sondage. La carte comptant de Costco sera envoyée par courriel à l'adresse fournie au moment de l'inscription. L'achat ou la location d'un véhicule n'est pas admissible au calcul de la remise de 2 % aux membres Exécutif de Costco. Offre non combinable avec certaines offres incitatives de GM Canada. 2- Valide du 1 mars au 1 avril 2019 : offre de location pour les véhicules GMC Sierra 1500 Élévation 2019 à cabine multiplace 4x4 admissibles : [78] versements. Limite annuelle de 20 000 km. 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Un acompte de 3 500 $ est requis. Frais liés à l'inscription au RDPRM (110 $) et taxes en sus. Location basée sur un GMC Sierra Élévation 2019 à cabine multiplace 4x4 d'une valeur de 55 875 $, y compris une remise au comptant à la livraison de 2 650 $ (avant les taxes). Les versements aux deux semaines sont de 258 $ pendant 36 mois à un taux de location de 3,9 % sur approbation du crédit par la Financière GM. Le versement hebdomadaire de 129 $ est calculé selon des versements aux deux semaines de 258 $. Les versements ne peuvent pas être effectués de façon hebdomadaire. Les versements varient selon le montant du versement initial et la valeur du véhicule d'échange. Obligation totale de 23 586 $, taxes en sus. Le prix de l'option d'achat au terme de la location est de 34 545 $. Taxes, frais d'immatriculation, d'assurance et d'inscription, ainsi que tous frais, droits et taxes applicables et, à l'exception du Québec, frais exigés par le concessionnaire (qui peuvent tous varier par région et concessionnaire) en sus. Détails chez votre concessionnaire. Un échange entre concessionnaires ou une commande à l'usine peut être requis. Des conditions et des restrictions s'appliquent. GM Canada se réserve le droit de modifier toute offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, pour quelque raison que ce soit, à tout moment et sans préavis. L'offre est nulle à où la loi l'interdit. Détails chez votre concessionnaire PACO.

5365655



Jacques-Dominique Landry, un Saguenéen d'origine, se prépare à lancer son premier jeu de société, *Nouvelle-France*, qu'il présentera samedi au Montagnais, lors de l'événement Game Over. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

NOUVELLE-FRANCE

Un Saguenéen dévoile son jeu de société

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Un homme originaire de Saguenay est en train de réaliser l'un de ses plus grands rêves. Jacques-Dominique Landry a fabriqué un jeu de société, appelé *Nouvelle-France*, qu'il mettra en vente d'ici un an. Il était de passage dans la région pour le présenter à l'événement Game Over, tenu à l'hôtel Le Montagnais et qui se déroule samedi.

Jacques-Dominique Landry, qui n'habite plus au Saguenay–Lac-Saint-Jean, est passé dans les bureaux du *Progrès*, vendredi après-midi, pour faire la démonstration de son jeu de table. Il était très heureux de retourner dans sa région natale pour y faire la démonstration de son nouveau projet.

Il travaille sur *Nouvelle-France* depuis de nombreuses années. Depuis ses 13 ans, il voulait réaliser un jeu de table, mais avait toujours un empêchement. Au début des années 2000, alors qu'il a remarqué que les jeux comme *Catan* et *Les Aventuriers du rail* montaient en popularité, sa flamme s'est rallumée. En plus, il a vu des amis réussir à lancer un jeu sur la plateforme Kickstarter, ce qui lui a montré que pour lui aussi, c'était possible.

« Je le fais parce que je veux réaliser un rêve. Je le fais aussi pour montrer à mes enfants que quand on veut, il est possible d'aller au bout de quelque chose. En plus, je sens que je mets en valeur l'histoire québécoise », a commenté le créateur.

BUT DU JEU

Les participants de *Nouvelle-France* sont plongés dans le passé. Ils trouvent que les travaux du village dans lequel ils habitent n'avancent pas assez vite. Ils doivent s'occuper de la construction de l'église, du moulin seigneurial et d'une redoute militaire. En plaçant leurs blocs de construction de façon stratégique, les joueurs amassent des points. Ils doivent faire attention aux bordées de neige, qui viennent compliquer les choses !

Le jeu se joue de deux à quatre personnes, et une partie prend environ 45 minutes pour jouer.

QUELQUES EXEMPLAIRES CRÉÉS

Les quelques exemplaires du jeu disponibles se promènent partout sur la planète. Des influenceurs en jeux vidéo se les échangent au Canada, aux États-Unis et en Europe. Dans quelques pubs ludiques de Québec, il y a également des exemplaires.

M. Landry a aussi amené *Nouvelle-France* dans quelques salons du jeu. C'est là qu'il a gagné des prix, comme le prix du jury au Plateau d'or 2018. Son jeu figure aussi sur la liste des jeux les plus attendus du monde de 2019, par la référence ludique Gameboard Geek.

Plusieurs amateurs attendent patiemment sa mise en marché. Des institutions y sont aussi très intéressées, comme la Fédération Histoire Québec ou encore le Musée de la civilisation, qui y voient un outil très intéressant sur la réalité de l'histoire du Québec. De plus, des enseignants souhaiteraient l'utiliser en classe pour intéresser les jeunes à l'histoire.

M. Landry prévoit la mise en marché de son produit au printemps 2020. Il fera une campagne de sociofinancement sur la plateforme Kickstarter. Les personnes qui contribueront auront droit à quelques surprises.

Le créateur invite les intéressés à suivre la page Facebook Jeu Nouvelle-France boardgame.

La CAQ veut réduire de 20 % la consommation d'eau potable

CÉLINE FABRIÈS
cfabries@lesoleil.com

L'eau potable au Québec est disponible en abondance, mais avec les changements climatiques et la pollution, il faut la protéger. C'est pourquoi le gouvernement du Québec lance une nouvelle Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025, dont l'objectif phare est de diminuer de 20 % la consommation d'eau potable au Québec. Mais sans dire combien cette stratégie va coûter.

Lors de la précédente stratégie 2011-2017, le Québec a dépassé l'objectif en diminuant de 26 % la quantité d'eau utilisée alors que la cible était de 20 %. Cependant, en 2015, les Québécois ont fait couler 573 litres d'eau par jour par personne. C'est 28 % supérieur à la moyenne canadienne et 55 % plus élevé qu'en Ontario.

La stratégie 2019-2025 a pour objectif de diminuer de 20 % la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à 2015, soit atteindre le chiffre de 458 litres. Les municipalités devront fournir un bilan annuel, et mettre des actions en place pour contrôler les pertes d'eau et la consommation d'eau des citoyens et des entreprises.

Ces mesures auront un coût. « Des milliards de dollars », selon le PDG du Réseau Environnement, Jean Lacroix. Interrogée là-dessus, mardi, la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, a été incapable d'avancer un chiffre, mais elle a assuré que le gouvernement allait investir les sommes nécessaires. « On va avoir les montants pour corriger les fuites d'eau au Québec. Le réseau d'aqueducs est désuet. On doit agir, avant qu'il y ait des catastrophes », a-t-elle insisté.

La ministre Laforest n'a pas voulu s'avancer non plus si la redevance très basse imposée aux compagnies d'eau en bouteille qui puisent leur eau à même la nappe phréatique du Québec pourrait être augmentée pour financer cette stratégie. « Ce que je peux vous dire, c'est qu'il y a un comité qui se penche sur la question », a-t-elle affirmé.

L'Union des municipalités du Québec a approuvé la nouvelle stratégie, mais son conseil d'administration a adopté en février une résolution pour réclamer un cadre financier à la clé.



La ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, a assuré que le gouvernement allait investir les sommes nécessaires pour diminuer de 20 % la consommation d'eau potable au Québec. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

DISPARITION D'HÉLÈNE MARTINEAU

Les citoyens parlent à la SQ

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ) ont rencontré une quinzaine de citoyens depuis jeudi après-midi en lien avec la disparition de la Jonquiéroise Hélène Martineau, le 12 avril 2017.

Le poste de commandement de la SQ a été installé sur le stationnement du commerce Canadian Tire, de Place du Royaume, à Chicoutimi, jeudi et vendredi. Des enquêteurs du Service des crimes contre la personne ont rencontré et discuté avec des citoyens, qui auraient pu avoir vu quelque chose en lien avec cette triste histoire.

« Nous avons rencontré une quinzaine de personnes durant notre présence au Saguenay. Nous colligeons les informations que les gens ont à nous dire. Nous avons aussi reçu plusieurs appels téléphoniques à notre centre d'appel et à la centrale policière », explique Ann Mathieu, porte-parole de la SQ.

« Au retour de l'équipe, nous allons revoir tout ce qui a été raconté et ferons l'analyse de toutes ces informations », ajoute-t-elle.

La Sûreté du Québec en est à sa sixième visite en l'espace de 24 mois à Saguenay afin de récolter des informations sur cette mystérieuse disparition. Des dizaines et des dizaines d'informations ont été amassées, mais rien qui n'a permis, jusqu'à aujourd'hui, de mener les enquêteurs vers une conclusion.

Hélène Martineau est disparue le 12 avril 2017. Elle s'était rendue au commerce Le Garage, de Place du Royaume, pour y retourner un vêtement. Sur les images vidéo présentées pour la première fois, jeudi soir, la femme de 47 ans semblait se trouver dans un état normal. Elle était auparavant allée déposer à ses supérieurs de l'hôpital de Jonquière un billet de médecin confirmant la prolongation de son congé de maladie.

Elle est ensuite retournée chez elle en début d'après-midi. Ce serait la dernière trace de la mère de trois enfants que les policiers ont entre les mains.

De nombreuses recherches terrestres, par les airs et sous l'eau ont été menées dans les semaines et les mois qui ont suivi la disparition de la dame, mais les chercheurs n'ont jusqu'à présent rien trouvé de tangible.

Des policiers et des bénévoles ont arpenté les sentiers du Manoir du Saguenay à de nombreuses occasions, un endroit que M^me^ Martineau aimait bien fréquenter.

Le conjoint de la disparue, Michel Larouche, a aussi été rencontré depuis la disparition. Il a été identifié par les policiers de la SQ comme le principal suspect dans cette disparition, considérée depuis un certain temps comme un homicide.

Car si au début, plusieurs ont cru à un suicide, la piste a pris une autre tournure, et c'est là que le conjoint et père des trois enfants a suscité l'attention des enquêteurs. Il a même passé le test polygraphique (détecteur de mensonges), qu'il a échoué.

Michel Larouche, qui a passé plus d'une heure près du Canadian Tire, jeudi, avait songé à s'adresser aux médias, mais il a finalement changé d'idée.



Michel Larouche a passé un certain temps à proximité du poste de commandement de la Sûreté du Québec, jeudi, à Chicoutimi. Il ne s'est pas adressé aux médias. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



Ann Mathieu, porte-parole de la SQ, explique que de nombreuses personnes ont rencontré les enquêteurs dans le dossier de la disparition d'Hélène Martineau. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE



5388103



5384827



PHOTO COURTOISIE

USINE RIO TINTO D'ALMA

Le projet de billettes sur la glace

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le projet du centre de production de billettes d'aluminium à l'Usine d'Alma de Rio Tinto (RT) est sur la glace en raison de l'incertitude entourant le nouvel accord de libre-échange. Ce projet d'expansion représente la création d'une quarantaine d'emplois et des retombées évaluées à 200 M$.

L'incertitude a commencé à planer en mars, quand les dirigeants de la multinationale se sont questionnés en raison des turbulences sur le marché de l'aluminium. Les employés d'Alma ont reçu la confirmation jeudi que le projet était sur la glace.

« L'équipe mobilisée au projet a été redirigée ailleurs, a confirmé le président du Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Alma, Alexandre Fréchette. Toute l'ingénierie est complétée à l'usine pour mettre le projet en opération, mais il est mis de côté en attendant de voir ce qui va se passer. »

Alexandre Fréchette a convenu que la question des tarifs douaniers provoquait des impacts majeurs sur le marché direct et indirect de l'aluminium. Adjoint au directeur québécois des Métallos, Dominik Lemieux a renchéri en affirmant que l'imposition de quotas d'exportation n'était guère plus encourageante, au contraire.

Le gouvernement du Canada semble vouloir parler d'un échange, dans le sens que les tarifs douaniers seraient remplacés par des quotas, a-t-il soulevé. Dans un cas comme dans l'autre, on ne doit pas accepter ça. Sinon, le projet Alma 2, depuis le temps qu'on en parle, on peut oublier ça. Si l'industrie arrête de croître et qu'on n'améliore pas notre productivité, c'est le début de la fin. »

En mai 2018, les Métallos de l'aluminium d'Alma ont accepté, à la demande de Rio Tinto, d'ouvrir la convention collective venant à échéance en 2020. L'employeur a demandé de la prolonger jusqu'en 2023, ce que les travailleurs ont accepté à 82 pour cent.

Rio Tinto a alors expliqué que cette étape était nécessaire pour aller de l'avant dans le projet d'un centre de billettes, sans toutefois rien promettre. L'incertitude du marché a forcé la compagnie à mettre le pied sur le frein.

« Les travailleurs et la compagnie avaient fait leur bout, a mentionné Alexandre Fréchette. On craignait que ça arrive, et le loup est finalement sorti. On a une voix syndicale pour réagir, mais on connaît une panoplie de PME touchées par des mises à pied ou de la précarité d'emploi provoquées par l'incertitude qui plane sur l'industrie. »

CONFIRMATION

Du côté de RT, la porte-parole, Véronick Lalancette, confirme que le projet de centre de coulée de billettes est sur la glace en raison du contexte économique qui se détériore à l'échelle internationale, mais que l'entreprise demeure bien positionnée en raison de la qualité de ses actifs et de sa stratégie axée sur une production à valeur ajoutée. « Ce projet demeure important pour l'entreprise, mais on doit composer avec des enjeux importants dans un contexte économique défavorable.

L'imposition de tarifs et la baisse du prix de la tonne d'aluminium, dont le prix tournait vendredi autour de 1923 $, liée à la hausse du coût des intrants d'un demi-milliard $, tel que l'avait évoqué Gervais Jacques en début d'année, ont des effets sur les flux de trésorerie.

Rio Tinto confirme qu'elle continue à travailler avec ses clients pour explorer les possibilités d'accroître la capacité de production de produits à valeur ajoutée afin d'être prête à envisager des investissements correspondant aux conditions du marché et à la conjoncture économique. **AVEC DENIS VILLENEUVE**

PAS D'ACCORD SANS LA FIN DES TARIFS ET DES QUOTAS

Les Métallos se mobilisent

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les dirigeants nationaux et provinciaux du Syndicat des Métallos s'unissent pour demander aux chefs de partis du gouvernement canadien de se positionner par rapport au nouvel Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC), en demandant aux élus et aux parlementaires de ne pas signer la nouvelle entente tant et aussi longtemps qu'il va être question de tarifs douaniers ou de quotas sur l'aluminium.

Les représentants des Métallos ont invité les médias pour une conférence de presse, vendredi, au bureau du Syndicat des travailleurs de l'aluminium d'Alma, après avoir rendu visite aux travailleurs de l'usine almatoise. Tous les leaders étaient présents, ce qui représente une première depuis 2012, année du lock-out à l'Usine Rio Tinto Alcan d'Alma, qui avait duré six mois.

Cette sortie arrive à un moment critique pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium, alors que des tarifs nuisent à la concrétisation de nouveaux projets.

« Les tarifs imposés sont illégaux et sans justification, a tranché le directeur canadien des Métallos, Ken Neumann. Il est important que les politiciens de tous les partis se tiennent debout et disent non à l'accord de libre-échange. »

Le nouvel AEUMC a été conclu le 30 novembre 2018 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. La signature de l'accord par les parlementaires canadiens devrait survenir avant la levée de la session parlementaire à Ottawa, en juin.

Conscients que le temps presse, d'autant plus que les élections fédérales du 21 octobre approchent, les dirigeants des Métallos vont demander de rencontrer tous les chefs de partis politiques d'ici les prochaines semaines.

« (Le premier ministre) Justin Trudeau est venu visiter notre usine (le 12 mars 2018) et dire à nos travailleurs qu'il allait prendre soin d'eux, mais c'était avant qu'on subisse les contrecoups, a rappelé Alexandre Fréchette, président des Métallos d'Alma. Maintenant, on demande de passer de la parole aux actes. On aime ça quand les gens s'engagent verbalement, mais on veut du concret. On veut voir des actions. C'est ce qu'on veut voir du gouvernement ou des partis d'opposition. Ce n'est pas un mouvement partisan. On veut un front commun. »

L'adjoint de Ken Neumann, Mark Rowlinson, a mentionné que les dirigeants nationaux des Métallos avaient toujours confiance envers Justin Trudeau et le gouvernement libéral. L'approche utilisée doit toutefois être différente, a-t-il nuancé.

« Il y a eu plusieurs campagnes de lobbying dans différents états américains, et ça n'a pas donné grand-chose, a noté M. Rowlinson. Il y a une personne qu'il faut convaincre, et c'est le président américain Donald Trump. Ce qu'il veut, c'est obtenir une victoire, mais il faut appliquer de la pression. »

Devant le défi des tarifs américains, qui est devenu un enjeu électoral, les Métallos entendent talonner les parlementaires pour leur expliquer la situation de façon claire.

« On va être tannants s'ils ne prennent pas la bonne décision, mais j'ose espérer qu'ils vont prendre la bonne », a souligné Alexandre Fréchette.

« Le Canada doit maintenant se tenir debout pour les travailleurs d'Alma et du reste du Canada », a répété, à quelques reprises, Ken Neumann.



Dominik Lemieux et Alain Croteau, de la section provinciale, Alexandre Fréchette, représentant des travailleurs de l'Usine Alma, ainsi que Ken Neumann et Mark Rowlinson, directeur et adjoint national, ont fait le point sur la situation de l'aluminium, vendredi matin. — PHOTOS LE PROGRÈS, GIMMY DESBIENS

Une nouvelle image et des projets pour ESSOR 02

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

ESSOR 02, le pôle régional d'économie sociale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lance sa nouvelle image avec un logo rafraîchi, de nouvelles couleurs et un site Web plus efficace.

ESSOR 02 estime arborer désormais une identité visuelle qui colle mieux à sa réalité actuelle. « L'organisation ayant beaucoup évolué depuis ses débuts, il était temps de se doter d'une image qui soit davantage en symbiose avec le dynamisme de l'entrepreneuriat collectif régional », affirme Raymond Rouleau, président du conseil d'administration d'ESSOR 02.

ACTIVITÉS À VENIR

La directrice d'ESSOR 02, Émilie Lavoie Gagnon, a profité du lancement pour annoncer la tenue d'un grand rassemblement jeunesse en économie sociale, qui se tiendra dans la région à l'automne 2019.

Le projet, une première au Québec, se veut l'occasion d'offrir aux jeunes entrepreneurs collectifs une opportunité de formation, un lieu d'échange et de réseautage, ainsi qu'une reconnaissance pour leur apport à l'économie.

Une journée sous le thème « Culture X Économie sociale : création de valeur collective » se tiendra également le 9 mai. L'activité permettra de mettre en valeur l'apport de l'économie sociale au domaine culturel. Éric Lefebvre, directeur du développement du Partenariat du Quartier des spectacles et directeur de Synapse C, offrira une conférence. Une table ronde regroupant des acteurs du milieu culturel et des ateliers seront aussi proposés aux participants.



Émilie Lavoie Gagnon, directrice générale d'ESSOR 02, Josianne Tremblay, responsable des communications, Guillaume Bouchard, chargé de projet, et Raymond Rouleau, président du conseil d'administration, étaient réunis pour dévoiler la nouvelle image du pôle régional d'économie sociale. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

› NOUVEL OUVRAGE DU CENTRE DES PREMIÈRES NATIONS DE L'UQAC



Le Centre des Premières Nations Nikanite de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a lancé vendredi le troisième volume de la *Revue de la persévérance et de la réussite scolaires chez les Premiers Peuples*. Cette publication, qui paraît deux fois par année, découle des présentations de la troisième édition du Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples, qui s'est déroulée en octobre 2017 sous la présidence d'honneur de Konrad Sioui, Grand Chef de la nation huronne-wendate. La production de ce volume s'est faite en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Secrétariat aux affaires autochtones, Rio Tinto et Services aux Autochtones Canada. Sur la photo, Roberto Gauthier, directeur du Centre d'études universitaires de l'est de la Côte-Nord, responsable du comité scientifique du 3e numéro de la revue, Alexandre Cloutier, vice-recteur aux partenariats et secrétaire général, Marco Bacon, directeur du Centre des Premières Nations Nikanite, Xuân-Lan Vu, chef de service, communications et communautés, Rio Tinto, et Daniel Dickey, conseiller en éducation, jeunesse, emploi et éducation, Services aux Autochtones Canada. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS** — PHOTO COURTOISIE



5384184

« Ça ne me surprend pas », souligne une bénévole de l'oratoire

MONTRÉAL — Bien que l'oratoire Saint-Joseph n'ait jamais été ciblé, une attaque dans un lieu de culte n'est plus une anomalie à notre époque.

« Tout le monde est au courant du contexte par rapport à l'Église. Ça ne me surprend pas », a laissé tomber Adèle Plamondon, en faisant référence à la tourmente qui enveloppe l'Église catholique, « qu'on porte douloureusement dans notre coeur, y compris pour toutes les victimes de toute la pédophilie et de tout ».

Dans un message de soutien, l'Archevêque de Montréal, Christian Lépine, a également reconnu « que les lieux de culte de différentes religions sont des cibles d'actes de violence ».

« Nous sommes tous en état de choc devant un acte de violence qui se déroule chez nous, dans un endroit dédié à la paix », a ajouté M. Lépine, en offrant son soutien à la famille du père Grou et à la Congrégation Sainte-Croix, dont il est membre, ainsi qu'aux bénévoles et employés de l'oratoire Saint-Joseph et aux personnes présentes à la messe.

De son côté, la mairesse de Montréal, Valérie Plante, a réagi à l'agression sur Twitter.

« Quel geste horrible et inexcusable qui n'a aucunement sa place à Montréal. Je suis soulagée d'apprendre que la vie du père Claude Grou, recteur de l'@osjmr, est hors de danger et que son état est stable. Au nom de tous les Montréalais, je lui souhaite prompt rétablissement. »

Sur la même plateforme, le gazouillis du premier ministre Justin Trudeau a qualifié d'« horrible » l'attaque à l'oratoire, ajoutant « Père Grou, les Canadiens pensent à vous et vous souhaitent un prompt rétablissement ».

PRESSE CANADIENNE

Poignardé en pleine messe

Le père Claude Grou agressé à l'oratoire Saint-Joseph

CAROLINE ST-PIERRE ET PIERRE SAINT-ARNAUD
Presse canadienne



Le suspect a été arrêté peu après l'agression commise devant une cinquantaine de spectateurs présents à l'oratoire Saint-Joseph et ceux qui écoutaient la retransmission de la messe en ligne. — PHOTO AFP, SÉBASTIEN ST-JEAN

MONTRÉAL — Il était un peu passé 8 h 30, et la messe de l'oratoire Saint-Joseph suivait son cours paisible et prévisible pendant qu'à l'extérieur, le ciel n'arrivait pas à décider s'il neigerait ou s'il pleuvrait en ce vendredi matin d'entre-deux saisons.

Le père Claude Grou, recteur de l'oratoire, s'apprêtait à lire l'Évangile lorsqu'un homme s'est dirigé d'un pas rapide et déterminé derrière l'autel, a sorti un couteau et l'a porté contre le prêtre de 77 ans à au moins deux reprises, semant une onde de choc et de stupeur, non seulement au sein de la cinquantaine de fidèles sur place, mais aussi chez un nombre indéterminé de spectateurs branchés sur le réseau de diffusion Sel et Lumière, qui présentait cette messe en direct sur ses plateformes.

« Il est passé devant la balustrade d'un pas rapide. [...] Tout de suite en arrivant dans le choeur, il a levé son coupe-vent pour dégainer un gros couteau. Quand j'ai vu ça, je suis sortie en hurlant pour aller à la sacristie pour alerter la sécurité », a raconté Adèle Plamondon, une bénévole qui venait de terminer une lecture précédant celle de l'Évangile.

Un autre témoin, Philip Barrett, a raconté avoir vu l'homme, assis durant la messe, « qui s'est levé et qui, vite, est allé devant, dans le sanctuaire, derrière l'autel où l'abbé Claude Grou était. Personne ne savait ce qui se passait exactement, et j'ai vu que le prêtre bougeait un peu, loin de cette personne ».

À son retour dans le choeur, Mme Plamondon a rapporté que l'agresseur « était à terre et il y avait deux hommes qui étaient par-dessus lui. Il était calme. Je ne l'ai pas entendu crier, je ne l'ai pas entendu rien dire. Il avait juste une détermination. Il voulait faire vite pour aller attaquer le père Grou. »

MOTIF INCONNU

La vidéo du réseau Sel et Lumière confirme ce témoignage et l'énigme demeure d'ailleurs entière quant au motif de cette agression, puisque le suspect n'a effectivement rien dit.

Les agents de sécurité qui ont maîtrisé le suspect ont attendu l'arrivée des policiers à qui ils ont remis le forcené.

Selon les policiers montréalais, il s'agit d'un homme de 26 ans ayant des antécédents judiciaires dont la nature n'a pas été rendue publique.

Le Service de police de la Ville de Montréal a cependant affirmé sur son compte Twitter « qu'il s'agit d'un geste isolé d'une seule personne » et sa porte-parole, Caroline Chevrefils, a précisé que l'agression n'avait pas été revendiquée et que le suspect n'avait aucun lien connu avec des organisations criminelles, extrémistes, religieuses, politiques ou autre.

Il est détenu pour interrogatoire et devrait comparaître samedi au Palais de justice de Montréal sous des accusations qui restent à être déterminées, mais qui pourraient aller de voies de fait armées à tentative de meurtre.

LE PÈRE GROU EN ÉTAT DE CHOC

Fort heureusement, l'attaque n'a pas été fatale, selon ce qu'a pu constater Adèle Plamondon.

« J'ai vu père Grou après ; il est en état de choc. Il a deux blessures superficielles. Il est O.K. Les ambulanciers sont venus, se sont bien occupés de lui, l'ont emmené à l'hôpital pour voir à ce que tout soit correct avec lui, mais ce que j'ai vu des blessures, elles ne saignaient pas beaucoup », a-t-elle confié.

La porte-parole de l'oratoire, Céline Barbeau, abondait dans le même sens dans les minutes suivantes. « Nous sommes rassurés parce que, quand il a quitté l'oratoire, il était conscient et il pouvait parler, ce qui est pour nous un bon signe. »

Mme Barbeau n'avait à cet effet que de bons mots pour son personnel de sécurité. « Les agents de sécurité sont intervenus tellement rapidement... Ç'aurait pu dégénérer en fait, mais ça n'a pas eu le temps de dégénérer parce qu'ils sont intervenus immédiatement. »

> **« Je ne l'ai pas entendu crier, je ne l'ai pas entendu rien dire. Il avait juste une détermination »**
>
> — Adèle Plamondon, témoin de l'agression

Mme Barbeau a également précisé que le réseau Sel et Lumière a immédiatement cessé sa diffusion en direct, mais la vidéo avait non seulement été diffusée en direct, mais a aussi été captée et publiée sur le Web et diffusée par des grandes chaînes de télévision.

En fin d'après-midi vendredi, l'oratoire confirmait par voie de communiqué que les blessures du père Grou étaient « superficielles » et que celui-ci « devrait recevoir son congé de l'hôpital sous peu » et qu'il prendrait quelques jours de repos par la suite.

Malgré cette agression, l'oratoire est demeuré ouvert vendredi, et les messes s'y poursuivaient, bien qu'avec des mesures de sécurité additionnelles et dans un autre espace que celui de la messe matinale, ce dernier étant fermé pour permettre aux policiers de mener leur enquête.

Selon Céline Barbeau, qui dit n'avoir jamais entendu parler de pareille agression dans l'histoire de l'édifice emblématique qui a ouvert ses portes en 1904, il n'est pas question d'augmenter les mesures de sécurité pour autant à l'avenir.

« Il y a de la sécurité à l'oratoire 24 heures par jour, 365 jours par année, mais nous n'avions pas de détecteurs ou de trucs comme ça. Ce n'est pas le lieu pour ça. C'est quand même un sanctuaire d'accueil et de prière », a-t-elle fait valoir.

Les travaux s'intensifient à l'ancien Sears

Entamés en novembre, les travaux de conversion de l'ancien magasin Sears et de construction d'un nouvel immeuble se poursuivent à un rythme plus important à l'approche du printemps. Lors d'une visite des lieux, plusieurs travailleurs de l'entrepreneur Olga construction, de Mirabel, étaient à l'oeuvre sur le chantier afin de compléter les travaux de maçonnerie du nouvel immeuble et la coulée des planchers de béton.

Le promoteur immobilier Plaza Retail REIT, qui a son siège social au Nouveau-Brunswick, s'est porté acquéreur des terrains et de l'ancien magasin Sears, de Place du Saguenay, afin d'y ériger un nouvel immeuble, lequel abritera huit nouveaux commerces ayant chacun leur entrée. Les commerces Globo Chaussures, Bulk Barn, Dormez-vous et HomeSense figurent parmi ceux qui ouvriront leurs portes en juin. **DENIS VILLENEUVE**



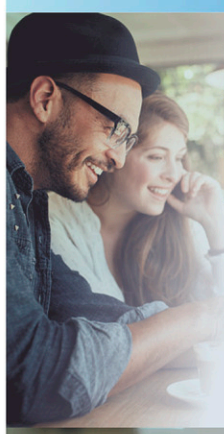




Le nouvel immeuble abritera huit commerces. — PHOTOS LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

INVESTIR MAINTENANT POUR MAÎTRISER NOTRE AVENIR

Québec.ca/budget



Plus d'argent dans le portefeuille des Québécois

5,2 G$ de plus dans les poches des Québécois d'ici 5 ans



Priorité à la réussite de nos enfants

Réinvestissement massif dans le réseau de l'éducation



Investissements en santé et pour les aînés

1,1 G$ pour ajouter du personnel soignant



Augmentation de notre niveau de richesse

Miser sur les travailleurs d'expérience et les immigrants pour accroître la participation au marché du travail



Une action vigoureuse en environnement

Plus de 1 G$ pour l'électrification des transports et la lutte contre les changements climatiques

Votre gouvernement

Québec

5385626



La directrice générale de Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean, Julie Dubord, affirme qu'il est important de projeter l'industrie touristique des dix prochaines années afin de développer ce secteur qui constitue un apport économique important dans la région. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

BILAN DU FORUM TOURISTIQUE RÉGIONAL

Tirer son épingle du jeu



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La région doit se préoccuper de ses infrastructures touristiques et lutter contre un certain cynisme qui peut agir comme un frein sur le développement de cette industrie qui génère d'importantes retombées économiques et qui doit sans cesse se renouveler pour tirer son épingle du jeu dans un marché très compétitif.

Pas moins de 300 personnes, dont une centaine d'étudiants du Cégep de Saint-Félicien et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) ont conclu vendredi le premier Forum touristique régional qui permettra à Tourisme Saguenay–Lac-Saint-Jean de dégager un plan stratégique qui guidera l'industrie au cours des 10 prochaines années. La directrice générale, Julie Dubord, était visiblement satisfaite des constats réalisés au cours de cet exercice qui a permis de tester certains produits offerts par la région.

« Nous avons accueilli une délégation de la Norvège. Ils ont été agréablement surpris de la qualité de nos infrastructures et de l'accueil. Ils viennent tout juste de quitter la région. Ils ont une situation qui, dans une certaine mesure, se compare à notre industrie », insiste la directrice.

Elle fait ici référence à l'environnement économique de la région de Fjord Norway, dont l'économie repose sur l'industrie pétrolière avec des niveaux de salaire élevé. Dans cette région, le secteur touristique est d'une certaine façon « sous-considéré ».

La directrice générale a signalé à quelques reprises qu'il était important de considérer l'industrie touristique dans son ensemble et que le tourisme ne devait pas entrer en opposition avec le développement économique. Elle soutient que la région possède une offre plus qu'intéressante en matière de tourisme d'aventure et qu'elle est en mesure de choisir sa clientèle.

« Les clientèles doivent savoir que notre tourisme se fait dans le respect de notre environnement et qu'elles doivent adopter un comportement qui s'inscrit dans ce modèle », reprend Julie Dubord.

Les participants ont dégagé un certain nombre d'idées qui vont permettre à l'industrie régionale de se doter d'un cadre de fonctionnement.

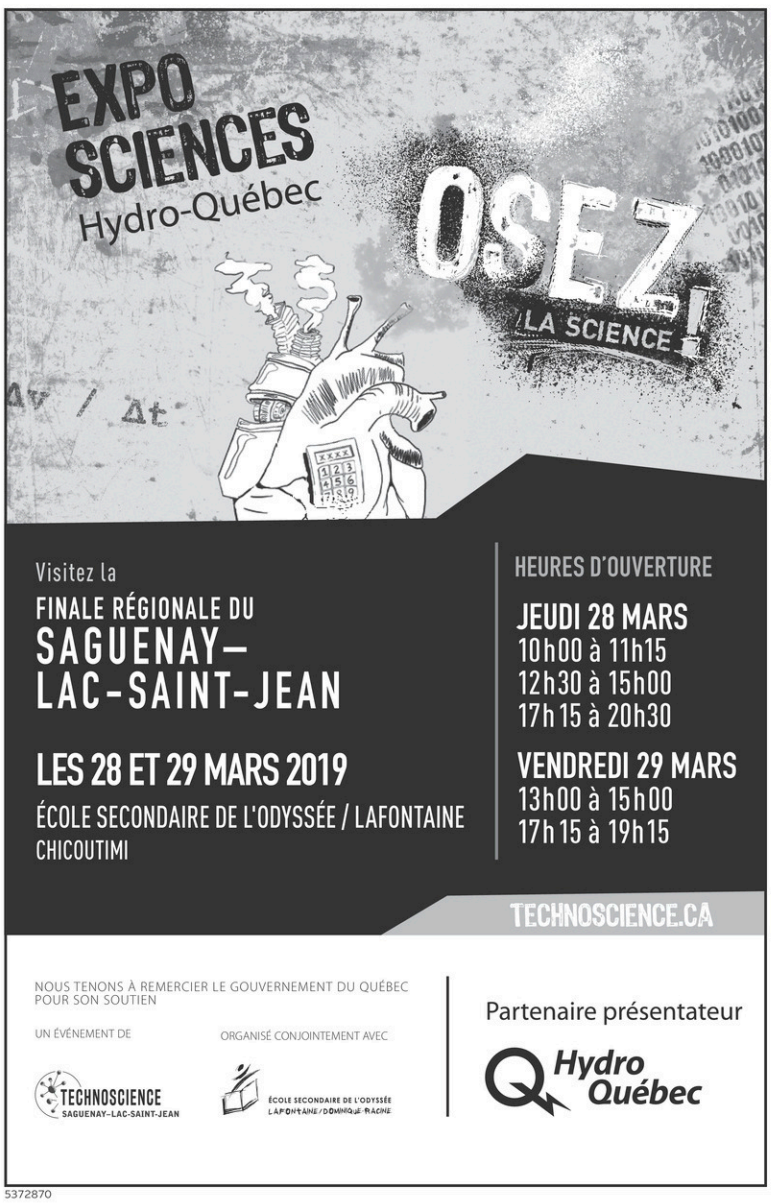
Il est donc question d'identifier et d'adopter des balises et des critères définis pour créer un fil conducteur en matière de développement touristique. Les intervenants veulent de plus créer un sentiment d'appartenance régional pour permettre à la population de s'approprier son territoire et son histoire.

L'industrie touristique a misé sur la clientèle internationale et elle entend accentuer ses efforts pour la clientèle intrarégionale. Il est donc proposé de faire des campagnes ciblées pour vendre la région ailleurs au Québec. Il est aussi proposé de miser sur le créneau aventure et nature, tout en supportant les entreprises qui aspirent à une offre quatre saisons.

Ces éléments comprennent de plus la nécessité de valoriser les carrières en tourisme, de développer un sentiment de fierté touristique dans la population locale et d'éliminer les barrières territoriales pour promouvoir la destination Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Selon Julie Dubord, la région traîne toujours des boulets, et le comportement des gens d'ici pourrait aider à éliminer ces héritages. C'est le cas de l'éloignement de la région et de la route de la Réserve faunique des Laurentides. Malgré l'amélioration, on entend encore des histoires de peur entourant cette route, et ces histoires trouvent écho ailleurs.

L'Industrie touristique est déjà entrée dans le cycle de la pénurie de main-d'oeuvre comme les autres secteurs économiques. Julie Dubord croit qu'il faut miser sur la rétention dans la région d'étudiants étrangers qui fréquentent les collèges ou l'université. Il serait aussi important de faire appel à la main-d'oeuvre retraitée.



5372870



5384658

Aide financière pour les cuisines collectives

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le projet de Cuisines collectives intergénérationnelles et solidaires reçoit un soutien financier gouvernemental de 70 000 $, ce qui va permettre au Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CSI) de déployer le concept sur l'ensemble de la région.

L'aide octroyée par le Secrétariat à la jeunesse a été annoncée conjointement par le CSI et le député de la Coalition avenir Québec (CAQ) dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, Éric Girard. Grâce à ce montant, cinq cohortes intergénérationnelles de cuisines collectives seront mises en place, soit une par MRC. Différents thèmes sociaux et environnementaux seront abordés.

TISSER DES LIENS

« L'idée, c'est de tisser des liens entre les générations et entre les cultures, tout en réduisant les préjugés et les stéréotypes encore présents dans notre société », a partagé l'instigatrice du projet au CSI, Véronique Fortin, par voie de communiqué.

Concrètement, jeunes et moins jeunes vont cuisiner des plats qu'ils vont ensuite remettre à des organismes de dépannage alimentaire.

L'égalité entre les peuples et les sexes, le développement durable et les relations intergénérationnelles et interculturelles seront des thématiques abordées lors des ateliers.

« Je suis heureux d'annoncer que ce projet a été sélectionné afin de favoriser le dialogue entre les générations, a pour sa part exprimé le député de Lac-Saint-Jean, Éric Girard. Je me réjouis d'autant plus de voir qu'il verra le jour dans la belle circonscription de Lac-Saint-Jean. Notre gouvernement souhaite favoriser la création et la pérennité de projets porteurs qui profitent aux jeunes dans toutes les régions du Québec. Je ne souhaite que du succès au Centre de solidarité internationale pour la mise en oeuvre de cette brillante initiative. »

Les bureaux du Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont basés sur la rue Saint-Joseph, à Alma.

LES 28 ET 29 MARS

Place à la 55e Expo-sciences

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les élèves de onze écoles secondaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean auront l'occasion de démontrer leurs connaissances scientifiques à l'occasion de la 55e édition de l'Expo-sciences Hydro-Québec. La finale régionale se tiendra à l'École secondaire de l'Odyssée Lafontaine/Dominique-Racine les 28 et 29 mars.

Lors d'une conférence de presse tenue à cet établissement, les organisateurs ont mentionné que l'intérêt des jeunes envers la science ne se dément pas alors que 65 projets préparés pendant plusieurs heures par les jeunes seront présentés sur place. Selon Alexis Bégin, coordonnateur chez Technoscience, l'organisme partenaire, le grand public est invité à se rendre à l'école et à visiter les stands aménagés, à partir de jeudi, de 13 h à 15 h, afin d'apprécier tout le travail qui a été accompli par les jeunes dans de nombreux champs de la science.

Que ce soit « L'apport des selles au microbiote intestinal humain », de Séréna Harvey, « Les poules urbaines » d'Èva Lapointe, de l'École Charles-Gravel, « La chasse à l'exoplanète » de Nathan Bezeau et d'Amély Paulin, de l'École Curé-Hébert, d'Hébertville, ou le « Vieillissement à pas de tortue » d'Audrey Paquet et de Juliette Tremblay, de l'École polyvalente Jonquière, les thèmes choisis sont fort variés, explique M. Bégin.

Sur 65 projets développés, 22 sont reliés au secteur de la santé, tandis que neuf touchent les sciences physiques et mathématiques. L'informatique et l'environnement sont des thèmes également populaires. « Les jeunes sont très interpellés par les maladies et les solutions de traitement. Souvent, c'est parce qu'ils ont quelqu'un dans leur milieu qui souffre d'une maladie et qu'ils sont interpellés », explique M. Bégin.

La prochaine édition de l'Expo-sciences sera encore une fois dominée par la présence des filles



Alexis Bégin, coordonnateur chez Technoscience — PHOTO LE PROGRÈS, JEANNOT LÉVESQUE

puisque sur la centaine de participants, 66 sont du genre féminin. Comme l'a expliqué l'organisateur Dominic Girard, la participation à l'Expo-sciences ne se limite pas uniquement à présenter des stands d'information puisque les jeunes auront appris à s'informer sur leur sujet, à discuter avec d'autres personnes. Tout ça est de nature à leur donner des idées sur leur orientation professionnelle future. Parmi les changements apportés cette année, la finale de niveau primaire a été séparée afin de se tenir plus tard en avril à Saint-David-de-Falardeau.

Présent à titre de représentant de la firme CGI, Pierre-Luc Chevalier a rappelé l'importance pour les jeunes de s'intéresser aux sciences, au développement du numérique et de l'informatique, pour assurer leur propre avenir ainsi que celui des entreprises. Il a mentionné que CGI, présent dans 41 pays, a 30 postes ouverts dans le secteur technologique et que les besoins seront pour pourvoir de 100 à 150 postes d'ici peu.

Outre les stands aménagés, le public pourra assister au Défi génie inventif, qui mettra en compétition 47 équipes qui devront concevoir une machine capable de catapulter un projectile après avoir franchi de trois à cinq cascades, selon la catégorie. Les prix d'excellence aux gagnants seront remis jeudi en fin d'après-midi.



chronique

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** cgagnon@lesoleil.com
Directeur général **DENIS BOUCHARD** dbouchard@lequotidien.com
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** mst-hilaire@lequotidien.com

Pas tous des saints

MARIE-ÈVE MARTEL
CHRONIQUE
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca



Il n'y a rien de surprenant au fait que le Saint-Père ait refusé la démission du cardinal français Philippe Barbarin, venu le rencontrer au Vatican pour connaître son avenir au sein de l'Église.

Le contraire aurait été de loin plus étonnant, d'ailleurs.

Mise en contexte : l'Archevêque de Lyon, le plus haut placé de l'Église dans l'Hexagone, a été condamné début mars à six mois de prison avec sursis pour avoir gardé secrets des abus sexuels commis sur des enfants par un prêtre lui étant subordonné. Il a porté le verdict en appel.

Pour justifier son refus de démettre le cardinal Barbarin de ses fonctions, le pape François a évoqué la présomption d'innocence, qui prévaut jusqu'à l'issue de son second procès.

Néanmoins, cette décision, bien que prévisible, s'inscrit à contre-courant de ce qu'on observe ailleurs alors que le mouvement *#Metoo* continue de faire des vagues.

Partout, on se dissocie d'hommes – parce qu'ils font l'objet de la très grande majorité des dénonciations – dès qu'ils font l'objet d'allégations à propos d'un geste déplacé qu'ils auraient commis.

Quand Gilbert Rozon a été visé par plusieurs plaintes, TVA a retiré ses galas *Juste pour rire* des ondes. L'empire du rire a été vendu à des intérêts américains. Des humoristes ont choisi de lancer leur propre festival d'humour pour s'éloigner de l'influence du dragon déchu.

Quand Éric Salvail a fait l'objet de dénonciations en série dans un article de *La Presse*, V a immédiatement cessé la diffusion de son talk-show de fin de soirée. Rouge FM en a fait de même avec sa quotidienne du retour. On a vite fait de lui trouver des remplaçants.

Quand un jeune homme a raconté avoir été agressé par Kevin Spacey, celui-ci a été éjecté de la série *House of Cards*, dont il était pourtant la *superstar*. Le réalisateur de son tout dernier film l'a également gommé du long-métrage, quitte à retourner derrière la caméra pour reprendre ses scènes avec un nouvel acteur.

Quand le documentaire *Leaving Neverland* a ravivé les allégations de pédophilie autour de Michael Jackson, de nombreuses stations de radio ont cessé de faire jouer les tubes du défunt roi de la pop. On se demande maintenant à quel point il faut dissocier l'oeuvre de l'artiste. Un musée d'Indianapolis a également retiré de ses expositions trois artefacts en lien avec la *star*.

Enfin, je vous épargne la longue liste des mesures prises depuis le tout premier cas d'envergure, celui du producteur américain Harvey Weinstein, devenu plus que radioactif depuis les premières dénonciations à son endroit.

Tous ces hommes n'ont pas encore été jugés, à l'exception de Jackson, qui a été acquitté en 1993 et en 2005 dans des cas impliquant d'autres victimes que celles qui figurent au documentaire.

Comme le cardinal Barbarin, ils bénéficient donc de la présomption d'innocence.

Pourquoi donc une différence si marquée dans le traitement de l'homme d'Église par le Vatican ? Certes, contrairement aux autres, on ne reproche pas au cardinal Barbarin d'avoir commis lui-même une inconduite sexuelle, mais seulement d'avoir été complice par omission.

Mais la clé à cette énigme réside surtout dans l'évolution des mentalités. Ou plutôt dans le fait que celle du coeur de l'Église catholique n'a pas évolué, disons.

Être complice n'est plus permis ni toléré. Des actes répréhensibles, qu'ils soient commis dans un contexte professionnel ou personnel, méritent d'être punis et personne ne souhaite être associé à quelqu'un dont la moralité est entachée.

L'Église, avec le pape François à sa tête, préfère encore laisser les victimes porter le fardeau de la preuve que d'admettre qu'un homme de foi pourrait avoir péché. Telle sera leur croix à porter.

Et cette décision fera plus de mal à l'Église que l'odieux de démettre un des siens.

Il y a un fait heureux, toutefois, à toutes ces histoires : les victimes sont de plus en plus prises au sérieux.

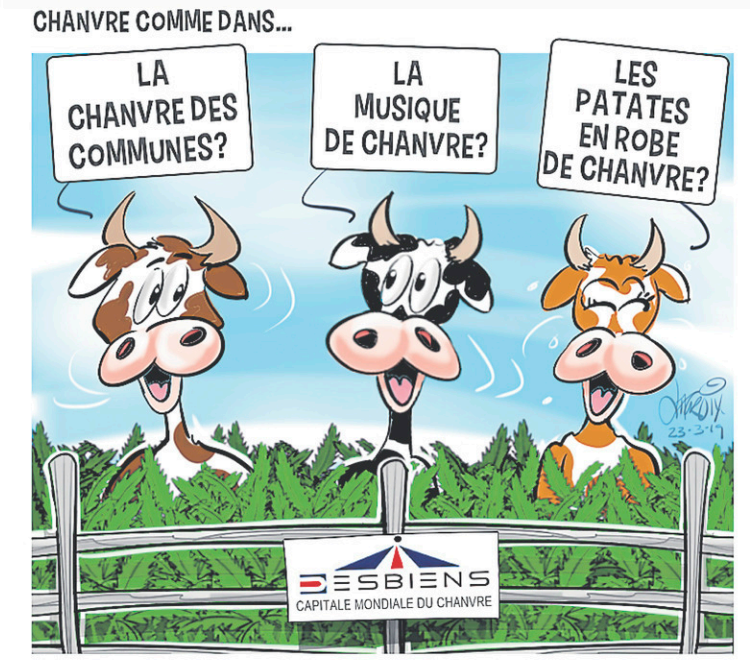
Lorsqu'elles sortent de l'ombre, on prend le temps de les écouter plutôt que de défendre automatiquement les agresseurs présumés, comme si chaque dénonciation n'était qu'une tentative de salissage éhontée.

Se ranger derrière un agresseur présumé sans mesurer l'ampleur de ce qu'on lui reproche peut être embarrassant si les faits s'avèrent. Vaut donc y penser à deux fois avant de prendre position.

Rappelons-nous la bourde de la regrettée Lise Payette lorsqu'elle s'est bousculée à la défense de son ami Claude Jutra, accusé de pédophilie après des décennies passées dans la tombe. D'ailleurs, la controverse lui a fait perdre l'honneur de donner son nom aux prix québécois du cinéma, qu'on appelle désormais les Iris.

Celui-là, comme Jackson, ne subira pas de procès pour les actes qu'on lui a reprochés. Ne leur survivent que leurs oeuvres, leur souvenir, mais aussi leurs victimes alléguées.

Et peut-être d'autres qui gardent encore le silence.



Mario Lacroix, *Le Progrès*

LA SEMAINE SUR PAUSE

friluftsliv

MOT DE LA SEMAINE | Ce mot intraduisible définit la relation qu'entretiennent les Norvégiens avec la nature et ses paysages. Il a été utilisé cette semaine dans le cadre Forum touristique régional.



Événements marquants de la semaine

Vert

À Alma, qui a fait l'acquisition d'une autre partie de la pointe des Américains pour en faire un parc public en plein coeur du centre-ville.

Jaune

Au maire de Desbiens, Nicolas Martel, qui a des visées sur plusieurs mairies. Il devra, à un moment donné, se fixer.

Rouge

Aux hommes qui violentent les femmes, un crime qui ne s'estompe pas, selon un reportage publié dans *Le Quotidien* cette semaine.

150 M$

Le chiffre de la semaine

Coût d'implantation du gaz naturel autour du lac Saint-Jean.

« Citation de la semaine

« Nous sommes incroyablement honorés de recevoir ce prix pour le meilleur album de musique *metal* ou *hard*. »

— Voivod, aux prix Junos, décernés dimanche dernier

La semaine sur pause est écrite par l'équipe éditoriale.

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique

Le don de Karelle

ISABELLE LÉGARÉ
CHRONIQUE
ilegare@lenouvelliste.qc.ca



Tout est une question d'interprétation. Karelle Massy en est un bel exemple.

« Je suis une personne sourde. La nature m'a donné un don. »

Des trophées, médailles et certificats sont disposés dans une petite bibliothèque du salon où un coin études a soigneusement été aménagé.

Ces récompenses amassées depuis le secondaire couronnent son engagement scolaire et dans la communauté, son esprit d'équipe, son rayonnement, sa persévérance...

Originaire de L'Assomption, Karelle a décidé de les apporter dans son appartement de Trois-Rivières plutôt que de les laisser chez l'un ou l'autre de ses parents séparés.

« Je trouve ça important de les afficher. Quand j'ai un *down*, ça me permet de me rappeler ce que j'ai fait et ce que je suis encore capable de faire. Plus rien ne peut m'arrêter ! »

• • • • •

Sans ses appareils auditifs, Karelle Massy n'entend pas. C'est le silence ou presque. Elle arrivera peut-être à percevoir le tintamarre d'une moto ou la voix d'une personne qui parle très (très) fort dans son oreille.

Désagréable pour tout le monde et franchement inutile. Karelle préfère le face-à-face. Elle a besoin de voir pour entendre encore mieux. « Je sais lire sur les lèvres. »

La jeune femme de 22 ans est née avec un tératome sacro-coccygien, une tumeur à la hauteur du coccyx.

« J'ai dû prendre des médicaments qui ont causé des effets secondaires. Ç'a brûlé les cils de la cochlée. »

Ses parents ont commencé à avoir des doutes lorsqu'elle avait environ 9 mois. Leur fille ne réagissait ni aux bruits ambiants ni à son propre tapage. Elle ne babillait pas non plus comme le font généralement les enfants en bas âge.

Les tests ont révélé que son système auditif avait été touché. La petite vivait et grandirait avec une surdité. Modérée pour une oreille, profonde pour l'autre.

À l'époque, on la disait trop jeune pour bénéficier d'un implant cochléaire. La technologie n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Pour entendre, il lui fallait des prothèses et pour apprendre à parler, une prise en charge en orthophonie. Ce qui fut fait dès l'âge de 11 mois.

Quelque vingt années plus tard, Karelle s'exprime avec une fluidité digne de mention.

Récemment consacrée « Meilleure communicatrice » dans le cadre d'une compétition académique, elle n'a pas dit son dernier mot.

« Clairement ! »

• • • • •

Stimulée depuis son plus jeune âge au niveau de l'audition et du langage, Karelle Massy a fait son primaire dans des classes spécialisées pour enfants sourds et malentendants avant de poursuivre au secondaire dans une école régulière.

« J'étais la seule personne qui avait une surdité, mais ç'a super bien été. »

Tous les efforts qu'elle a déployés durant son parcours lui ont permis de mériter la médaille du lieutenant-gouverneur.

Karelle a néanmoins sombré dans la dépression peu après son entrée au cégep. Tout était à recommencer pour celle dont le handicap invisible, mais pourtant bien réel, l'oblige à se prouver à elle-même et aux autres qu'elle est à la fois limitée et capable.

D'abord inscrite dans un programme où on forme des techniciens en assurances et en services financiers, Karelle s'est vu refuser des stages en entreprise en raison de sa surdité.

« Je n'avais plus confiance en moi. Je n'avais pas d'espoir. J'étais perdue. Qu'est-ce que j'allais devenir ? Il a fallu que je me cherche, que j'apprenne à me connaître. »

Et c'est à Trois-Rivières qu'elle s'est trouvée.

« Tout a changé ! J'ai vu toutes les possibilités que je pouvais avoir. »

Karelle Massy étudie au DEC-BAC marketing, une formation offerte conjointement par le cégep et l'université.

« Je suis à ma place. J'ai des enseignants extraordinaires ! »

Certains ont la gentillesse de lui remettre leurs notes de cours. Ce n'est pas un passe-droit. Ils savent pertinemment que l'étudiante fait tout en son possible pour tendre l'oreille, se concentrer sur les lèvres du prof et des étudiants qui posent des questions, tout cela, en essayant d'écrire en même temps.

« J'ai des enseignants qui sont même prêts à m'accorder du temps supplémentaire. »

Normal. Qui ne veut pas aider quelqu'un qui s'aide soi-même ?

Karelle est une étudiante modèle qui rêve de devenir entrepreneure et conférencière.

« Je suis très organisée », affirme la jeune femme dont l'agenda est noirci de formations, d'activités et de rencontres où elle essaie de tirer son épingle du jeu.

En quête de trucs et conseils, Karelle ne recule pas devant le brouhaha qui s'élève au-dessus d'une foule de gens d'affaires réunis lors d'un 5 à 7. Elle s'y présente en utilisant un langage universel, sa poignée de main.

Parmi tous les honneurs reçus ces dernières années, c'est le titre de « Meilleure communicatrice » qui la rend particulièrement fière.

Karelle l'a remporté ex aequo avec une coéquipière. C'était à l'occasion de la compétition Hermès qui s'est récemment déroulée à Québec pour les étudiants en administration.

« On avait trois heures pour lire le cas d'une entreprise, le résoudre et proposer une stratégie marketing en quinze minutes. »

C'est à Karelle qu'est revenue la tâche d'introduire la démarche au jury composé de professionnels.

Forte de sa première expérience à Place à la relève en gestion, un autre événement du genre où son équipe a obtenu la troisième position, Karelle s'est présentée avec l'objectif de profiter simplement du moment, en évitant de se mettre de la pression. « Quand je suis stressée, je parle beaucoup plus vite et je ne finis pas mes mots. On a alors plus de misère à me comprendre. »

Pendant longtemps, Karelle Massy a appris ses textes par cœur, en mémorisant chaque phrase et la façon de les prononcer. Jamais, elle n'aurait osé improviser comme il fallait le faire devant ce public qui l'écoutait attentivement.

En entendant son nom lors du dévoilement du prix de meilleure communicatrice, Karelle a eu la confirmation qu'elle a bel et bien un don.

Le don de croire en elle.

CARREFOUR DES LECTEURS

Le civisme, il est où ?

Il est où le civisme ? Existe-t-il encore le civisme ? Ou est-il disparu à jamais ? Pour ceux qui ne s'en souviennent plus, je me permets un petit rappel. Il y a cinq grandes catégories de comportements dans le civisme, soit la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, le savoir-vivre et la collaboration.

Permettez-moi un exemple d'un manque de respect. Vous avez certainement remarqué, tout comme moi, que beaucoup de gens ne retournent pas le panier utilisé pour transporter leurs achats à la voiture. Une fois les marchandises déposées dans la voiture, ils quittent tout en laissant le panier sur place. Est-il normal de laisser le panier vide sur place, plutôt que de le retourner aux endroits désignés ? La réponse est non ; c'est tout simplement un manquement au respect d'autrui.

Ce manquement, qui, pour certains, n'est vraiment pas grave, peut coûter beaucoup d'argent à celui qui doit passer chez le carrossier, pour faire réparer une égratignure ou une petite bosse sur sa voiture, causée par le panier laissé sur place par vous. Nous savons tous que la grafigne ou la bosse n'a pas à être très grosse, pour coûter deux à cinq cents dollars.

Le civisme, c'est avoir du respect pour les autres, être discret avec son cellulaire, ouvrir ou retenir une porte pour une femme ou une personne âgée, dire s'il vous plaît, merci, ou tout simplement traiter les autres comme nous aimerions être traités.

Avec l'arrivée du printemps et avec la quantité de neige que nous avons reçue cet hiver, bientôt, nous aurons beaucoup d'eau dans les rues. Ce serait bien de ne pas éclabousser les piétons ! Le civisme, c'est l'affaire de tout le monde, et c'est à nous, les adultes, qu'il incombe de donner l'exemple aux plus jeunes, en espérant voir le retour du civisme parmi nous.

Camille Lalancette
Chicoutimi

On ne fait pas comme Catherine

Quand on arrive à la maison et qu'on annonce à sa conjointe ou à son conjoint qu'on vient de perdre son emploi et qu'on doit également annoncer ladite nouvelle à ses deux grands adolescents, on ne file certes pas le parfait bonheur.

Quand la famille est aux prises avec des difficultés d'ordres financières ou sentimentales et quand rien ne semble plus aller, la tentation de quitter le nid est grande.

Quand dans le couple, la rupture devient une possible voie de délivrance, une porte de sortie, on fait quoi ?

On a toujours le choix, certes. Mais si on prend de bonnes respirations, qu'on se parle calmement et qu'on tente de trouver des solutions, on risque de sortir grandis de cette épreuve.

On tente de reconstruire le maillon familial et on se dit qu'il faut rester forts et garder la tête haute afin de dénouer l'impasse familiale, pour pouvoir poursuivre la route ensemble afin de demeurer unis.

On ne quitte pas le nid d'un coup de tête. On n'abandonne pas le lien familial.

On se serre les coudes et on reconstruit. On ne fait pas comme Catherine Fournier qui abandonne lâchement le nid de son parti.

Yvan Giguère
Saguenay



Avec *Unité 9*, Danielle Trottier peut prétendre avoir fait évoluer les mentalités. — PHOTO COURTOISIE, ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

Unité 9, *comment te dire adieu ?*

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



Il y a quelque chose de solennel, de puissant, à voir prendre fin une série qu'on a autant aimée. Quitter des personnages qui ont fait partie de nos vies, dont on suivait l'évolution presque autant que s'il s'agissait de vraies connaissances. C'est ce que j'ai ressenti en visionnement l'ultime épisode d'*Unité 9*, que diffusera ICI Radio-Canada Télé mardi, à 20 h, et que vous avez peut-être déjà vu sur l'Extra d'ICI Tou.tv.

Pour la dernière fois, vous entendrez ce thème musical. Arpenterez les couloirs de Lietteville. Entendrez ce timbre sonore agressant, quand les portes s'ouvrent. Et surtout, tenterez d'imaginer, une fois le générique terminé, l'avenir de ces personnages si forts.

Je dois dire que cette finale m'a pleinement satisfait ; on en sort à la fois remués et heureux. Un parfait dosage entre l'émotion, la nostalgie et les réponses que les fans souhaitaient avoir avant de dire adieu à Marie, Jeanne, Despins, Boule de quille, et tous les autres. Écrire une bonne finale n'est vraiment pas chose simple ; Danielle Trottier y est parvenue avec toute la sensibilité qu'on lui connaît, l'amour de ses personnages, l'absence de jugement. Toutes des qualités qu'elle a certainement dû transmettre aux fidèles de la série, à l'égard des détenues, quel que soit leur délit, du plus banal au plus abject.

Celui de Macha Vallières (Hélène Florent), l'abus sexuel chez les très jeunes enfants, était particulièrement délicat, admet l'auteure. « Quelqu'un qui commet de tels gestes a un dysfonctionnement sexuel grave. Ils sont tellement rejetés que même la prison n'en veut pas. Il fallait prendre le temps de montrer que le personnage était autre chose que le crime qu'elle avait commis. C'était là tout le défi d'*Unité 9* : pas tout dire, faire ressentir, créer une émotion. C'est certainement la chose la plus difficile à faire », explique-t-elle.

Avec *Unité 9*, Danielle Trottier peut prétendre avoir fait évoluer les mentalités. Faites l'exercice, et repensez seulement à la façon dont vous considériez le sort des détenues avant l'existence de cette série. « Quand j'ai commencé il y a sept ans, personne ne voulait entendre parler de l'inceste. Je ne sais pas combien de fois je me suis fait dire : "C'est pas intéressant l'inceste, on va pas se mettre à jaser de ça dans nos cuisines." On me disait aussi : "Tu vas pas nous obliger à regarder deux lesbiennes s'embrasser." En sept ans, c'est fou qu'à travers un personnage qu'on aime, tout ça devient possible. On a beaucoup travaillé sur l'attachement pour aller plus loin dans les sujets difficiles. »

« À QUOI ÇA SERT, LA PRISON ? »

Si on a vu le personnel de Lietteville assouplir ses méthodes dans la dernière année, ce n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt le pouvoir de la télévision, et d'*Unité 9* en particulier, qui a certainement fait réfléchir dans le milieu carcéral. « Quand tu vois des gens qui font ta *job*, dans une fiction, commettre des gestes agressifs, prendre des menottes et amener des gens au trou, tu vois l'impact et tu te poses forcément des questions. Le miroir que la télé devient est extrêmement puissant. Quand tu te vois dominant à ce point, aimes-tu ça, es-tu d'accord avec ça ? »

Danielle Trottier ne peut s'en cacher : elle a senti un changement net de philosophie dans les prisons, quand le gouvernement conservateur a perdu le pouvoir aux mains des libéraux au fédéral. « La première chose que j'ai faite, c'est d'aller lire le discours du ministre de la Sécurité publique. Si on parvenait à garder cette ligne, la prison allait forcément changer. D'ailleurs, ma relation avec les gens qui sont en prison a changé. La grande question est : "À quoi ça sert, la prison ? Ça sert juste à punir ? " Normand Despins (François Papineau) a vécu cette révolution-là. »

Quand une fiction culmine à plus de 2,2 millions de téléspectateurs, on peut aisément parler d'un phénomène de société. L'auteure reconnaît avoir eu le vertige quand son oeuvre a connu ce pic de popularité. « C'est une pression énorme, parce que tu sais que ça va redescendre. En abordant des sujets aussi difficiles que le viol de Jeanne, je savais que je risquais de perdre des téléspectateurs, mais je ne voulais pas écrire pour faire plaisir, mais pour qu'on vive quelque chose d'intense et de plus réel possible. »

Elle a bien sûr lu et entendu les critiques. Dont celle qui lui reprochait d'avoir trop attendu avant de permettre à Marie (Guylaine Tremblay) d'avouer à Lucie (Émilie Bibeau) qu'elle était sa fille. Elle avait prévu depuis le début qu'elle attendrait à la toute fin, et n'allait pas en démordre. « En respect de tout ce que j'ai entendu. La totalité des victimes d'inceste que j'ai rencontrées ont toutes regretté de l'avoir dit. Ç'a fait exploser la famille, les victimes sont mises de côté au profit de l'agresseur, elles n'ont pas été crues. Ces victimes-là sont accusées d'avoir détruit la famille. Je ne pouvais pas écrire l'histoire de Marie sans tenir compte de ça. En même temps, je voulais donner de l'espoir et dire aux familles que les enfants nés dans de telles circonstances ont droit à l'amour, à leur compassion. »

Toute bonne chose a une fin, même si l'auteure aurait aimé toucher à d'autres sujets, comme la violence envers les animaux, trop répandue. Mais y a-t-il vraiment une fin à Lietteville ? « Plus j'avançais vers la fin, plus je me rendais compte qu'il n'y aurait pas de fin. La prison va rester ouverte », laisse tomber Danielle Trottier, qui vous réserve toute une surprise juste avant le générique final. Entre-temps, l'auteure écrit sur toute autre chose, pour une nouvelle série qu'on annonce déjà pour la saison 2019-2020.



PASSEZ EN MODE

PRINTEMPS





LA TOUTE NOUVELLE MAZDA3 2019
À TRACTION INTÉGRALE i-ACTIV

RENDEZ-VOUS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR EN FAIRE L'ESSAI.

mazda

5381346

ÉVEILLÉE PENDANT SA CHIRURGIE AU CERVEAU

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Ouvrir la boîte crânienne d'une patiente pour y retirer une tumeur d'environ sept centimètres de diamètre alors que la patiente est bien réveillée sur la table d'opération… Voilà la technique chirurgicale de pointe utilisée par le neurochirurgien David Fortin la semaine dernière. Manon Bisson, une patiente de 37 ans, y a aussi joué le plus grand rôle de sa vie. En effet, elle a été éveillée et a répondu aux demandes du son neurochirurgien pendant qu'il a réséqué sa tumeur.



Une dizaine de personnes sont nécessaires au bloc opératoire pour la réalisation de la neurochirurgie éveillée: outre le neurochirurgien David Fortin, qui agira comme chef d'orchestre, il y a également des anesthésiologistes, une instrumentiste, des infirmiers et une ergothérapeute. Au centre de cette grande salle éclairée se trouve la patiente Manon Bisson. On les voit ici pendant l'installation de la patiente pour la chirurgie. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Et la chirurgie s'est déroulée avec un grand succès étant donné que la patiente de 37 ans a présenté peu de déficit moteur et sensitif à son réveil, et qu'elle pourrait bien récupérer complètement d'ici environ un mois.

« La neurochirurgie sur un patient éveillé permet de stimuler des zones de son cerveau pour éviter de laisser des séquelles importantes et de réduire sa qualité de vie de façon marquée », souligne le neurochirurgien et neuro-oncologue David Fortin, qui exerce à l'Hôpital Fleurimont du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Manon Bisson a appris qu'elle avait une tumeur au cerveau il y a cinq ans après avoir fait des crises d'épilepsie, le premier symptôme qu'elle a ressenti. Rapidement, le premier neurochirurgien qu'elle a rencontré a voulu l'opérer. Endormie. Mais cette mère de famille de Gatineau n'était pas prête. « J'ai travaillé fort pour préserver ma santé. Je dors bien. Je me suis formée en nutrithérapie pour améliorer mon alimentation. Je fais des activités de toutes sortes pour favoriser la neuroplasticité de mon cerveau », soutient-elle.

D'ailleurs, quand on regarde aller cette femme hyper énergique, il est impossible de deviner que dans son cerveau se cache une tumeur cancéreuse d'environ sept centimètres de diamètre.

Prête à tout pour affronter la maladie avec force et courage, tout en ayant recours au moins de médicaments possible, Manon Bisson a posé mille questions, et regardé et lu bien des documentaires médicaux. Puis, elle a découvert le curriculum vitae de Dr David Fortin il y a un peu plus de deux ans. « Dr Fortin avait une grande expertise dans le type de tumeur que j'avais. Je lui ai envoyé un courriel pour lui parler de mon dossier. Je voulais un autre avis médical. Neuf jours plus tard, j'étais assise dans son bureau », raconte cette mère de trois enfants, Cassandra, 21 ans, Emrick, 18 ans, et Louka, 8 ans.

Pour le clinicien, qui effectue une douzaine de chirurgies éveillées chaque année, il y a une ligne très claire à ne pas franchir lorsqu'il retire une tumeur au cerveau, et la chirurgie éveillée est la clé, selon lui, pour éviter de la franchir. « Il ne faut jamais négliger la qualité de vie des patients », insiste-t-il. Comme chercheur au Centre de recherche du CHUS, c'est la lutte aux gliomes qui est au coeur de sa carrière. Il s'agit de tumeurs cérébrales primaires qui sont incurables – et c'est justement un gliome qui a tracé son chemin à l'intérieur du cerveau de Manon Bisson.

PRÊTE À LA CHIRURGIE

Les années ont passé. Manon Bisson a cheminé dans sa maladie. À ses côtés, le Dr Fortin était là pour la soutenir et la conseiller. Puis, la date du 13 mars a été fixée. Le 13 mars serait le grand jour. Le jour où le neurochirurgien allait ouvrir sa boîte crânienne pour réséquer son imposante tumeur cérébrale.

Mais l'objectif était clair dès le départ pour Manon Bisson ainsi que pour son neurochirurgien : il fallait réséquer la tumeur sans pour autant clouer à un fauteuil roulant cette femme énergique aux multiples passions.

Pour ce faire, il faudrait avoir recours à une chirurgie loin d'être banale : une chirurgie éveillée.

Au Québec, il n'y a que trois neurochirurgiens, dont Dr Fortin, qui opèrent pendant que leurs patients sont bien éveillés sur la table d'opération. Ailleurs dans le monde, la pratique existe également, mais elle n'est pas répandue.

Pour les anesthésiologistes aussi, le défi de cette chirurgie éveillée est plus grand que lors d'une chirurgie traditionnelle. D'abord, tous les médicaments utilisés doivent être soigneusement choisis et dosés pour que la patiente puisse collaborer aux tests de l'ergothérapeute.

Ensuite, les complications, s'il y en a, peuvent être plus difficiles à gérer. Par exemple, si la chirurgie avait déclenché une convulsion, comme ça peut arriver quand le neurochirurgien stimule directement le cerveau, le fait que la tête de la patiente soit fixée à la table risque non seulement de lui entraîner des blessures, mais rend aussi plus complexes la sécurisation de ses voies respiratoires et le maintien de sa respiration, alors qu'au départ, aucun dispositif d'intubation n'est utilisé.

La chirurgie s'est finalement bien passée. Mieux que prévue même.

« Je pense qu'on est vraiment satisfaits. On a dû enlever 80 % de la lésion. Ç'a bien été. Tout le long de la chirurgie, la patiente n'a pas présenté de déficit, ni sensitif ni moteur. C'est grâce à l'incroyable capacité du cerveau de faire de la plasticité et des connexions à distance », explique le neuro-oncologue.

La tumeur va progresser de nouveau, mais probablement lentement. « S'il le faut, on opérera de nouveau dans cinq ans ou dans dix ans », explique Dr Fortin.

La chirurgie éveillée a fait une grande différence dans le résultat concret pour la patiente. « Si on avait opéré alors que Manon était endormie, les risques d'avoir des déficits chez la patiente auraient été beaucoup plus importants, jusqu'à deux fois plus importants. On savait d'entrée de jeu qu'on ne pouvait pas aller enlever toute la tumeur. Et dans notre volonté de ne pas abîmer notre patiente, on en aurait enlevé beaucoup moins si elle avait été endormie », ajoute celui qui est aussi professeur à l'Université de Sherbrooke.

SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

Pour la patiente, l'expérience a été positive. Et si c'était à refaire ? « Je le referais sans hésiter. Je n'ai pas eu mal. Mais j'ai presque tout senti : les vis, la vibration… », se souvient Manon Bisson.

Rencontrée 36 heures après sa chirurgie, la motricité de Manon Bisson n'était pas complètement revenue dans l'ensemble de sa jambe et de son bras gauche. La patiente ressentait un peu de déception. Bien préparée comme elle l'était, elle espérait récupérer très vite de sa neurochirurgie, telle une *wonderwoman*, dit-elle.

« C'est normal. L'ergothérapie et la physiothérapie vont commencer. Si on te questionne dans un mois, je suis presque certain que plus rien n'y paraîtra », ajoute le Dr Fortin en s'adressant à sa patiente d'un ton confiant et rassurant.

DEUX GALERIES DE PHOTOS
SUR LA CHIRURGIE

DEUX VIDÉOS
SUR LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CHIRURGIE

RETROUVEZ EN VIDÉO
LA PATIENTE 36 HEURES APRÈS SON OPÉRATION

DISPONIBLE DANS L'incontourn app'

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

DIRE AU REVOIR À SA TUMEUR CÉRÉBRALE

SHERBROOKE — Au bloc opératoire, une dizaine de personnes s'affairent: le neurochirurgien David Fortin bien sûr, mais également un résident en neurochirurgie, des anesthésiologistes, une instrumentiste, des infirmiers et une ergothérapeute. Au centre de cette grande salle éclairée se trouve la patiente, Manon Bisson, à qui l'on enlèvera sous peu une partie importante de sa tumeur cérébrale.



Le neurochirurgien David Fortin vient de passer six heures à opérer une patiente éveillée. Dans son bloc opératoire, la fatigue est palpable: celle du chirurgien, qui n'a pas eu droit à l'erreur pendant toute la durée de la chirurgie, celle de son équipe et celle de sa patiente. Alors que la chirurgie est terminée, la patiente ressent de la douleur. David Fortin et l'infirmière de bloc s'approchent d'elle pour la rassurer et tenter de la soulager. Manon Bisson étire sa main gauche pour toucher le bras de son médecin pour le remercier. Le moment est touchant. Jusqu'à la fin, David Fortin aura été là pour rassurer sa patiente, qui avait placé toute sa confiance en lui. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Placée sous sédation, Manon Bisson est réveillée durant toutes les étapes. Près d'elle, deux anesthésiologistes veillent sur son confort et ajustent les médicaments qu'ils lui donnent en fonction de ce qu'elle ressent. Une ergothérapeute viendra ensuite se joindre à l'équipe pour faire faire à Manon Bisson les tests nécessaires pendant la chirurgie, quand les zones sensitives et motrices de la patiente seront stimulées.

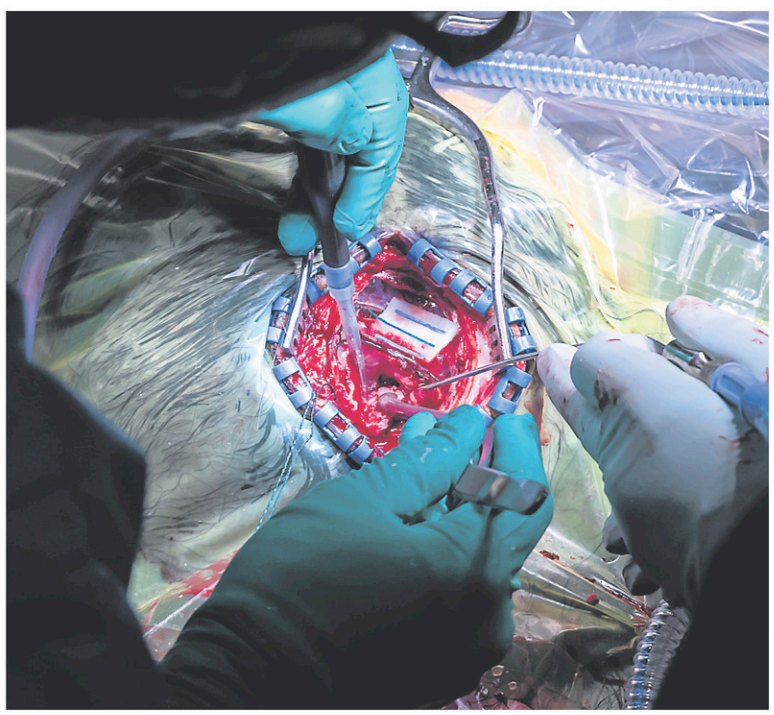
Dès le début de la chirurgie, le Dr Fortin parle avec sa patiente pour la tenir informée. « Tout va bien aller », dit-il, pour se faire rassurant avant la première incision dans le cuir chevelu de la patiente.

« Je sais. Aujourd'hui, il y a Dieu, il y a mon père et il y a David », répond la patiente en toute confiance.

« Toi tu me dis ça, et mes enfants me disent: "Hey, p'pa, tu gosses!" Ça fait toute une différence! », rétorque spontanément le Dr Fortin, un homme d'une grande humilité, en déclenchant des fous rires dans sa salle d'opération.

Pendant près d'une heure, le Dr Fortin et son équipe travaillent à installer la patiente confortablement pour qu'elle puisse, durant les heures suivantes, tolérer la position dans laquelle elle sera couchée. Sa tête est fixée à la table, et aussi directement dans son crâne, pour qu'elle ne puisse pas bouger.

« C'est long l'installation et c'est normal. On ne peut pas bâcler cette étape-là, parce que tout en dépend », souligne-t-il.



La tumeur est enlevée petit à petit avec une très grande précaution par le Dr Fortin et le Dr Touchette. Il faut notamment prendre garde aux fibres profondes, sous la tumeur. « Si on s'aventure trop près de ces fibres, même une résection d'une infime portion va produire un déficit dense et permanent: c'est fini, elle ne marchera plus », souligne Dr Fortin. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Car son travail en est un de minutie. De très grande minutie, en fait. Sa marge d'erreur est extrêmement mince.

Il faut notamment prendre garde aux fibres profondes, sous la tumeur. « Si on s'aventure trop près de ces fibres, même une résection d'une infime portion va produire un déficit dense et permanent: c'est fini, elle ne marchera plus », dit celui qui exerce la neurochirurgie au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

Une bande de cheveux de la patiente – la plus petite possible - est rasée. Puis, l'opération commence. Avant d'atteindre le cerveau, il faut tout d'abord procéder à une craniectomie partielle, une intervention qui permet de sectionner des os du crâne et de retirer ainsi une partie de la voûte crânienne. Cette partie de la chirurgie prend une quarantaine de minutes.

Le neurochirurgien, qui est aussi professeur à l'Université de Sherbrooke et chercheur au Centre de recherche du CHUS, commence alors à stimuler le cerveau de la patiente.

En vue de cette étape d'une grande importance, Manon Bisson a passé une imagerie par résonnance magnétique fonctionnelle la veille de la chirurgie, question d'avoir une idée de la cartographie de son cerveau, ainsi que d'autres tests d'imagerie. Dr Fortin a donc une idée assez précise des endroits où il devra réséquer la tumeur avec une plus grande attention, et où il devra s'arrêter afin de préserver la motricité et la sensibilité de la jambe et du bras gauche de sa patiente.

Mais soudain, oh surprise.

Alors qu'il pensait stimuler la zone motrice de la jambe gauche de la patiente, c'est dans l'épaule que la patiente perçoit une sensation (zone sensitive). La cartographie ne tient plus.

« L'endroit qu'on avait identifié comme la zone motrice est en fait la zone sensitive. La zone motrice est antérieure dans le cerveau. C'est une excellente nouvelle, ça va nous aider à enlever davantage de la tumeur », soutient le professeur-chercheur.

Pendant les heures qui suivent, le Dr Fortin et son résident en neurochirurgie, le Dr Charles Touchette, s'affairent à enlever la tumeur, peu à peu. Chaque millimètre compte.

Pendant tout ce temps, la patiente est éveillée et sous sédation, souvent légère, parfois plus profonde. Manon Bisson est très calme. Elle sombre parfois dans le sommeil. À quelques reprises, elle encourage le personnel du bloc opératoire, avec bienveillance et humour, et s'inquiète de savoir « si tout le monde est correct ». Quand l'anesthésiste lui donne de l'eau, elle la remercie chaque fois. « C'est une patiente parfaite; elle est calme, elle collabore bien », assure David Fortin.

Mais les heures filent et les produits anesthésiants commencent à s'accumuler dans le sang de la patiente. « Nous avons eu plus de difficulté à la réveiller vers la fin de la chirurgie, mais c'est normal, c'est une situation que nous avons connue par le passé avec d'autres chirurgies éveillées », précise Dr Fortin.

Avec les heures qui passent, l'ambiance change également dans la salle d'opération. Il est presque 14 h quand tout est terminé. Le personnel est au bloc depuis tôt le matin. La fatigue est palpable.

« Les chirurgies avec des patients éveillés sont plus longues et plus fatigantes, tant pour les patients que pour le personnel. C'est normal », assure le Dr Fortin.

À la fin de la chirurgie, la patiente est bien réveillée. Manon Bisson s'en va directement aux soins intensifs chirurgicaux, où elle sera sous haute surveillance pour les 24 prochaines heures.

David Fortin, lui, va rencontrer la famille de sa patiente pour lui expliquer que tout s'est bien passé. Puis, il retourne à son bureau pour manger une bouchée. Il retournera en salle d'opération environ une heure plus tard pour une chirurgie beaucoup plus courte cependant.

« Ce soir, je vais être vidé. C'est une chirurgie demande. Mais je suis content: ça s'est bien passé et ça va aider ma patiente », conclut-il.

EN DIRECT DU BLOC OPÉRATOIRE

J'ai été présente dans la salle d'opération en compagnie de la photographe et vidéaste Jessica Garneau pour vivre chaque instant de cette chirurgie de pointe. Nous avons été témoins de cette relation de confiance entre la patiente Manon Bisson et son neurochirurgien David Fortin. Nous avons également suivi Manon Bisson la veille de sa chirurgie dans toutes les étapes préparatoires. Nous lui avons finalement rendu visite quelques heures après sa sortie des soins intensifs pour voir comment elle avait vécu cette chirurgie éveillée et comment elle récupérait. **MARIE-CHRISTINE BOUCHARD**

affaires



Sophie Tremblay est présidente de Coffrets du Royaume, de Campagne Québec et de Marie Sophie. Elle occupe également une place jeunesse au sein du conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est. — PHOTO LE PROGRÈS, ANNIE-CLAUDE BRISSON

COFFRETS DU ROYAUME

Tout faire à l'envers

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Rencontrée dans la boutique Coffrets du Royaume, qui a pignon sur rue à Alma, la présidente Sophie Tremblay ne s'en cache pas: lorsqu'elle s'est lancée en affaires, il y a presque cinq ans, elle a tout fait à l'envers.

« J'ai débuté chez moi. La maison a senti le carton pendant un an. Chaque matin, les enfants se levaient et voyaient des boîtes partout. Nos produits n'étaient offerts que sur le Web. Le point de vente a été trouvé deux ans après le lancement de Coffrets du Royaume », explique en rafale l'entrepreneure.

La femme d'affaires et mère de quatre enfants se rappelle avoir essuyé de nombreux refus à ses débuts. On lui répondait que « ce n'était pas la norme ». Alors qu'elle occupait un emploi à temps plein de graphiste dans une entreprise d'Alma, on lui exigeait de se dédier exclusivement à son projet d'entreprise. À l'époque, c'était impossible, puisqu'elle consacrait 40 heures à son emploi, et presque autant de temps à son projet entrepreneurial.

Sophie Tremblay, qui ne vient pas d'une famille d'entrepreneurs, est d'avis que la façon de faire qui est suggérée pourrait être à l'origine du désistement de plusieurs entrepreneurs. Le fait de travailler à la maison lui permettait, entre autres, d'éviter des frais de local. Elle ajoute que la boutique physique de son entreprise n'est pas le plus grand canal d'achat des consommateurs.

Pendant deux ans, celle qui cumule plus d'une quinzaine d'années d'expérience en graphisme a avalé les heures de travail acharné, en étant à la fois employée et entrepreneure. Depuis deux ans, elle se consacre exclusivement aux trois volets de son entreprise.

À ses débuts, Coffrets du Royaume offrait un produit rare en région, soit un envoi mensuel de produits saguenéens et jeannois. Depuis, l'offre s'est modifiée. Les boîtes mensuelles ont été remplacées par des boîtes thématiques et au contenu sur mesure. Les cadeaux corporatifs occupent une grande place des activités de l'entreprise. Les

facebook/LeQuotidien Progres
@lequotidien_cyb



paniers-cadeaux sont créés selon le goût des clients avec près de 200 produits provenant de 81 producteurs de la région.

Malgré les embûches, si elle avait l'opportunité de recommencer à zéro, la femme d'affaires, qui a fondé l'entreprise avec son conjoint, n'y changerait rien. Aujourd'hui, Sophie Tremblay est à la tête de Coffrets du Royaume, de Campagne Québec et de Marie Sophie.

UN MODÈLE DE COOPÉRATION

Pour elle, Coffrets du Royaume est une entreprise valorisant la coopération. « J'aide les producteurs, qui n'ont pas tous une boutique en ligne, en les regroupant. Nous sommes ensemble, et il faut s'aider », assure-t-elle.

Son autre projet, Campagne Québec, offre des campagnes de financement uniques. La philosophie de ce concept diffère de la façon de faire habituelle. Des produits d'entreprises habituellement présentées comme concurrentes se retrouvent en vedette dans une même brochure. Ainsi, la campagne de Pâques comprend plusieurs chocolatiers de la région.

M^me^ Tremblay se rappelle la campagne qui l'a amenée à faire le saut à temps plein dans son entreprise. « C'est une campagne de financement qui s'est faite à la polyvalente de Normandin. Les 107 jeunes qui ont réalisé la campagne de fromage ont vendu 33 000 $ de fromage ».

L'ascension de Campagne Québec, qui se retrouve déjà un peu partout dans la province, est loin d'être terminée. Le prochain objectif de Sophie Tremblay est de développer davantage le marché québécois.

Les jeunes prennent leur place

Par le passé, la communauté d'affaires de la MRC Lac-Saint-Jean-Est trouvait écho en deux organisations, soit la Jeune Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lac-Saint-Jean-Est. La fusion entre les deux entités s'est faite il y a déjà quelques années. Depuis, le regroupement d'affaires offre une voix à la jeunesse, en réservant six sièges du conseil d'administration à des membres de moins de 35 ans.

La présidente de Coffrets du Royaume et de Campagne Québec, Sophie Tremblay, est l'une des représentantes des membres jeunesse de la CCI Lac-Saint-Jean-Est.

« Il y a de plus en plus de jeunes qui s'impliquent. Contrairement à autrefois, nous nous sentons davantage écoutés. Nos idées sont acceptées, alors qu'on sent la considération envers nos projets », explique celle qui est à la tête de trois grands projets d'affaires.

La femme d'affaires convient qu'il faut user de patience avant de voir la concrétisation de nouvelles idées.

Le savoir et l'expérience de membres de la CCI Lac-Saint-Jean-Est sont transmis grâce à un programme de mentorat pour entrepreneurs. Un mentor bénévole accompagne un entrepreneur mentoré. « Cela me rapporte beaucoup, autant au niveau professionnel que personnel. Nos rencontres ont lieu aux trois semaines. Quand je me retrouve en compagnie de mon mentor, je le sens généreux », explique celle qui est accompagnée par un homme d'affaires oeuvrant dans un domaine différent du sien.

M^me^ Tremblay assure que le mentorat dépasse largement les limites entre un mentor et un mentoré. Elle confie apprendre même avec d'autres mentors que celui qui lui est attitré. « On doit prendre la place qui nous revient. Personne ne viendra nous chercher, mais en prenant notre place, on sera bien accompagnés », conclut celle qui est d'avis qu'il existe un bon nombre de ressources d'accompagnement pour les entrepreneurs dans la région. **ANNIE-CLAUDE BRISSON**

« La maison a senti le carton pendant un an. Chaque matin, les enfants se levaient et voyaient des boîtes partout. Nos produits n'étaient offerts que sur le Web. Le point de vente a été trouvé deux ans après le lancement des Coffrets du Royaume. »

— Sophie Tremblay



ARCHIVES LE PROGRÈS

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	958.21 $	-9.05 $	178515648
S&P/TSX 300	16089.33 $	-155.26 $	334980420
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	25542.04 $	-420.47 $	0
NASDAQ (QQQ)	178.56 $	-4.01 $	31087232
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.72 $	-0.10 $	50145199
AURORA CANNABIS	ACB	12.10 $	-0.68 $	20410503
ENCANA CORP.	ECA	9.43 $	-0.42 $	10452613
CRESCENT POINT	CPG	4.46 $	-0.20 $	6395525
TRANSCANADA CORP.	TRP	60.67 $	0.01 $	6232941
GOLDCORP INC	G	14.51 $	-0.43 $	5962070
TORONTO-DOMINION	TD	74.00 $	-0.86 $	5939368
LUNDIN MINING	LUN	5.98 $	-0.52 $	5812540
MANULIFE FIN	MFC	22.36 $	-0.56 $	5667502
THE GREEN ORGANIC	TGOD	4.77 $	-0.25 $	5599621

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FRANCO-NEVADA	FNV	101.94 $	3.53 $	816392
WALL FINANCIAL	WFC	24.00 $	2.14 $	1100
FIRST TRUST INTL	FINT	18.30 $	1.95 $	100
MACKENZIE	QDX	93.87 $	1.69 $	600
BECKER MILK	BEK.B	14.54 $	1.14 $	3600
ALIMENTATION	ATD.B	72.71 $	1.11 $	1386833

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1103.49 $	-19.25 $	36953
SHOPIFY INC	SHOP	267.02 $	-6.98 $	454812
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	596.25 $	-4.67 $	80126
CANADA GOOSE	GOOS	64.85 $	-3.69 $	601140
NUTRIEN LTD	NTR	67.73 $	-3.31 $	4178261
WAJAX CORPORATION	WJX	16.26 $	-3.29 $	221532

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	279.40 $	-5.18 $	41984153
Bank of America	BAC	26.98 $	-1.21 $	41958416
iShares Tr -	EEM	42.45 $	-1.27 $	38317750
Nokia Corp	NOK	5.89 $	-0.37 $	37831803
Goldcorp Inc	GG	10.82 $	-0.35 $	37398151
The Fin Select	XLF	25.33 $	-0.73 $	33680135
General Electric	GE	9.99 $	-0.28 $	31196746
iShares	EWZ	40.47 $	-2.53 $	24669239
Aurora Cannabis	ACB	9.00 $	-0.58 $	20590936
Chesapeake Energy	CHK	3.13 $	-0.12 $	19365626

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	2787.91 $	31.83 $	6729
Cable One Inc	CABO	960.34 $	15.87 $	21314
White Mountains	WTM	928.79 $	9.58 $	1893
Bank of America	BAC.PR.L	1317.81 $	6.65 $	10661
ProShares Ultra	UVXY	44.74 $	6.64 $	10016838
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1180.23 $	5.65 $	1320

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	301450.47 $	-5050.53 $	73
Mettler-Toledo	MTD	701.40 $	-28.71 $	69104
Texas Pacific Land	TPL	727.30 $	-21.70 $	1406
AutoZone, Inc.	AZO	980.76 $	-20.42 $	74716
Arista Networks	ANET	300.27 $	-14.58 $	340366
Direxion Shares	SOXL	139.73 $	-12.71 $	452835

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	26.37 $	-1.52 $	53650453
Sirius XM Holdings	SIRI	5.76 $	-0.22 $	33107610
Invesco QQQ Trust	QQQ	178.56 $	-4.01 $	31817837
Credit Suisse AG	TVIX	30.98 $	5.30 $	29240208
ProShares Tr -	SQQQ	10.36 $	0.65 $	25536615
Micron Technology	MU	41.62 $	-2.37 $	23632353
Apple Inc	AAPL	191.05 $	-4.04 $	23074759
Microsoft Corp	MSFT	117.05 $	-3.17 $	18581335
Seelos	SEEL	2.59 $	0.34 $	18288540
ProShares Tr-	TQQQ	55.75 $	-3.90 $	16248145

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Credit Suisse AG	TVIX	30.98 $	5.30 $	29240808
Discovery Inc	DISCB	35.00 $	4.00 $	626
Hibbett Sports Inc	HIBB	21.70 $	3.66 $	4083329
Bio-Path Holdings	BPTH	21.98 $	3.50 $	2067941
Papa John's Intl,	PZZA	49.80 $	2.91 $	1996972
Cracker Barrel Old	CBRL	159.80 $	2.34 $	331024

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	1764.77 $	-54.49 $	3176879
Booking Holdings	BKNG	1721.59 $	-52.77 $	350599
Alphabet Inc	GOOGL	1207.65 $	-28.48 $	995655
Alphabet Inc	GOOG	1205.50 $	-26.04 $	949450
Credit Acceptance	CACC	431.86 $	-17.53 $	53041
Netflix Inc	NFLX	361.01 $	-16.86 $	4591719

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.79 $	9.27 $	9.43 $	-0.42 $
Barrick Gold Corp	ABX	18.38 $	17.67 $	18.36 $	0.60 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	72.78 $	71.27 $	72.71 $	1.11 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.86 $	2.71 $	2.76 $	-0.11 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.81 $	2.67 $	2.72 $	-0.10 $
BCE Inc.	BCE	59.19 $	58.80 $	59.17 $	0.14 $
Bank of Montreal	BMO	101.83 $	100.51 $	100.74 $	-1.51 $
Bank of Nova Scotia	BNS	72.18 $	71.19 $	71.39 $	-1.09 $
CAE Inc	CAE	29.66 $	29.50 $	29.57 $	0.02 $
Cascades Inc.	CAS	8.46 $	8.27 $	8.29 $	-0.15 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	85.24 $	84.18 $	85.13 $	0.94 $
Canfor	CFP	14.24 $	13.62 $	13.66 $	-0.53 $
CIBC	CM	111.35 $	109.11 $	109.28 $	-2.52 $
Canadian Natural Res.	CNQ	37.75 $	36.78 $	37.02 $	-1.00 $
CN Railway Company	CNR	116.69 $	115.67 $	116.20 $	-0.96 $
Canadian Pacific Railway	CP	271.34 $	268.10 $	269.11 $	-3.11 $
Canadian Tire	CTC	0.00 $	0.00 $	227.12 $	0.00 $
Canadian Western Bank	CWB	28.89 $	28.12 $	28.27 $	-0.46 $
Domtar	UFS	66.53 $	64.98 $	65.15 $	-1.69 $
Emera	EMA	50.12 $	49.25 $	49.98 $	0.58 $
Enerplus	ERF	11.83 $	11.45 $	11.71 $	-0.28 $
CGI Group Inc.	GIB.A	90.79 $	89.93 $	90.59 $	-0.03 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	17.06 $	16.52 $	16.85 $	-0.03 $
Great-West Lifeco	GWO	32.65 $	32.16 $	32.25 $	-0.32 $
Industrial Alliance	IAG	50.66 $	49.29 $	49.39 $	-1.18 $
Societe financiere IGM	IGM	34.31 $	33.66 $	33.72 $	-0.48 $
Imperial Oil	IMO	37.03 $	36.24 $	36.43 $	-0.75 $
Quebecor Inc	QBR.B	31.97 $	31.52 $	31.73 $	0.23 $
Loblaws Cos.	L	65.82 $	65.06 $	65.63 $	-0.10 $
Laurentian Bank	LB	41.42 $	40.60 $	40.69 $	-0.67 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.86 $	29.46 $	29.85 $	0.31 $
Magna International	MG	64.91 $	63.65 $	63.70 $	-1.58 $
Metro Inc.	MRU	49.00 $	48.36 $	48.94 $	0.43 $
National Bank	NA	62.02 $	61.17 $	61.34 $	-1.15 $
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 $	0.00 $	7.86 $	0.00 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.35 $	3.24 $	3.26 $	-0.12 $
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 $	0.00 $	24.50 $	0.00 $
Potash Corp	POT	0.00 $	0.00 $	25.78 $	0.00 $
Power Corp.	POW	31.57 $	30.92 $	30.93 $	-0.49 $
Power Financial	PWF	31.57 $	31.16 $	31.21 $	-0.26 $
Quebecor Inc.	QBR.B	31.97 $	31.52 $	31.73 $	0.23 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	72.88 $	72.07 $	72.70 $	0.47 $
Royal Bank	RY	102.31 $	101.73 $	102.13 $	-0.35 $
Saputo Inc.	SAP	45.04 $	44.48 $	44.64 $	-0.33 $
Shaw Communications	SJR.B	27.77 $	27.47 $	27.71 $	-0.02 $
Sun Life financial	SLF	51.05 $	50.13 $	50.32 $	-1.03 $
SNC-Lavalin	SNC	34.91 $	34.25 $	34.56 $	-0.29 $
Superior Propane Corp	SPB	11.62 $	11.52 $	11.53 $	-0.10 $
Suncor Energy Inc.	SU	46.07 $	44.68 $	45.19 $	-1.04 $
Telus Corporation	T	48.91 $	48.50 $	48.80 $	0.21 $
Transalta Corporation	TA	9.16 $	8.96 $	9.08 $	-0.04 $
Tembec	TMB	0.00 $	0.00 $	5.18 $	0.00 $
TD Bank	TD	74.57 $	73.73 $	74.00 $	-0.86 $
Transcanada Pipe	TRP	61.10 $	60.36 $	60.67 $	0.01 $
Torstar Corp.	TS.B	0.94 $	0.88 $	0.90 $	-0.04 $
Weston George Ltd	WN	95.37 $	93.82 $	95.25 $	1.09 $

110 bourses de Desjardins

DV— Pour une cinquième année, les cinq caisses Desjardins de Saguenay invitent les étudiants de tous les niveaux à s'inscrire à la nouvelle édition du programme Prêt pour ma bourse, qui pourrait les rendre éligibles à l'une des 110 bourses disponibles totalisant 110 000 $.

Ces bourses sont destinées aux étudiants afin de les soutenir dans la poursuite de leurs études et à réaliser divers projets, a indiqué Patrice Vachon, responsable des communications au sein des caisses de Saguenay. Du 25 mars au 13 septembre, les étudiants universitaires ont l'opportunité de remporter une bourse de 1500 $, tandis que leurs collègues des niveaux professionnel et collégial peuvent obtenir 750 $. Le volet participation offre 350 $.

Les bourses seront remises à la suite d'un tirage au sort dans le cadre d'un gala VIP prévu le 18 octobre, auquel participera l'humoriste Mehdi Bousaidan.

Comme c'était le cas dans le passé, les étudiants pourront accumuler des coupons de participation en se rendant à des ateliers de formation sur le fonctionnement de la finance, les possibilités d'investissement offertes sur le marché du travail ou les ateliers d'éducation financière. De plus, cette année, l'engagement bénévole sera valorisé avec la remise d'un coupon pour une implication d'une heure ou plus réalisée pendant la durée du concours.

Des ateliers d'éducation seront offerts à l'Espace Desjardins de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour les plus initiés.

Depuis la naissance du programme, un total de 4200 étudiants ont participé à Prêt pour ma bourse. Un total de 642 bourses ont été remises, totalisant plus d'un demi-million de dollars.



leQuotidien
QUESTIONS & RÉPONSES



Jocelyne Houle-LeSarge, présidente-directrice générale et secrétaire de l'Institut québécois de planification financière (IQPF)

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une vision d'ensemble propre au planificateur financier

La gestion des finances personnelles est une source d'inquiétude chez bien des gens et plusieurs se demandent à qui faire confiance pour les aider à faire les bons choix. Pour mieux vous y retrouver, *Le Soleil* a demandé à Jocelyne Houle-LeSarge, présidente-directrice générale et secrétaire de l'Institut québécois de planification financière (IQPF) de répondre à trois questions qu'on se pose souvent sur les planificateurs financiers.

Q. Pourquoi devrait-on consulter un planificateur financier et à quel moment devrait-on le faire ?

R. On devrait toujours consulter un planificateur financier ! Cette profession est la seule qui exige une formation universitaire dans sept domaines : l'assurance et la gestion des risques, les aspects légaux, les finances, la fiscalité, la retraite, les placements et la succession. Pour pratiquer, il faut réussir l'examen de l'IQPF et obtenir un permis de l'Autorité des marchés financiers. Le planificateur financier a vraiment une vue d'ensemble pour accompagner son client et réaliser un plan intégré qui touchera à tous les aspects de sa situation financière. On devrait avoir un planificateur financier dans sa vie comme on devrait avoir un médecin de famille. Il peut aussi y avoir un élément déclencheur qui pousse les gens à consulter rapidement un planificateur financier, comme un mariage, un divorce, le lancement d'une entreprise, l'achat d'une propriété, l'arrivée d'un héritage, etc.

Q. En quoi le rôle du planificateur financier diffère-t-il de celui du conseiller ?

R. Des conseils, tout le monde peut en donner. Mais seul le planificateur financier peut faire un plan intégré selon la situation et les besoins de son client. Il a une vision d'ensemble et offre tout un accompagnement. Il fonctionne d'ailleurs en réseau et peut recommander d'autres professionnels pour compléter le travail, comme un notaire pour rédiger le mandat de protection et le testament.

Q. Faut-il avoir de grands moyens financiers pour consulter un planificateur financier ?

R. Pas du tout ! On peut même consulter un planificateur financier parce qu'on est trop endetté et qu'on veut trouver une façon de s'en sortir en évitant la faillite. Le planificateur financier est excellent pour accompagner les gens qui doivent revoir leur situation financière, faire un budget, trouver une façon de gérer leurs dettes ou créer un plan pour réaliser leurs rêves. Si on peut faire des portions de ce travail soi-même et en ligne grâce à l'intelligence artificielle, la planification financière demeure un domaine complexe où le contact humain restera toujours important. Le planificateur financier cherche vraiment à comprendre ce que le client lui dit (et même les non-dits) pour lui offrir un accompagnement qui lui permettra d'accomplir ses rêves.

Pour en savoir plus, consultez le site de l'IQPF : www.iqpf.org

Une réalisation du service de la promotion

5384792

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6663 Propriétés à revenus

Maison de 14 chambres, bien située centre-ville Chicoutimi, très rentable, cause retraite, **418-540-8639**

6686 Commerces et bâtisses commerciales à vendre

POSSIBILITÉ D'AFFAIRES INTÉRESSANTE
Immeuble ayant servit à la fabrication d'escalier et garde intérieur, incluant tout l'équipement, salle de montre etc.. bien situé au 2569 Ch. de la Réseve, Chicoutimi, à vendre ou à louer. Prix à déterminer. **Pour info.: Laurier 418 540-2425 ou laurierbouchard@live.ca**

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

Fermette, 103 acres avec lac et chutes, maison 2001, écurie, serre, jardin d'eau, verger, 3 ruisseaux, érablière, pâturage, plusieurs sentiers, site de chasse et bonne valeur forestière, 375,000$, à Bégin, 418-672- 6184

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

4½, Jonquière, eau chaude fournie, remise, déneigement, 55 ans +, non ch./écl., non-fum 535$, pas d'animaux, 418- 547-1254

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ALMA, beaux grands 4½, 5½, près centre d'achats. libres . 520-560, 418-719-7715

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 3½, 429 Champs-Elysées, coin boul. Talbot, ch./écl. près Place du Royaume Tél.:1-418-630-1848.

CHICOUTIMI 4½ spacieux et moderne, rue des Cygnes, rez-de-ch., céramique chauffante, climatisé, 2 balcons couverts, libre juillet. Tél. : 418-540-9470 ou 581-490-2209

Chicoutimi-Nord, très beau 2½, meublé, ch./écl., 475$, TV, libre 418 698-1859.

Chicoutimi rue des Étudiants, 4½, 636$, ch./écl., eau ch. incl, buanderie, idéal étudiants, 1 stat .**418-376-0811 418 543-9670.**

HABITATIONS du Parc, rue du Coteau, 5½, non ch./écl., libre imm. 510$ **418-544-4361 ou 418-543-9670.**

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE, 2038 Mousseau, grand 5½, très éclairé, refait à neuf, face au parc, non ch., non écl., 2 stat., déneigé, avec accès au terrain, non-fum., pas d'animaux, idéal pour couple retraité, 735$, 418-695-3532, 418-817-3892

JONQUIÈRE 4½ meublé à neuf, superbe, luxueux, centre-ville, foyer gaz naturel, bois franc, très lumineux, toiles alternées, intercom, près des services, 1 300$ non ch./non écl., libre 1er sept. **418-591-0880**

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685$, ch.et écl., 418-547-2035

JONQUIÈRE, loft luxueux, jacuzzi, ch./écl., meublé, vue magnifique, près services, idéal pers. seule ou étudiant, 800$, 418-591-0880.

JONQUIÈRE super 3½, étudiant/ pers. seule, ch./écl., meublé, 1 mars,795$. 418 591-0880

PLACE DU FOYER
JONQUIÈRE, rue des Étudiants
4½, 5½, non ch., non écl., 1er sept.
418-543-9670 ou 418-542-1377.

RÉSIDENCE DU MOULIN
CHICOUTIMI 3½ pour personnes âgées autonomes, possibilité de subvention/ crédit d'impôt, 2 repas/jour (dîner et souper), surveillance 24h/24h.
Tél.:418 543-9670

RÉSIDENCES St-Jean-Eudes
3½ 4½ personne âgée autonome, poss. de subvention, crédit d'impôt, 3 repas par jour, 24h/24h 418 543-9670

6759 Condos à louer

CONDO DE LUXE au Domaine Luxuor 10 activités plein-air et centre commercial dans sa cour. Voir visite 3D à : domaineluxuor.com à partir 1195$/mois, **418 812-4490.**

6767 Bureaux et locaux à louer

JONQUIÈRE, local commercial à louer, 2170 St-Hubert, rez-de-ch. et s/sol, 418-547-2035

6769 Camping, vacances et voyages

CAMPING La Florida, 189 PANAMA, beau terrain de camping, 100% fini, à vendre 33,000$, possibilité d'échange. 418-951-2509

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

Prêt 500$ à 1000$. Maintenant ouvert 7 jours. Obtenez votre argent instantanément avec Sekur. Mauvais crédit accepté. Dépôt d'argent 7j/7. Crédit Yamaska 1-877-661-4721 www.credityamaska.com

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6788 Services professionnels et divers



1 limousine de luxe avec chauffeur. Mariage, baptême. Limousines R.B. Tél.:418-545-3198.

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

SABLAGE de planchers de bois franc sans poussière et sans odeur. Travail garanti. Tél.:418-591-0175. M. Denis Martel. Licence RBQ: 8279-7382-35.

SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence. Appelez le 1-866-553-5652 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne. www.les-seductrices.com

6818 Ésotérisme et cartomancie

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514-613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard)

MÉDIUM Québec réunit toujours pour vous les meilleurs voyant(e)s du québec, reconnus pour leurs dons, leur sérieux, la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-866-503-0830 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #(carré)5722. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

6819 Messages personnels

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

Chloé, jolie 35 ans, discrète, 581-230-4845

MASSAGES ÉROTIQUES belle masseuse te reçoit, appel-moi, info. 581-700-0955

★ ★ ★ MOMENTS INTIMES, belle grande très jolie, je t'attend XX 581 700-3683

EMPLOIS

6833 Possibilités d'affaires

À votre compte. Adhérez au succès! Routes de distributions exclusives, produits santé (Nestlé, Natrel, etc.) Clientèle incluse dans votre région. Mise de fonds nécessaire. Rendez-vous 1-855-514-0440

BELLE opportunité, le restaurant du Camping Notre-Dame est à louer, si intéressé envoyez message à : colonienotredame2@hotmail.ca

Offre du manufacturier. Occasion unique et exclusive. Route de distributrices automatiques garanties. Produit le plus rentable, l'eau NAYA 600ml. Clientèle établie par la compagnie. Mise de fonds obligatoire. Financement disponible. Projet clé en main à 100%.
855-495-4599

POSSIBILITÉ D'AFFAIRES INTÉRESSANTE
Immeuble ayant servit à la fabrication d'escalier et garde intérieur, incluant tout l'équipement, salle de montre etc.. bien situé au 2569 Ch. de la Réseve, Chicoutimi, à vendre ou à louer. Prix à déterminer. **Pour info.: Laurier 418 540-2425 ou laurierbouchard@live.ca**

6834 Offres d'emploi

AIDE CUISINIERS(E)S recherché(e)s en restauration d'hôtellerie dans un milieu dynamique et agréable. Horaire flexible selon votre disponibilité. Idéal pour retraité. Une occasion de partager et de parfaire vos connaissances culinaires. Pour rendez-vous: 418 815-3325 Paolo De Ciccio, Hôtel la Saguenéenne. **Recherchons aussi serveur(e)s pour banquets, sur appel..**

Avant le 29 mars recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Opportunité d'emploi UNIQUE à Manouanis
Couple recherché pour s'occuper d'un chalet luxueux à Manouanis

Horaire de travail : 3 semaines/mois. Idéal pour jeune couple retraité Transport aller-retour en hélicoptère assuré par le propriétaire

-Effectuer l'entretien ménager et la cuisine;
-Réparer la machinerie (motoneige, génératrice, VTT, etc.);
-Effectuer la maintenance des bâtiments.

Salaire : 1000$ pour 7 jours/personnes
postuler par courriel à : gturcotte@groupehuot.com

RECHERCHE deux hommes d'entretien et un poste à l'accueil, temps plein, jour et soir et fin de semaine. Salaire à discuter, pour la période fin mai et début septembre. Intéressé envoyez message à : colonienotredame2@hotmail.ca

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer Le Quotidien/Progrès

Mashteuiatsh, St-Prime, Roberval, St-Hedwidge

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

Recherche camelots avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/Progrès ★

St-Hedwidge et St-Prime

Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

RECHERCHE opérateurs propriétaires pour voyage aux USA, basé Saguenay ou Québec, salaire au millage compétitif, paie à la semaine, possibilité de fournir la remorque, 1-888-792-3340 ext. 230, demandez Luc

URGENT!
Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★

CHICOUTIMI-NORD

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

5367124

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél. : 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6857 Motorisés et roulottes

ROULOTTE Wildwood 2011, 39 pi, 2 chambres séparées, très propre, 418-951-2509

CARNET MONDAIN
418 549-4444

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

OUTILS à vendre pour bois et métal, planeur, scie à onglet, ruban et métaux, table pour plan et dessin, drill à colone et plusieurs autres outils, 418-818-3017.

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, frais coupé, aucune réservation livraison rapide, bouleaux, 16po., fendu et livré, Saguenay, 95$ la corde, 581-306-2430

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



SAINT FRÈRE ANDRÉ

Saint frère André, nous célébrons ta présence parmi nous. Ton amitié envers Jésus, Marie et Joseph fait de toi un intercesseur puissant auprès du Père. La compassion relie tes paroles au coeur de Dieu, tes prières sont exaucées et apportent réconfort et guérison. Avec toi, notre bouche s'approche de l'oreille de Dieu pour lui présenter notre demande... Qu'il nous soit donné de participer comme toi à l'oeuvre de Dieu dans un esprit de prière, de compassion et d'humilité. Saint frère André, prie pour nous. Amen. (La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue avec les initiales de la personne exaucée).

L.S.

«SAVIEZ-VOUS QUE NOUS PUBLIONS 10 000 TEXTES RÉGIONAUX DANS CHAQUE ANNÉE?»
leQuotidien
leProgrès

RÉSULTATS DU : JEUDI 21 MARS 2019

LOTO QUÉBEC

lotoquebec.com

Grande VIE : 15 19 30 34 49 — Grand NUMÉRO (GN) : 1

Lotto 6/49 : 3 2 3 6 5 1 3 5

Quotidienne : 2 18 — 3 082 — 4 3576

Sprint : 08 14 18 22 36

Lotto Poker : 5♡ 6♡ 8♢ D♠ A♠

Extra : 0880961

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 19 FÉVRIER 06 VIERGE

Banco : 07 11 12 13 18 26 31 32 34 37 / 38 39 40 46 56 58 59 61 64 67 — Turbo x 3

Tout ou Rien : 01 05 06 08 09 10 / 13 14 20 22 23 24 — Triplex : 06 16 / 18 21 40

Lotto 6/49 : Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

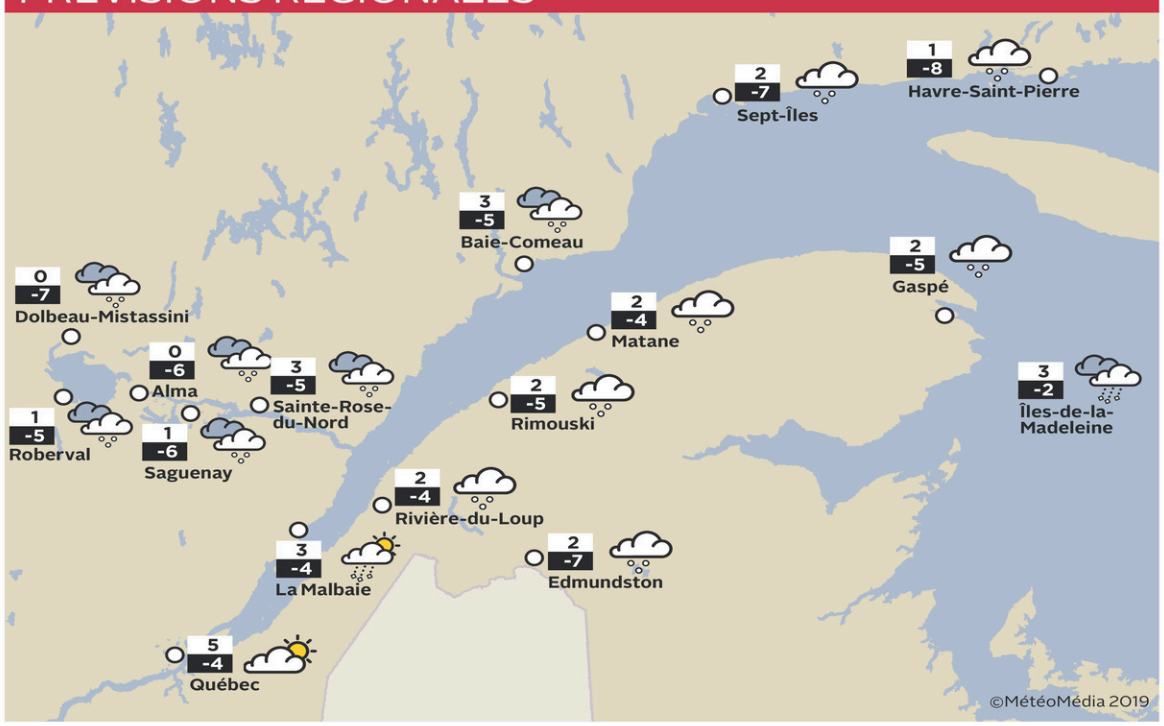
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5383587

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Aujourd'hui	Demain	Lundi	Mardi	Mercredi
Maximum 1	Maximum -3	Maximum -8	Maximum -6	Maximum 1
Minimum -6	Minimum -16	Minimum -16	Minimum -13	Minimum -5
Passage nuageux avec quelques flocons	Passage nuageux avec quelques flocons	Ensoleillé avec passages nuageux	Ciel variable	Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 70 %	**Précipitations : 60 %**	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 20 %**	**Précipitations : 20 %**
Vents de l'ouest 25 km/h	**Vents de l'ouest 29 km/h**	**Vents de l'ouest 19 km/h**	**Vents de l'ouest 17 km/h**	**Vents du sud-ouest 18 km/h**

PRÉVISIONS RÉGIONALES



LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
Météo Média MD

LES MARÉES Aujourd'hui

	La Baie			Chicoutimi	
AUJOURD'HUI			AUJOURD'HUI		
H	5h18	5,9 m	B	0h43	-0,3 m
B	11h34	-0,3 m	H	5h31	4,9 m
H	17h40	5,7 m	B	13h04	-0,3 m
B	23h47	0 m	H	17h57	4,7 m
DEMAIN			DEMAIN		
H	5h59	5,8 m	B	1h18	-0,1 m
B	12h17	0 m	H	6h12	4,8 m
H	18h23	5,3 m	B	13h44	-0,1 m
			H	18h42	4,4 m

AU QUÉBEC

Gaspé	**Neige**	2	-5
Gatineau	**Ensoleillé**	2	-6
Îles-de-la-Mad.	**Plu et nei**	3	-2
Maniwaki	**Soleil**	1	-6
Montréal	**Ave neige**	2	-4
Mont-Tremblant	**Beau**	0	-6
Sherbrooke	**Ave neige**	1	-5
Trois-Rivières	**Variable**	4	-5

ALMANACH

Maximum hier	**4,0°**
Minimum hier	**0,4°**
Normale le jour	**1,4°**
Normale la nuit	**-9,3°**
Record max	**16,0°/1987**
Record min	**-23,1°/1992**

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	**19,9 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**17,9 mm**
Cette saison	**153,3 mm**
La saison dernière	**131,9 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Soleil**	30	25
Amsterdam	**Variable**	12	2
Athènes	**Soleil**	17	10
Berlin	**Beau**	18	4
Boston	**Neige fond**	7	0
Buenos Aires	**Beau**	24	18
Cancun	**Variable**	25	22
Chicago	**Soleil**	8	3
Fort Lauderdale	**Ensoleillé**	25	19
La Havane	**Soleil**	25	21
Londres	**Nuageux**	13	5
Los Angeles	**Averses**	20	11
Madrid	**Variable**	20	8
Mexico	**Beau**	25	11
Moscou	**Nuageux**	3	-5
New York	**Beau**	8	0
Orlando	**Soleil**	25	14
Paris	**Variable**	17	6
Pékin	**Soleil**	12	2
Puerto Plata	**Averses**	29	23
Rio	**Variable**	29	24
Rome	**Soleil**	21	7
Tokyo	**Averses**	8	3
Toronto	**Soleil**	6	-1
Vancouver	**Variable**	12	4
Washington	**Soleil**	12	3

LE SOLEIL

6h41 — 19h00 — **Durée du jour : 12h19**

LA LUNE

Coucher : 8h21 — **Lever : 22h28**

28 mars — **05 avr.** — **12 avr.** — **19 avr.**

carrières

TRAVAILLER À LA RETRAITE

S'ÉPANOUIR DANS UNE SECONDE CARRIÈRE

CLOTILDE MORIN
37e AVENUE

De plus en plus de personnes envisagent de travailler à la retraite pour donner du sens à leur vie, pour arrondir leurs fins de mois ou pour maintenir le lien social. Cette aventure vous tente ? Voici comment tirer le meilleur parti de ce nouveau chapitre professionnel.

PLACER LE PLAISIR AU COEUR DE SON PROJET

Le choix de rester sur le marché du travail alors que l'on pourrait s'arrêter doit être motivé par la satisfaction personnelle que vous obtiendrez de cette expérience. Que vous réalisiez un rêve en changeant de secteur ou que vous poursuiviez le chemin que vous avez déjà tracé, votre deuxième carrière doit répondre à une quête de sens, et de plaisir à travailler.

« Après 15 mois passés à la retraite, beaucoup d'aspects liés à mon travail me manquaient, explique Gaston Jalbert, 68 ans, directeur, gestion de l'offre chez Cofomo. J'ai eu l'occasion de revenir en entreprise en faisant la même chose qu'auparavant, avec de beaux défis à relever. Ma profession, c'est une passion : je m'y sens parfaitement à l'aise. » Optez donc pour une carrière qui vous donnera l'envie de vous réveiller le matin !

MISER SUR UNE COMMUNICATION PLUS OUVERTE

Travailler sans y être forcé change la nature des relations professionnelles avec sa hiérarchie, ses clients ou ses collègues. Débarrassé de la pression de « faire carrière », il reste la stimulation intellectuelle, la fierté du travail accompli et celle de se sentir utile. Exploitez pleinement cette prise de recul pour avoir un échange plus ouvert avec vos pairs afin de bien choisir vos modalités et votre degré d'implication. La frustration ne doit plus être au rendez-vous ! « Ici, j'ai beaucoup d'avantages, et je suis libre d'exprimer mon avis », constate Gaston Jalbert. Une posture qui agrémente d'ailleurs beaucoup la vie au bureau « Travailler à mon âge change la perspective : je n'aspire à aucune promotion et je ne suis en compétition avec personne. Je reçois beaucoup plus de retours positifs qu'auparavant, ce qui est très gratifiant ! » La qualité de ces échanges désintéressés au contact de collègues plus jeunes vous nourrira beaucoup, tant intellectuellement que sur le plan personnel.

S'ÉCOUTER ET RESPECTER SON RYTHME

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour faire correspondre votre nouveau travail à l'énergie que vous souhaitez y consacrer. « Je suis un passionné, mais pas un *workaholic* ! confie M. Jalbert. Je tiens à être chez moi pour souper, à réserver du temps pour mon épouse, mes enfants et mes petits-enfants. » Temps partiel, horaires aménagés ou mandats en consultation sont parmi les options à considérer.

« J'ai une entente avec mon employeur qui m'autorise plusieurs semaines de congé par année, poursuit-il. Travailler et avoir ce temps libre me donne le luxe de voyager. » À la recherche de cet équilibre professionnel, personnel et financier ? Sachez vous préserver ! Quitte à revoir régulièrement vos plans pour les adapter à votre âge. « J'ai promis à mon épouse qu'à ses 65 ans, j'arrêterais de travailler à temps plein. Mais, je continuerai certainement à faire quelques mandats par année… tant que la santé me le permettra ! »



Le choix de rester sur le marché du travail alors que l'on pourrait s'arrêter doit être motivé par la satisfaction personnelle que vous obtiendrez de cette expérience. — PHOTO 123RF

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

Un coton-tige dans l'oreille a failli coûter la vie à un Britannique

Presse canadienne

MONTRÉAL — Un Britannique de 31 ans qui s'était nettoyé les oreilles avec un coton-tige a bien failli y laisser sa peau. L'homme a été hospitalisé après avoir été soudainement terrassé par des convulsions. Les médecins ont éventuellement découvert qu'un débris de coton s'était logé dans le conduit auditif externe, causant une infection et des abcès.

L'infection s'était propagée à la mastoïde, une structure osseuse du crâne qui communique avec l'oreille moyenne, et l'homme a eu besoin d'une intervention chirurgicale et d'antibiotiques intraveineux pour s'en remettre, peut-on lire dans le journal médical *The BMJ*. Ce n'est pourtant pas d'hier qu'on déconseille à la population de se nettoyer les oreilles avec un coton-tige.

« L'oreille n'a pas besoin d'un nettoyage quotidien, a rappelé le docteur Luc Monette, le président de l'Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec. Le cérumen est essentiel au conduit auditif externe, c'est une barrière, c'est une défense naturelle contre les bactéries et les champignons... S'il n'y a plus de cérumen, la peau peut sécher [...] et ça crée des portes d'entrée aux infections. »

Tenter de nettoyer le cérumen pourra le pousser vers la portion osseuse de l'oreille, où il n'y a plus de poils. On risque aussi de le coller un peu trop sur la peau et les poils, ce qui fera en sorte qu'il ne fera plus ressortir les éléments, les corps étrangers et la poussière au niveau du canal, ce qui se fait de façon naturelle. « Le problème est que les gens utilisent [un coton-tige] et ils pensent qu'ils vont nettoyer le cérumen, mais chaque fois, ils en poussent un peu, ils impactent tout ça, il y a toujours un peu de coloration sur leur conduit auditif externe, ils pensent faire un bon travail, mais le message ne passe pas [...] », a déploré le docteur Monette.

Qu'il provienne d'un coton-tige ou d'ailleurs, poursuit-il, un corps étranger peut faire en sorte qu'il y ait un bris au niveau cutané. Les bactéries pourront alors entrer et créer une infection. « Je pratique depuis 21 ans. Des corps étrangers dans le conduit auditif externe, on en voit régulièrement. Toute infection peut arriver chez un patient en bonne santé avec un corps étranger qui reste logé longtemps au niveau cutané », a-t-il dit.



PHOTO 123RF

OFFRE D'EMPLOI

Technicienne ou technicien en information au recrutement international

Consultez le site Internet du Cégep de Chicoutimi pour connaitre nos exigences et pour postuler.

Cégep de Chicoutimi | cchic.ca/emplois

5388589

Offre d'emploi

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

La Commission scolaire De La Jonquière étudiera, au cours des prochaines semaines, les offres de service reçues en vue de remplir le poste suivant :

2e affichage
2018-2019-C-01
Directrice générale adjointe ou directeur général adjoint

Profil et qualifications

- Vous possédez une formation de 2e cycle ou de 1er cycle universitaire dans un champs de compétence approprié et possédez 8 années d'expérience en gestion;
- Vous aspirez à relever un nouveau défi au sein d'une organisation orientée vers une mission sociale et éducative;
- Vous faites preuve d'une aisance à rallier les parties prenantes d'une organisation dont les enjeux sont complexes;
- Vous êtes reconnu à la fois pour votre rigueur, pour votre approche de gestion collaborative, pour votre agilité organisationnelle de même que pour vos habiletés relationnelles;
- Vous savez exercer un rôle-conseil auprès de la direction générale;
- Vous démontrez un leadership courageux et mobilisateur auprès des gestionnaires;
- Vous avez un intérêt marqué pour les processus d'amélioration continue et pour la gestion orientée vers les résultats;
- Vous faites preuve de sens politique, de diplomatie et de bienveillance dans vos communications.

Votre candidature nous intéresse !

Pour consulter les exigences de ces emplois et la procédure à suivre pour poser votre candidature :
www.csjonquiere.qc.ca (Onglet Carrières).
Seules les personnes retenues dans le processus de sélection seront contactées.

3644, rue Saint-Jules, Jonquière (Québec) G7X 2K9
Téléphone : 418 542-7551 poste 4276 • Télécopieur : 418 542-7673
rhumaines@csjonquiere.qc.ca • www.csjonquiere.qc.ca

COMMISSION SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE

5388505

TREMBLAY Assurance 5000 ASSURANCE
Cabinet de services financiers

Tremblay Assurance Ltée et Assurance 5000 inc., un des plus importants cabinets d'assurance de dommages, est à la recherche d'un gestionnaire de talents pour joindre les rangs de la Haute-direction de son organisation.

Fiers de compter sur une équipe de 60 professionnels passionnés et engagés, ils sont présents partout sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin d'offrir à sa nombreuse clientèle une vaste gamme de produits et services adaptés à leurs besoins.

DIRECTEUR(TRICE) FINANCIER(ÈRE)

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Relevant de la directrice générale, vous serez responsable de l'entière gestion et du suivi de l'ensemble des opérations comptables et financières de l'Entreprise et ce, avec l'assistance et le support de collaborateurs aguerris. De façon plus précise, vous devrez procéder à l'élaboration et l'interprétation des états financiers et des budgets, à la négociation d'ententes et de contrats auprès des institutions financières, des instances gouvernementales et autres, au contrôle des coûts ainsi qu'à l'analyse de la performance financière de l'Entreprise. Également, vous serez associé au processus d'optimisation des systèmes comptables et informatiques.

PROFIL RECHERCHÉ

Détenteur d'un baccalauréat en sciences comptables et d'un titre professionnel CPA, vous possédez une solide expérience de 8 ans acquise dans des postes d'analyse et de contrôle. Gestionnaire de talents, vous vous démarquez par votre leadership rassembleur, votre préoccupation aiguë face à l'atteinte d'objectifs stratégiques, votre grande capacité d'adaptation et vos habiletés de communicateur et de négociateur.

Ce poste alloue une rémunération compétitive qui est en relation directe avec le haut niveau de responsabilités qui y est rattaché. Le titulaire du poste sera affecté au bureau de Jonquière ou celui d'Alma, dépendamment de son lieu de résidence.

Si ce défi d'envergure vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ au plus tard le 8 avril 2019 par courrier électronique à l'adresse suivante :

MALLETTE **Madame Danielle Leclerc, MBA**
danielle.leclerc@mallette.ca

Nous vous remercions de votre intérêt et nous vous avisons que seules les personnes ayant été sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Nous souscrivons au principe d'équité en emploi.

5387804

CARRIÈRES/ FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

La **clinique dentaire Jobin et Boudreault** est à la recherche d'une personne d'expérience, pour faire des **rappels** ainsi que du **secrétariat dentaire**.

Le poste est d'environ 15 heures par semaine.

S.V.P. Nous faire parvenir votre C.V. **drmarcjobin@videotron.ca** encore venir nous le porter au

3801, de Montcalm, Jonquière

5388548

DÉRÉGLEMENTATION DU TAXI

Grève des chauffeurs lundi

Presse canadienne

MONTRÉAL — Furieux contre la déréglementation de l'industrie du taxi annoncée par le gouvernement Legault, des chauffeurs de taxi de partout au Québec menacent de déclencher une grève à compter de lundi.

« On a eu une rencontre hier soir [jeudi] à Montréal avec les différents comités. Il a été décidé à l'unanimité qu'on sortait en grève lundi matin, à 7 h. Ça va toucher toutes les régions du Québec », a prévenu, en entrevue, Serge Lebreux, porte-parole de l'Association des taxis des régions du Québec.

À Montréal, une assemblée des chauffeurs est prévue dimanche. Mais leur grogne est déjà palpable. « Les propriétaires de taxi sont tellement furieux et ils n'ont tellement plus rien à perdre que nous avons du mal à donner des réponses. Une chose est certaine : la situation va dégénérer très rapidement », a affirmé Abdallah Homsy, aussi porte-parole de chauffeurs.

Depuis le début du litige avec Québec et de l'arrivée d'Uber, les chauffeurs de la région de Montréal sont parmi les plus mobilisés au Québec.

« On est assez unis dans les circonstances. Les régions parlent d'une seule voix. Tout le monde est sur les blocs de départ. »

— Serge Lebreux

« On est assez unis dans les circonstances. Les régions parlent d'une seule voix. Tout le monde est sur les blocs de départ, tout le monde est crinqué, prêt à faire ce qu'il faut pour défendre leur fonds de pension, leur retraite », a lancé M. Lebreux.

Plus tôt cette semaine, le ministre des Transports, François Bonnardel, a annoncé une réforme, qui prévoit notamment de mettre fin au contingentement des taxis. Elle mettra aussi fin aux territoires exclusifs. Un chauffeur devra avoir un permis de classe 5 plutôt qu'un permis de classe 4C, comme c'est le cas à l'heure actuelle. De même, Québec mettra fin à l'immatriculation T réservée aux taxis.

Le gouvernement y voit une façon de moderniser l'industrie et d'alléger la réglementation qui l'encadre.

Mais aux yeux de M. Lebreux, la déréglementation proposée, « c'est carrément une expropriation » des chauffeurs qui ont payé des milliers de dollars pour leur permis de taxi. Avec la fin du contingentement, la valeur des permis va péricliter.

« Le gouvernement a un manque profond de respect envers le taxi », s'est exclamé M. Lebreux.

Il fait valoir qu'en région, les taxis servent souvent à transporter des patients, des échantillons médicaux, qu'ils font partie d'un ensemble qui dessert une communauté. « Le gouvernement prend des décisions pour les grandes villes et les imposent aux régions », critique M. Lebreux.

M. Lebreux s'excuse à l'avance des inconvénients que causera la grève lundi. « On offre nos excuses à la clientèle qui sera touchée. Les clients pourront contacter leur député provincial pour se plaindre. »

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Appel d'offres

Société québécoise des infrastructures

VENTE D'UN IMMEUBLE À SAINT-AMBROISE

PROJET : 271812



Désignation de l'immeuble : Un immeuble appartenant à la Commission scolaire de la Jonquière, connu et désigné comme étant les lots 5 776 455, 5 776 460, 5 776 461, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chicoutimi, et situé au 44, rue du Couvent à Saint-Ambroise. Le terrain offre une superficie approximative de 4700 mètres carrés sur lequel est construit un bâtiment (ancienne école) de 2 étages plus un sous-sol, le tout offrant une superficie totale d'environ 1350 mètres carrés.

Conditions de vente : Toute soumission doit être conforme aux conditions décrites dans la documentation de cet appel d'offres.

Renseignements et documentation : Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents d'appel d'offres par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca) ou au 514 856-6600 pour les résidents de la région de Montréal, et au numéro sans frais 1 866 669-7326 pour les résidents de l'extérieur.

Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec M. Roger Drolet au numéro de téléphone 418 646-1766, poste 8334 ou par courriel à rdrolet@sqi.gouv.qc.ca.

Visite des lieux : Le mercredi 27 février 2019 de 10 h 30 à 12 h, ou sur prise de rendez-vous en communiquant avec M. Roger Drolet.

Date et heure limites de réception des soumissions : Les soumissions devront être reçues dans une enveloppe scellée sur laquelle devra être apposée l'étiquette prescrite ou sa reproduction exacte au plus tard à 15 h, **le mercredi 1er mai 2019**, et être accompagnées d'une garantie de soumission et de signature du contrat de vente au montant de dix mille dollars (10 000 $). Elles seront ouvertes publiquement au 1075, rue de l'Amérique-Française, Québec (Québec) G1R 5P8, le même jour.

Les soumissions seront valides pour cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de clôture. La SQI n'est tenue d'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Québec

www.sqi.gouv.qc.ca

5378172

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
SIÈGE SOCIAL
3110, boulevard Martel
Saint-Honoré, G0V 1L0
Tél. : 418 673-1705
Téléc. : 418 673-7205
Sans frais : 1 888 673-1705

MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
POINT DE SERVICE
449, rue Principale
Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0
Tél. : 418 544-0113
Téléc. : 418 544-1081

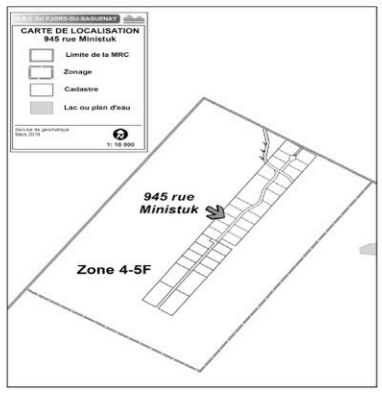
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, Christine Dufour, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay, concernant une demande de dérogation mineure faite en vertu du Règlement sur les dérogations mineures numéro 15-336 relatif aux territoires non organisés (TNO) de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **le 9 avril 2019, à 19 h, au chalet des loisirs de Saint-Félix-d'Otis, situé au 494, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis**, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :



M. Martin Arial demande d'accorder une dérogation mineure sur une propriété située dans le Domaine des cèdres centenaires au 945, rue Ministuk en TNO Lac-Ministuk et faisant partie de la zone 4-5F du Règlement de zonage numéro 15-332.

La demande vise à accorder une dérogation mineure sur la propriété, celle-ci portant sur la disposition 6.5 Normes d'implantation, section III, chapitre 6, du Règlement de zonage numéro 15-332 qui ferait en sorte qu'un garage isolé soit construit devant la résidence principale plutôt que derrière le prolongement du mur avant de celle-ci.

Au cours de cette assemblée publique, les personnes intéressées à propos de cette demande pourront se faire entendre par le conseil.

DONNÉ à Saint-Honoré, ce 23e jour de mars 2019.

Christine Dufour
Secrétaire-trésorière et directrice générale

5388041

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

Réfection de pavage (2019)
Routes Saint-Eusèbe et Notre-Dame
Soumission nº 2019-002

MARS 2019

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour le rechargement, le décohésionnement et le pavage sur la route Saint-Eusèbe et pour le pavage sur la route Notre-Dame situées sur son territoire.

Les soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription **SOUMISSION 2019-0002 - REFECTION DE PAVAGE (2019) - ROUTES SAINT-EUSÈBE ET NOTRE-DAME** devront être reçues au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien au 1209, boulevard du Sacré-Cœur (3e étage), **Au plus tard à 14 h 30 (heure locale), le mardi 9 avril 2019** et seront alors ouvertes publiquement à la salle du conseil à l'Hôtel de Ville de saint-Félicien immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnée ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone : 1 866 669-7326 (sans frais)
Site internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Saint-Félicien. Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 21 mars 2019.
Pour publication selon la loi dans le journal Le Quotidien édition du samedi 23 mars 2019 et dans le système électronique se@o d'appel d'offres.

5388674

TRAGÉDIE DES BRONCOS

Huit ans de prison pour le camionneur

Presse canadienne

MELFORT — Le camionneur qui avait causé l'accident mortel impliquant l'équipe de hockey junior des Broncos de Humboldt, il y a un an, a été condamné vendredi à huit ans de prison.

Jaskirat Singh Sidhu, âgé de 30 ans, de Calgary, avait plaidé coupable plus tôt cette année à 29 chefs de conduite dangereuse ayant causé la mort ou des lésions corporelles. Sidhu, debout pour entendre la peine, regardait droit devant lui, vendredi matin, au palais de justice de Melfort, en Saskatchewan.

La juge Inez Cardinal a déclaré qu'elle avait déterminé cette peine en sachant très bien qu'on « ne pourra jamais revenir en arrière ». Elle a précisé que les remords et le plaidoyer de culpabilité de Sidhu avaient été des facteurs atténuants dans la peine infligée. Mais la juge a aussi expliqué qu'elle devait prendre en compte le nombre de personnes décédées ou gravement blessées, qui étaient confrontées à des défis pour le reste de leurs jours.

Sidhu avait omis de respecter un panneau d'arrêt obligatoire et son semi-remorque s'était trouvé devant l'autocar de l'équipe de hockey junior qui arrivait au carrefour d'une route rurale du nord de la Saskatchewan, en avril dernier. Seize personnes ont été tuées et 13 autres ont été blessées – toutes des occupants de l'autocar des Broncos.

La juge Cardinal a rappelé que cette collision était évitable. « M. Sidhu aurait eu amplement le temps de réagir [...] s'il avait été attentif aux panneaux d'arrêt obligatoire, a-t-elle estimé. Il faudra bien un jour mettre un terme à ce carnage sur nos routes. »

La Couronne souhaitait que Sidhu purge une peine de 10 ans de prison; la défense soutenait que d'autres causes suggéraient une fourchette allant de un an à quatre ans et demi.

DES REMORDS SINCÈRES

La juge Cardinal a commencé sa lecture, vendredi, en nommant chacune des victimes de la tragédie. Elle a ajouté que la centaine de déclarations d'impact des victimes et de leurs proches avaient été accablantes.

La juge a aussi rappelé que les joueurs de hockey morts dans l'accident étaient des athlètes talentueux, alors que d'autres occupants de l'autocar rêvaient de fonder une famille – ou l'avaient déjà fait. « Des familles ont été déchirées ; certains sont sujets à la dépression, à l'anxiété ou à des crises », a-t-elle dit. La juge a également parlé des survivants, qui, a-t-elle suggéré, « affichent un visage courageux pour se montrer forts ».

Les avocats de Sidhu avaient plaidé que le camionneur éprouvait des remords et qu'il risquait d'être expulsé vers son pays d'origine, l'Inde, après avoir purgé sa peine. La juge Cardinal a dit croire que Sidhu était sincère dans ses remords.

UNE VRAIE « FUSÉE »

Lors de l'audience de détermination de la peine, en janvier, on a appris que Sidhu roulait à une vitesse comprise entre 86 et 96 km/h lorsqu'il est passé devant quatre panneaux l'avertissant d'un croisement imminent – et avant de s'approcher d'un panneau d'arrêt surdimensionné, avec feux clignotants.

Le procureur de la Couronne Thomas Healey a plaidé que Sidhu aurait dû voir la route très passante devant lui, mais aussi la voiture arrêtée de l'autre côté de la route, qui attendait comme il se devait le passage de l'autocar des Broncos.

Me Healey a décrit le camion comme une « fusée » surgissant à l'intersection, ce qui n'a pas laissé le temps au chauffeur de l'autocar d'éviter la collision.

L'avocat de la défense, Mark Brayford, a déclaré que Sidhu avait été embauché par une petite entreprise de camionnage de Calgary trois semaines plus tôt. Il a passé deux semaines avec un autre camionneur avant d'être lancé seul sur les routes.

Me Brayford a suggéré que Sidhu avait été distrait par une bâche qui claquait au vent sur son chargement de mousse de tourbe.

L'équipe de hockey a publié une déclaration juste après le prononcé de la peine.

« Le fait que cette cause soit réglée et que la peine soit prononcée constitue un grand pas en avant dans le processus de guérison des survivants, des familles en deuil, de notre organisation et de la communauté de Humboldt et des environs », a déclaré le président des Broncos, Jamie Brockman.

« La peine sera sujette à des opinions divergentes, mais ce qui est important, c'est que M. Sidhu ait plaidé coupable, qu'il ait manifesté des remords et qu'il soit tenu responsable de ses actes insouciants. »



La collision aurait pu être évitée si Jaskirat Singh Sidhu avait été attentif aux panneaux d'arrêt obligatoire. — PHOTO PC, KAYLE NEIS

CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES

DOLBEAU
MISTASSINI
LA CHALEUR DU NORD DU LAC

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Demande de soumission
Fourniture de pièces et accessoires – Égout -Aqueduc
Contrat : C-2447-2019

Avis aux soumissionnaires

La Ville de Dolbeau-Mistassini demande des soumissions pour la fourniture annuelle de pièces et accessoires pour le réseau d'égout et d'aqueduc.

Les présentes soumissions seront reçues dans des enveloppes cachetées, portant la mention : **« Contrat C-2447-2019 – Fourniture de pièces et d'accessoires – Égout et Aqueduc»** et adressées à :

Me André Côté, avocat, greffier
Ville de Dolbeau-Mistassini
1100, boulevard Wallberg
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1G7

Les soumissions devront être reçues avant **11 heures le 11 avril 2019** et seront ouvertes le même jour à la même heure en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville en présence des intéressés.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents nécessaires pour soumissionner sur le site du Système électronique d'appels d'offres (SEAO) à partir du 26 mars 2019.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce 13 mars 2019

Stéphanie Noël, responsable des approvisionnements

5388822



Entre autres, le bébé a subi une fracture du crâne, nécessitant une hospitalisation de cinq jours. — PHOTO 123RF

Un bébé victime d'un père violent

Trois ans de pénitencier pour un père qui a violenté son poupon de 11 semaines



ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Lucas* a giflé son bébé de 11 semaines. Puis, trois mois plus tard, dans un autre moment de colère, il a cogné la tête du poupon sur un îlot et l'a secoué violemment. Le père, sans antécédent judiciaire, a été condamné à trois ans de pénitencier pour ces gestes de violence.

Le petit Nathan* est né le 2 octobre 2016. Sa mère a été déclarée inapte à s'en occuper en raison de graves problèmes psychologiques.

Le père, Lucas, 28 ans, assumait donc tous les soins et toutes les responsabilités, sous la supervision de la Direction de la protection de la jeunesse.

Le 22 décembre 2016, une intervenante sociale rend visite au père. Elle remarque que Nathan a de nombreuses ecchymoses au visage. Le père admet avoir donné une claque à son enfant. Il affirme être en dépression.

Le bébé est aussitôt confié aux soins de sa grand-mère. Lucas sera arrêté deux mois plus tard et accusé de voies de fait.

À la mi-mars 2017, le père et le fils vivent chez la grand-mère, à Lévis. Lucas n'a pas le droit d'être seul avec son fils. La grand-mère sort quelques minutes pour déneiger son patio. Elle voit son fils qui donne le biberon à Nathan.

Lorsqu'elle revient dans la maison, la grand-mère est surprise de voir que le boire est déjà terminé. Lucas explique brièvement que son fils n'avait pas soif. Plus tard dans la nuit, le bébé est inconsolable, fiévreux et pleure en se tenant la tête.

Lucas ne fait rien pour l'aider et laisse sa mère soigner le bébé.

Le lendemain, lors d'un rendez-vous médical déjà prévu, le médecin décèle des lésions qui ne peuvent être accidentelles. Le bébé est transféré au CHUL, où les médecins constatent une fracture du crâne. Le bébé est hospitalisé durant cinq jours.

Lucas admettra aux policiers que, excédé, il a laissé tomber son bébé sur l'îlot de la cuisine. Quelques heures plus tard, alors que l'enfant pleurait de douleur dans sa couchette, le père l'a pris brusquement et l'a secoué à quelques reprises.

Selon le père, les pleurs du bébé lui faisaient vivre beaucoup de colère.

Lucas a plaidé coupable en mars 2018 aux voies de fait graves et voies de fait lésions.

La défense plaidait pour une peine de trois mois de prison alors que la Couronne réclamait une peine sévère entre trois et cinq ans de pénitencier.

La juge Hélène Bouillon de la Cour du Québec a estimé qu'il fallait insister sur la dénonciation et la dissuasion face à une violence aussi grave faite sur un aussi jeune enfant. Elle a donc imposé une peine de trois ans de pénitencier.

Nathan était « un tout petit bébé vulnérable et dépendant de son père », insiste la juge Bouillon. « La DPJ suivait la famille depuis sa naissance ; l'accusé aurait pu demander de l'aide s'il trouvait la situation difficile », ajoute-t-elle.

Le père est parti vers le box de détention sans manifester d'émotion.

Le petit Nathan a été confié à une famille d'accueil jusqu'à sa majorité. Aujourd'hui âgé de 2 ans et demi, il présente de légers retards de développement. Il est toutefois difficile de prévoir, disent les experts, les conséquences à long terme du traumatisme crânien. Les spécialistes notent le bon potentiel de réhabilitation de Nathan, surtout grâce à l'implication attentive de la famille d'accueil.

* Prénoms fictifs

Un chat bengal blesse deux personnes dans le quartier Valin

MÉLISSA VIAU
mviau@lequotidien.com

Deux personnes du quartier Valin, à Canton-Tremblay, se sont fait mordre par un chat errant de race bengal.

Les citoyennes s'inquiètent pour la sécurité des gens, qui, tout comme elles, seraient portés à toucher l'animal. « Le plus dangereux, c'est que le chat vient nous voir quand on l'appelle et il semble vraiment affectueux », remarque Nathalie Auclair.

Le premier incident a eu lieu le 15 mars sur la rue Alice. Remarquant le beau chat de race qui fouillait dans les poubelles de son voisin, Audrey s'est avancée pour faire la rencontre du félin, qui ne semblait pas menaçant.

« Il se frottait la joue contre ma main et soudain, il m'a violemment mordue. J'ai même eu le réflexe de me protéger le visage parce que j'étais certaine qu'il allait m'attaquer », se remémore Audrey.

Quand le chat a enfin lâché sa prise, il est descendu des poubelles pour aller voir une amie qui se trouvait avec Audrey.

« La douleur était atroce. C'était comme si j'avais reçu un coup de couteau. J'avais aussi des marques de griffes », réfléchit la femme, qui s'est empressée de mettre sa main dans la neige.

Audrey a désinfecté les quatre trous de dent laissés dans sa peau et les égratignures avec de l'alcool à friction. « Je n'aurais peut-être pas réagi ainsi si c'était mon chat de maison qui m'avait mordue, mais comme c'était un chat qui fouillait dans les poubelles, j'ai décidé de me rendre à la pharmacie », poursuit-elle.

À la pharmacie, on lui recommande fortement d'aller à l'urgence pour recevoir des antibiotiques. « Je prends un antibiotique quatre fois par jour pour sept jours », précise-t-elle.

Les professionnels de la santé avisent que, peu importe la provenance d'un chat, qu'il soit errant ou pas, les bactéries dans sa gueule sont tout aussi nombreuses et peuvent engendrer de graves complications.

Le deuxième incident s'est déroulé le 20 mars sur la rue Anna, toujours dans le quartier Valin. Nathalie Auclair était à l'extérieur quand elle a vu le chat bengal venir à sa rencontre et se frotter sur ses jambes. Quand elle a cessé de le flatter, l'animal l'a attaqué, lui infligeant des blessures au bras. « J'ai 52 ans. J'en ai eu des chats, mais je n'ai jamais vu un chat aussi dangereux de ma vie », lance M^me^ Auclair.

La dame a elle aussi eu extrêmement peur de se faire sauter au visage. « J'ai de profondes égratignures. Il n'a pas réussi à me mordre, mais ça saignait abondamment », relate-t-elle.

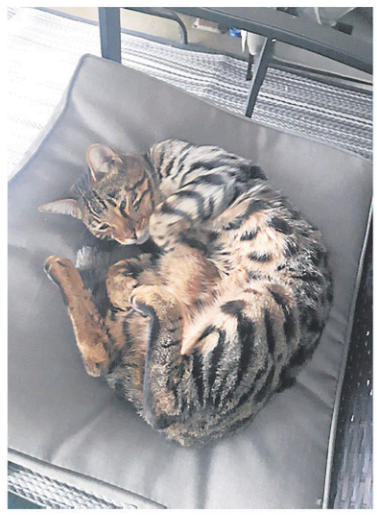
Celle qui a un oiseau, un chat et un chien se rassure de ne pas l'avoir fait entrer dans la maison. « Il faudrait mettre une pancarte sur les boîtes à malle à l'entrée du quartier pour aviser les gens que ce chat est dangereux », propose la résidente de la rue Anna.

Dans les prochains jours, Audrey a convenu de se procurer une cage-trappe au refuge de son secteur afin de capturer l'animal. « Il y a beaucoup d'enfants dans le quartier, et je m'inquiète pour leur sécurité. » Après l'avoir capturé, elle le confira au Refuge des animaux de Chicoutimi pour vérifier si l'animal est identifié d'une micropuce afin de retrouver son propriétaire.

Ce n'est pas la première fois que les résidants du quartier Valin voient ce chat de race errer. « En fait, je crois que c'est plutôt une chatte. Ça fait deux ans que je la vois rôder. Elle vient souvent sur mon patio. Il y a deux ans, remarquant sa grosse bedaine et ses tétines sorties, je l'avais fait entrer chez moi, croyant qu'elle s'apprêtait à accoucher », raconte Audrey. Constatant l'agressivité de l'animal, la mère de deux enfants avait décidé de lui rendre sa liberté.



Un chat bengal, qui semblait bien domestiqué, a changé drastiquement de comportement pour mordre Audrey, qui tentait de le flatter alors qu'il fouillait dans les poubelles de son voisin. — PHOTO COURTOISIE



Ce chat, possiblement de race bengal, dort souvent sur le patio d'une voisine d'Audrey. — PHOTO COURTOISIE

RESCAPÉS POILUS

Selon le groupe Rescapés Poilus, qui a l'habitude de venir à la rescousse des chats errants de la région, tous les chats devraient être gardés dans la maison, dans la cour ou dans une chatière extérieure. « Les chats ne sont pas moins dangereux qu'un chien, même s'ils ont l'air plus inoffensifs », intervient Jackie Alary, qui a suivi plusieurs formations en comportement félin et qui est famille d'accueil pour les chats de Rescapés Poilus.

CÉGEP DE JONQUIÈRE

Une journée du conte pour les jeunes

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Près de 400 élèves de niveau primaire et préscolaire ont découvert vendredi l'univers magique du conte dans le cadre de la première édition d'une journée dédiée aux conteurs et à leurs histoires captivantes, qui avait lieu entre les murs du Cégep de Jonquière.

À l'invitation des étudiantes en Techniques d'éducation à l'enfance Nadeje Merola et Morgane Piccini, quatre conteurs professionnels issus du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont accepté de se prêter au jeu afin de faire découvrir des contes culturels de la région à 380 élèves de CPE et des écoles primaires Le Tandem et Notre-Dame-du-Sourire de Jonquière.

Ainsi, Germaine Dubé, Bertrand Bergeron, Yvon Paré et Ken Villeneuve se sont succédé sur le devant de deux scènes érigées dans autant de salles à proximité des Pas perdus du Cégep de Jonquière.

> **« Les jeunes sont habitués de se faire raconter des histoires. C'est le public parfait. »**
>
> — Yvon Paré

IDÉE NÉE D'UNE BOÎTE

L'idée de tenir cet événement découle d'une activité de création de contes qui avait lieu à l'intérieur du programme de Techniques d'éducation à l'enfance.

« On a créé une boîte à contes [dans laquelle les étudiants déposaient leurs propres histoires] et on s'est dit qu'on voudrait l'exploiter. Pour créer des contes, qui de mieux pour nous enseigner que des conteurs ? Alors, on a eu l'idée de faire venir des conteurs, et ensuite des enfants. On est allés sur Internet pour les trouver et [les quatre conteurs] ont tout de suite embarqué », raconte Nadeje Merola.

« C'est un beau public. Les jeunes sont habitués de se faire raconter des histoires. C'est le public parfait. Je pense que c'est un événement qui peut devenir beau et grand parce qu'ils commencent à la base, avec des jeunes. S'ils aiment ça, ils vont revenir l'an prochain. C'est comme ça qu'un public se développe, et le conte, c'est une belle manière d'aller vers la littérature, vers les livres », explique Yvon Paré, un journaliste retraité du *Quotidien* et du *Progrès* qui se présente aujourd'hui comme romancier et conteur.

Chaque conteur a donc livré ses contes à raison d'exposés d'une durée de 30 minutes chacun vendredi après-midi. En soirée, l'événement était aussi ouvert au grand public. De 18 h à 22 h, une activité à micro ouvert proposait aux adultes qui le souhaitaient de venir présenter un conte devant public en compagnie des conteurs professionnels invités.



Plusieurs jeunes de niveau primaire et préscolaire ont pu entendre des contes au Cégep de Jonquière. — PHOTO LE PROGRÈS, SOPHIE LAVOIE

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (M. JOSEPH-ERNEST)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 21 mars 2019, à l'âge de 86 ans et 7 mois, M. Joseph-Ernest Bergeron, époux de dame Marie-Claire Bolduc, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont le lundi 25 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le mardi 26 mars 2019, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 45. Les funérailles suivront à l'église Sainte-Famille de Jonquière à 11 h.

Il était le fils de feu M. Joseph Bergeron et de feu dame Rose-Anna Lajoie.

Il laisse dans le deuil son épouse dame Marie-Claire Bolduc; ses enfants: Jean-Yves Bergeron (Lise Briand), Alain (Céline Girard), Richard, Lisette (feu Claude Tremblay), Pierre (Anne Proulx), Marthe (Érol Bouchard), Roger (Danielle Proulx), Régis et Lucy; ses 24 petits-enfants et ses 17 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: feu William Bergeron, feu Félix, feu Cécile, feu Annette, feu Yvonne et feu Hedwige. Il laisse également dans le deuil plusieurs demi-frères et demi-soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Fonds de dotation Santé Jonquière sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Bergeron et partager un souvenir, visitez notre site au

www.naultetcaronstefamille.ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. MAURICE)



Le 20 mars 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 86 ans et 6 mois, M. Maurice Bouchard, époux de feu Mme Angèle Castonguay, demeurant aux Jardins Ste-Émilie de Jonquière, autrefois rue Labrecque, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le dimanche 31 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 1er avril 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 1er avril 2019 à 11 h à la Résidence funéraire Arvida. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Maurice Bouchard et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida. Il était le fils de feu Mme Bernadette Tremblay et de feu M. Joseph Bouchard. Il laisse dans le deuil ses nièces: Sylvie Castonguay (Jean-Claude Gauthier), Nathalie (Mario Chouinard); ses petits-enfants de coeur: Michaël, Patrick, Vicky, Émilie, Antoine. Il était le frère de: feu Aliette Bouchard (feu Roland Bouchard), feu Yvette (feu Joseph-Henri Couture), feu Jos-Louis (feu Ida Fortin), Lucien (Solange Tremblay), feu Majoric, frère du Sacré-Coeur, feu Fernand (Marie-Paule Belley), feu Julienne (feu Jean Desbiens), feu Yolande (feu Robert Lévesque), Judith (feu Germain Simard), Rachel (feu Jean-Yves Gilbert), Jean-Noël (feu Simone Lavoie), feu Georges (Marie Hamel), Henriette (feu Réjean Lachance); le beau-frère de: feu Laurent Castonguay (feu Marguerite Turcotte, feu Desneiges Dubois), Armande (feu Sylvio Riverin), feu Rolande (feu Gaudiose Riverin), feu Étiennette (feu Hervey Talbot), feu Huguette (Roland Fraser), feu Erielle, feu Joseph Alphonse (Monique Tremblay). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à M. Maurice Bouchard. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BOILY (MME JEANNE-MANCE)



Le 16 mars 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, entourée de l'amour de ses proches, à l'âge de 87 ans et 11 mois, dame Jeanne-Mance Boily, épouse de feu M. Charles-Émile Hébert, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 5 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 6 avril 2019 à 10 h 30 à la chapelle de la cathédrale de Chicoutimi. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Nancy Hébert, Johane (Marc Cantin), Denis (France Béland); ses petits-enfants adorés: Roxane et David Hébert, Tommy et Dave Simard, Patrick, Sébastien et Christian Cantin; son arrière-petite-fille Romie Rondeau. Elle était la soeur de: feu Jules-Émile Boily (feu Isabelle Bergeron), Léon-Maurice (feu Noëlla Dallaire), feu Marcel (feu Monique Allard), feu Ghislaine (feu André Lavoie), feu Céline (feu Roméo Harvey), Monique, feu Clément, feu Yvon-Robert (Lucienne Roy), feu Gilles, feu Gaëtan, Louisette, feu Jocelyn. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Boily et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DE CICCIO (M. VITTORIO)



Le 17 mars 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 77 ans et 4 mois, M. Vittorio De Ciccio, époux de Mme Andrée-Dolorès Lalancette, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Maria Grazia Verdone et de feu M. Alguido De Ciccio. Il a été propriétaire du Restaurant Vittorio. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 23 mars 2019 de 10 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 23 mars 2019 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre son épouse, Mme Andrée-Dolorès Lalancette, il laisse dans le deuil ses enfants: Dina De Ciccio (Steeve Tremblay), Sandra (Christian Gagnon), Carolina (Danny Tremblay) et Patricia (Michel Brouillette); ses 6 petits-enfants: Maxime Tremblay, Lysa-Marie Tremblay, Rosalie Lavoie, Amélia Lavoie, Victoria Brouillette et Albert Brouillette. Il était le frère de: feu Ludovic De Ciccio, feu Maria, feu Héléna, feu Alessandro, Sébastiano, Mario, Bruno, Armando et Anna. Il était le beau-frère de: Claudia Lalancette, Donalda, Renat, Ryna et Madeleine. Il laisse également dans le deuil de nombreux beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du département de gériatrie de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à M. De Ciccio.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Que faire lors d'un décès?

Tout d'abord, prendre rendez-vous avec votre Coopérative funéraire:
Résidence funéraire du Saguenay Jonquière : 418 547-2116

Dès ce moment, nous prendrons quelques informations importantes et nous vous ferons la liste des choses à apporter pour les arrangements funéraires (photo, cartes, vêtements, etc).
Lors de cette rencontre, nous serons à l'écoute de vos besoins, nous partagerons avec vous notre vécu auprès des familles endeuillées et nous vous ferons part de nos suggestions et conseils afin de faire les bons choix pour les rituels funéraires. Par la suite, nous établirons avec vous :

Le moment d'exposition • Le choix des biens et des services pour la personne décédée • La disposition du corps ou des cendres

Nous rédigerons le communiqué de décès, nous réserverons aussi l'heure des funérailles à l'église de votre choix et compléterons les formulaires légaux nécessaires.
Ensuite, nous vous donnerons la liste des tâches urgentes à faire jusqu'aux funérailles. Nous vous remettrons également toutes les brochures dont vous aurez besoin pour effectuer les démarches importantes lors d'un décès.
Mais surtout, dès notre première rencontre, nous tisserons avec vous un lien de confiance important afin de bien vous accompagner sur cette route du deuil. Lorsque vous nous choisissez pour vous accompagner et nous confier une personne significative de votre vie, nous sommes très conscients de la grande responsabilité que nous avons de bien vous guider.
Nous croyons fermement en votre capacité à faire face au deuil. Nous serons auprès de vous pour vous accompagner à faire des choix éclairés sur l'importance des rituels funéraires.
Toute l'équipe de votre coopérative vous partagera son vécu, son expertise, ses connaissances, ses conseils mais surtout son attention, sa tendresse, sa délicatesse.

«Vous accompagner est un privilège»



BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

Brigitte Deschênes

5378798

AVIS DE DÉCÈS

DUFOUR (M. MICHEL)



Le 20 mars 2019, est décédé à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 75 ans et 2 mois, M. Michel Dufour, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu Mme Simone Larouche et de feu M. Jean-Baptiste Dufour. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 29 mars 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 30 mars 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 30 mars 2019 à 11 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées avec son fils au cimetière d'Arvida (Jonquière).

Michel est allé rejoindre son fils Pierre qu'il aimait tant. Il laisse dans le deuil ses petits-enfants: Andréanne, Pénélope, Elliot et Clara-Élizabeth Dufour; la mère de son fils, IrèneTremblay; sa belle-fille Patricia.

Il était le frère de: Huguette Dufour (feu Robert Larouche), Réal (Pauline Fortin), Solange (feu Frank Piluso), Réjeanne (Jacques Allard), Laurien, Jacinthe, Murielle (Denis Lamontagne), Claudette (feu Gaston Gobeil), Alain (Micheline Lavigne), Claire (Réjean Blais), Gaétan (Doris Lamontagne), Romuald (Rachel Benard), Lise, Clément (Reine Tremblay) et Normand (Doris Hudon).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille vous encourage fortement à donner généreusement à la Maison de soins palliatifs du Saguenay où il a reçu de précieux soins de confort durant les derniers moments de sa vie. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (MME MARGUERITE CÔTÉ)



Le 16 mars 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 79 ans et 11 mois, Mme Marguerite Côté (Gauthier), épouse de feu M. Régis Gauthier, demeurant rue Poitras, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le samedi 23 mars 2019 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 14 h à l'église St-Philippe. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Marguerite Côté et les cendres seront déposées au columbarium Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Malvina Lapointe et de feu M. Welly Côté.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Édithe Gauthier (Jean-François Perron), Éric (Manon Tremblay). Elle était aussi la mère de: feu Rémi Gauthier (Carole Asselin (Martin Bédard)). Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants: Caroline, Michaël (Laurie), Matthieu (Janie), Samuel (Marie-Claude), Sophie (Emy); ses arrière-petits-enfants: Olivia, Clara, Henri, Tom et Loulou; ses frères et soeurs: Guy Côté (Pierrette Boivin), Claude (Georgette Gauthier), Paulette (Fernand Boudreault), Suzanne (feu Noël Larouche), Louise (Adélard Tremblay), Jean-Marc (Nicole Potvin), Jocelyne (Jean-Rock Gobeil). Elle était aussi la soeur de: feu Gaston Côté (Solange Riverin); la belle-soeur de: feu Raymond Gauthier (Yvonne Harvey), Adrienne (feu René Boudreault), feu Colette (feu Raymond Bolduc), feu Ghislain (Brigitte Sasseville), feu Jacques (Dolorès Girard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Maison de soins palliatif du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (MME HUGUETTE)



Le 21 mars 2019, est décédée à l'âge de 87 ans et 6 mois, Mme Huguette Fortin, épouse de feu M. Gaston Dallaire, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Jeannette Tardif et de feu M. Armand Fortin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 6 avril 2019 de 14 h à 17 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 6 avril 2019 à 17 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au columbarium de la Sérénité.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane Dallaire (Denis Gélineau), feu Jacques, Guy et Yves (Bianca Desgagné); ses petits-enfants: Dany, Marjolaine, Mathieu, Hugo, Karina, Sébastien et Alexandre; ses arrière-petits-enfants: Daphnée et Cédric.

Elle était la soeur de: feu Gilles Fortin (feu Dolorès), Yvan, feu Robert (Patricia), feu Murielle, feu Gaston (feu Françoise Hanson), Armande (feu Bernard Dallaire) et Pauline (Martial Arseneault). Elle était la belle-soeur de: feu Cécile Dallaire (feu Lorenzo Tremblay), feu Astride (feu Marie-Ange Turcotte), feu Léonard (feu Jeanne Larouche), feu Paul (feu Aline Lamontagne), feu Thérèse, Irène (feu Robert Hudon), feu Marcel, feu Ghislaine (feu Edmond-Louis Girard) et feu Jeanne (feu Conrad Simard). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

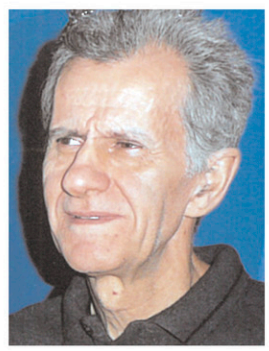
Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

KELLY (M. MICHEL)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 21 mars 2019, à l'âge de 74 ans, M. Michel Kelly, conjoint de Mme Lisette Gauthier, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu M. Paul-Eugène Kelly et de feu Mme Rita Martin. M. Kelly fut à l'emploi de Portes et fenêtres LGC pendant de nombreuses années. Il laisse dans le deuil outre sa conjointe Mme Lisette Gauthier, ses enfants: Frédéric Kelly (Stéphanie Dufour), Johnny Kelly (Myriam Boudreault); ses petits-enfants: Alexandra, Cédric, Jordan, Brandon, Leila Kelly, Alexia Dufour, Julia Lévesque. Il était le frère de: Diane Kelly (feu Jean-Guy Lechasseur), Rémi (Diane Rodrigue), Christiane (feu Robert Whalen), Réjean (feu Agathe Lavoie), Serge (Céline Hardy), Lise, feu Normand, Réginald, Monique (Thomas Savoie), Sylvain (Pauline Lespérance), Martin (Suzanne Jean), Carol (Nancy Larouche), Caroline, Sonia (Michel Rouleau). Il était le beau-frère de: Yvon Gauthier (Evelyne Desbiens), Lucienne (Fernand Morneau), Gaétan (Rosanne Gagné), Marie (feu Justin Boudreault), Thérèse (feu Fernand Gagnon), Claire (Alain Tremblay). Il laisse également dans le deuil sa filleule Caroline Kelly et son filleul Guy Gagnon ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et ami(e)s. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à cancer.ca Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Kelly et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (M. NORMAND)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 21 mars 2019, à l'âge de 67 ans et 2 mois, M. Normand Gagné, époux de dame Johanne Truchon, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 29 mars 2019 de 19 h à 22 h. Le samedi 30 mars 2019, la famille recevra les condoléances de 9 h à 10 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils.

Il était le fils de feu M. Armand Gagné et de feu dame Alice Gauthier.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Johanne Truchon, ses enfants: Dominic Gagné (Robin Tremblay), Jean-Philippe. Il était le frère de: feu Huguette Gagné (feu Réal Grenon), feu Raymon, feu Michel O.M.I , feu Jean-Yves, feu Hervé (feu Thérèse Lévesque), feu Richard, feu Jeanne (Fernando Gomes), feu Micheline, Gilles-Armand (Suzanne Bouthillier), Gontrand (France Savard), Nicole, Vivianne, Christelle, feu Julienne, Pierre (Marie Furlotte), feu Jacques. Il était le beau-frère de: Mario Truchon (Francine Ringuette), Ginette (feu Gilles Bélanger), Gérald (Thérèse Bergeron), Claude (Line Guillemette), Daniel (Hélène Simard), Linda (Daniel Lapointe); le gendre de Mme Jeannette Gauthier (feu M. Gilbert Truchon). Il laisse également dans le deuil ses filleuls: Patrick Gagné et Dany Truchon; plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Il fut à l'emploi de la C.S.R.S. pendant de nombreuses années, principalement aux écoles St-Coeur-de-Marie et St-Antoine. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi (département pneumologie) pour les bons soins et leur soutien. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gagné et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MURDOCK (M. CRAIG JR)



Est décédé des suites d'un long combat avec force, courage et résilience, entouré de l'amour des siens, le 19 mars 2019, à l'âge de 63 ans et 4 mois, M. Craig Murdock Jr, époux de Mme Caroline Rousseau, demeurant à St-David de Falardeau. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le dimanche 24 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Lundi, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Les funérailles auront lieu le lundi 25 mars 2019 à 14 h à la cathédrale de Chicoutimi.

Il était le fils de feu M. Craig Murdock et de feu Mme Adrienne Amiot.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Caroline Rousseau; ses enfants tant aimés: Simon-Pierre (Geneviève Bertrand), Sara-Ève (Guillaume Alarie), Nicolas (Claudia Lalancette); les enfants de sa conjointe: Stéphanie Martel Rousseau (Pierre-Yves Gobeil), Charly Duchesne Rousseau et les petits-enfants: Hubert et Henri; ses frères et soeurs: Paul Murdock (Hélène Talbot), Andrée, Michel (Suzan Boswick), Nathalie; ses beaux-parents: Ghislain Rousseau (Line Boucher), Lise Tremblay (Maurice Perron); son beau-frère Dany Rousseau (Martine Thériault). Il laisse également dans le deuil les membres de la famille Simard, plusieurs neveux et nièces, tous ses loyaux amis et ses collègues de travail de chez Réfrabec, parents et amis. La famille tient à remercier pour leur gentillesse et les bons soins de tous les instants, l'équipe si précieuse du CLSC Saguenay et de la Maison de soins palliatifs du Saguenay. Également un remerciement particulier à son ami de toujours, qu'il considérait comme son frère, Jean-Pierre Hakim, qui a été présent à chaque instant. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation Procure (cancer de la prostate) sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Murdock et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.





AVIS DE DÉCÈS

NAUD (SOEUR LUCIE)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le mercredi 13 mars 2019, à l'âge de 87 ans et 3 mois, soeur Lucie Naud, originaire de Notre-Dame-de-La-Doré. Elle avait prononcé les voeux de religion depuis 63 ans et 7 mois.

La dépouille mortelle sera exposée à

la Maison Mère des soeurs Antoniennes de Marie
929, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi

le jour des funérailles, le samedi 23 mars 2019, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 23 mars 2019 à 10 h à la chapelle de la Maison Mère et l'inhumation suivra au cimetière de la congrégation.

Soeur Lucie Naud était la fille de feu M. Gédéon Naud et de feu dame Marie-Anne Lepage.

Elle était la soeur de: feu Onias (feu Yvonne Déry), feu Alida (Antonienne de Marie), feu Annette, feu Antoinette (feu Ludger Murray), feu Irène, feu Rachel (feu Adrien Landry), feu Amable (feu Alice Genest, feu Annette Boutin), Thérèse (feu Jean-Guy Lavoie, feu Albert Lévis), l'abbé Louis, Céline (feu Julien Thibodeau).

En plus de sa famille, des membres de sa communauté religieuse, elle laisse dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. YVON)

Est décédé, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 20 mars 2019, à l'âge de 78 ans et 3 mois, M. Yvon Ouellet, époux de feu Mme Louisette Fournier et ami de coeur de feu Mme Marie-Reine Dallaire, demeurant à Saint-Félicien et natif de La Doré. Il était le fils de feu M. Joseph Ouellet et de feu Mme Rosalie Poirier. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le dimanche 24 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 25 mars 2019 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien.

Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Il laisse les enfants de son épouse: feu Jeanne-d'Arc Simard, Lisette Simard (Julien Lavoie) et Anne Simard (Guy Gagnon); ses petits-enfants: Dominic Lehoux (Claudia Dusablon), Michaël Simard, Tracy Lehoux (Philippe Girard), Gabriel Simard et François Simard (Stéphanie Thibeault); ses arrière-petits-enfants: Damien Lehoux, Benjamin Girard, Élodie et Derek Simard. Il était le frère de: soeur Madeleine, s.c.q., feu Lucien, feu Florian (Yolande Tremblay), feu l'abbé Maurice, Joseph-Henri (feu Isabelle Huot, Lucie Dionne), feu Jean-Guy, feu Angela (Laurian Dubois), Lucie (Joseph Lepage), Jacques (Francine Lachance), Claire (Marcel Mailloux), feu Justin (Carole Napier), Jacinthe (Rodrigue Bédard), Bernadette et feu Christiane; le beau-frère de: feu Yolande Fournier (feu Gérard Guay) et Madeleine Fournier (feu Edmond Robert). Également, il laisse ses filleules: Nadine Bédard et Catherine Guay-Paradis, plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 www.jedonneenligne.org/havredulac/DIM/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

PAGÉ (M. JEAN-NOËL)

Le 21 mars 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 88 ans, M. Jean-Noël Pagé, époux de dame Armande Duchesne, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le lundi 25 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Mardi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Une célébration de la Parole aura lieu le mardi 26 mars 2019 à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Il était le fils de feu M. Oscar Pagé et de dame Léontine Tremblay. Il laisse dans le deuil outre son épouse dame Armande Duchesne, ses enfants: Lise Pagé (Alain Lalumière), Gilles (Sylvie Duchesne), Yves (Line Blackburn), Claude (Johanne Girard), Pierre (Jany Gagné); ses petits-enfants: Michaël, Jean-Benoît, David, Isabelle, Émile, Mathieu, Marc-André, Elisabeth, Vincent, Emma; ses 6 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Raymond Pagé (feu Jeanne d'Arc Larouche), feu Léon (Françoise Morin), Rachel (feu Jean-Yves Tremblay), feu Ghislain (feu Marie-Paule Milliard), Thérèse (Gilles Bergeron). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, de nombreux parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Pagé et partager un souvenir, visitez notre site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.





AVIS DE DÉCÈS

RUELLAND (M. RAYMOND)

Le 15 mars 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, à l'âge de 77 ans, M. Raymond Ruelland, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Julienne Wauthier et de feu M. Antonio Ruelland. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 1er juin 2019 de 9 h 30 à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 1er juin 2019 à 11 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au columbarium de la Sérénité.

Raymond est allé rejoindre son fils Philippe Ruelland. Il laisse dans le deuil son fils Frédéric Ruelland; ses petits-enfants: Jeanne-Alex, Elyrose et Francis; la mère de ses fils, Pauline Vézina; ses frères et soeurs: Claire Ruelland (Achille Soucy), Marielle, Nicole (feu Gilles Berthiaume), Céline (Serge Gagnon), Gilles (Jocelyne Dompierre), François, Christine (Larry McClaskey), Luc (Jocelyne Bouchard) et Lorraine (Claude Morin).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci du fond du coeur à tout le personnel du 2e étage du CHSLD Mgr-Victor-Tremblay pour leur accompagnement et les bons soins apportés à Raymond.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).





5387406

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (Mme Marie-Claire Allaire)



Le 20 mars 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 91 ans et 7 mois, Mme Marie-Claire Allaire (Simard), épouse de feu M. Léonce Simard, demeurant à la Résidence Le Noble Âge de Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 5 avril 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 6 avril 2019 à compter de 9 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 6 avril 2019 à 12 h 30 à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Marie-Claire Allaire et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Shipshaw.

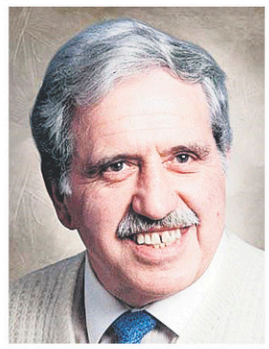
Elle était la fille de feu Mme Aurore Lessard et de feu M. Joseph Allaire.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Claude Simard (Linda Brisson), Maude (Jacques Fraser), Rock (Suzette Tremblay), Line, Jocelyn, Estelle, Gaby. Elle était aussi la mère de: feu Donald Simard, feu Nicol; la grand-mère de: Karine, Carl, feu Éric, Caroline, Julie, Dany, Stéphane, Geneviève, Marie-Josée, Vicky, Joey, Marie-Kim; l'arrière-grand-mère de: Jean-Michel, Félix, Eliot, Emma, Charles-Olivier, Gabriel, Gabrielle, Marianne, Maxime et Hugo; la soeur de: feu Alain Allaire, feu Françoise (feu Oscar Tremblay), feu Maurice (feu Béatrice Gagnon), feu Lucette (feu Eugène St-Gelais), feu Lucille (feu Jean-Marie Bouchard), Marie-Blanche (feu Josué Proulx), Jeannine (feu Jean-Denis Côté), feu Gaétane (feu Marcel Boily), feu Colette, feu Rita (Augustin Desgagné), Rachel (feu Germain Brassard), feu Jeannot (feu Ghyslaine Tremblay), Adèle, Andrée, Marie-Marthe (feu René Fradette), Gilles (Zita Racine). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Simard et Bédard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

Résidence funéraire du Saguenay
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

DORÉ (M. Tancrède)



Les membres de la famille de M. Tancrède Doré, soit ses enfants: Louis Doré (Francine Fortin), François (Thi Tram-Anh Truong), Donald (feu Roberte Pitre), Bernard (Marlène Morin); ses petits-enfants: Annick (Marc Bisson), Karl (Francine Lefevre), Lucie (Luc Côté), Émilie (Frédéric Gilbert), Mally-Tamara (Frédéric Lalancette), Yaëlle-Marion, Alix-Daië, Maha-Leïssa (Oussama Kechad); ses arrière-petits-enfants: Jason, Frédérique, Alexis, Guillaume, Victor, Freyja, Horace, Sofia; ses frères et soeurs: feu Marie-Jeanne Doré (feu Raoul Fortin), feu Rose-Aimée, feu Desneiges (feu Arthur Truchon), feu Samuel, feu Gertrude (feu Émile Langlois), feu Hercule (feu Simone Coulombe), feu Gabrielle (feu Léon Bergeron), feu Roland, feu Jean (feu Jacqueline Favre), feu Marie-Reine (Léonard Gaudreault), Madeleine (feu Aimé Houle), feu Gaston (feu Marie-Joseph Harvey); ses beaux-frères et belles-soeurs: Thérèse Boulé (Jean-Charles Plourde), Jeanne-Alice Boulé et Paul-Henri Pelletier; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Tancrède Doré, fils de de feu M. Arthur Doré et de feu Mme Flore Bilodeau, époux de feu Mme Denise Boulé, demeurant à Laterrière, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Il était membre de l'Âge d'or et il fut à l'emploi de l'Alcan pendant 43 ans

Gravel & Fils Résidences funéraires (Dignité)
Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

THÉRIAULT (Charles)



Le 19 mars 2019, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, entouré de l'amour des siens, à l'âge de 26 ans, Charles Thériault, fils de Mme Suzan Vaillancourt et de M. Denis Thériault, demeurant rue St-Léandre, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le samedi 23 mars 2019 de 19 h à 22 h, le dimanche 24 mars 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 25 mars 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 25 mars 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Charles Thériault.

Outre ses parents, Mme Suzan Vaillancourt et M. Denis Thériault, il laisse dans le deuil ses soeurs: Catherine, Camille, Caroline (Alexandre Gravel); ses grands-parents paternels: Mme Gabrielle St-Gelais et M. Gérard Thériault. Il était aussi le petit-fils de: feu Mme Gaétane Maltais et de feu M. André Vaillancourt.

Il laisse également dans le deuil ses oncles et ses tante : Michel Thériault et Marie-Pierre Pinard, Manon Vaillancourt et François Gauthier, Hélène Thériault et Réjean Devin; ses cousins et cousines: Raphaël, Renaud, Adam, Marie-Jeanne et Juliette. Il était aussi le cousin de feu Nicolas. Il laisse également dans le deuil une grande famille élargie et de nombreux amis qui l'ont aimé tout au long de sa vie.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Palli-Aide. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances

Résidence funéraire du Saguenay
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

GIRARD (M. Réginald)



Les membres de la famille de M. Réginald Girard, soit ses enfants: Raymond Girard (Pierrette Gauthier), Claire (Gaston Gauthier), Lise (Dominique Lapointe), Benoit (Thérèse Munger), feu Maude (Denis Simard), Luc (Nathalie Boulianne) et Eric; ses petits-enfants: Michel Morissette, Marla Stotland, Stéphanie, Steeve, Daniel, Jean-Michel, Véronique, Gabriel et Josianne Girard; ses 10 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Laurent (Alice Dallaire), Dolorès (feu Paul-Emile Langevin), père Paul-Henri, feu Jacques (feu Marthe Tremblay), feu Yves (feu Iseult Théroux), feu Raymonde (feu André Dallaire), Ghislain (Claire Simard), Huguette (feu Bernard Allard), Claude, feu Nicole (Gérald Savard) et Ginette (Guy Desbiens); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Charles Tremblay, feu Fernand (feu Rose Deshaies), feu Rita (feu Lucien Savard), feu Marguerite (feu Domptail Hudon) et feu Isola (feu Rudy Hagen); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Réginald Girard, fils de feu Mme Rose-Alba Tremblay et de feu M. Henri Girard, époux de feu Mme Gisèle Tremblay, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'hébergement de la Colline pour les bons soins prodigués à M. Girard.

Alliance funéraire du Royaume
Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), télécopieur: (418) 543-5202
Courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

REMERCIEMENTS

BOUCHARD (Mme Léola)



Les membres de la famille de Mme Léola Bouchard, soit ses enfants: Marlène Bouchard (Gaétan Gagné), Dominique (Jacynthe St-Laurent), Carole, Annie (feu Larry Chambers), Manon (Michel Fortin), Steeve, Daniel et Isabelle; ses petits-enfants: François, Sabrina, Maxime, Mathieu, Alexandre, Andréanne, Kevin, Alexis, Adélia et Anthony; ses arrière-petits-enfants: Malycia, Noah, Isaiah, Elias, Érica, Thomas, Nathan et Arnaud; ses frères et sa soeur: Rémi Bouchard (Noëlla Savard), Ghislain (Huguette) et Lucienne; ses beaux-frères et belles-soeurs: Elmire Bouchard (Rumberto Bouchard), feu Paul (Lucille Maltais), feu Cédélice (feu Florian Bureau), feu Léonard (feu Madeleine Létourneau), feu Georgette (feu Lionel Bourgeois), feu Bibiane et feu Rosanne (feu Marc Lapointe); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Léola Bouchard, fille de feu Mme Marie-Laure Manning et de feu M. Gonzague Bouchard, épouse de feu M. Lauréat Bouchard, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

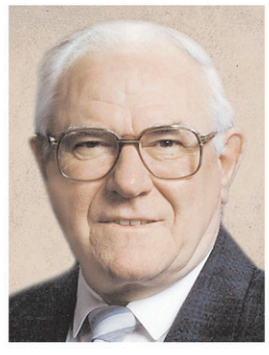
Un merci particulier à tout le personnel du Manoir de la Sérénité pour leur accompagnement et les bons soins apportés à notre mère.

Un merci du fond du coeur à son amie Julie Lecours pour tout l'amour qu'elle a donné à notre mère.

Complexe funéraire Carl Savard
Pour informations: (418) 602-4949, télécopieur: (418) 602-4950
Courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

REMERCIEMENTS

KIROUACK (M. Bertrand)



Les membres de la famille de M. Bertrand Kirouack, soit son épouse Mme Lucille Lavoie; ses enfants: Benoit Kirouack (Rolande Coulombe), Doris (Denis Chamberland), Marcel, Bernard, feu Daniel; ses petits-enfants: Audrey, Kevin, Christine, Dany, Anne-Émilie, Simon, Sophie-Hélène; son frère et ses soeurs: Lauréat Kirouack (feu Berthe Savard), feu Marie-Paule (feu Jean-Paul Arseneault), Esther (feu Rodrigue Kirouack), feu Denise (Hervey Néron), feu Ghislaine (feu Alphonse Cyr), Gisèle (Omer Pelletier), Estelle (feu Camil Vachon), Monique (Roy Hayden), Solange (feu Gaston Bergeron); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Irma Murray (feu Willie Lapointe), feu Maurice (Françoise Boudreault), feu Gérard (Nicole St-Gelais), feu Rosaire (feu Jacqueline Simard), feu Yvette (feu Georges-Henri Laberge), Patrick Lavoie (Dolorès Savard), feu Carmen (Jean-Marc Deschênes), feu Paul (feu Thérèse Couture), feu Fernand (feu Brigitte Girard); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Bertrand Kirouack, fils de feu Mme Blanche Pedneault et de feu M. Ludger Kirouack, demeurant rue St-David, Jonquière, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Résidence funéraire du Saguenay
Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

HARVEY (Mme Lise)



Les membres de la famille de Mme Lise Harvey, soit ses frères et soeurs: Jean-Marie Harvey, Réjeanne, feu Charles-Henri (Charlotte Murray), feu Céléda (feu Maurice Thérien), feu Jacques (Thérèse Lavoie), feu Roland (feu Paulette Normandin), feu Raymond (Danielle Pouliot), feu Monique; les membres de la famille Milliard; sa filleule Sabrina Desbiens; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Lise Harvey, fille de feu M. Arthur Harvey et de feu Mme Berthe Dufour, conjointe de feu M. Gilles Milliard, demeurant à La Baie, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille de Mme Harvey remercie le personnel du Centre d'hébergement de Bagotville pour les bons soins prodigués.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

REMERCIEMENTS

LAROUCHE Mme Claire (Ouellet)



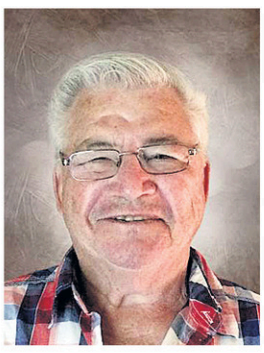
Les membres de la famille de Mme Claire Larouche, soit son époux M. Jacques Ouellet; ses enfants: Suzie Ouellet (Yves Tremblay), Sylvain Ouellet (Manon Boucher), Marie-Pier Ouellet (Jean-François Dufour); ses petits-enfants: Madyson et Ellie; ses frères et soeurs: feu Roger Larouche (Claire Minier), feu Marie-Paule (feu Paul Lemieux), Clément (feu Marie-Paule Clouston), feu Thérèse, feu Bernard (Clémence Ouellet), feu Noël, Monique (Gilles Duchesne), Micheline, feu Gisèle (Marius Côté), feu Lisette (Bertrand Boivin), Lise (Jacques Reids); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Jeanne Ouellet (feu Idola Fortin), feu Thérèse (feu Philippe Gagné), feu Marie-Ange (feu Élisé Côté), feu Antoinette (feu Marcel Tremblay), feu Charles (feu Françoise Lavoie), feu Herméline (feu Léon Gagné), Hélène (feu Auguste Lavoie), feu Alphonse (Émilie Lavoie), Yvonne (feu Robert Gagné), Clémence (feu Bernard Larouche), Jean-Marie (feu Antoinette Pineault), Lise (Laurent Tremblay), Lisette (feu Maurice Boivin); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Claire Larouche, fille de feu M. Adrien Larouche et de feu Mme Juliette Brassard, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

REMERCIEMENTS

LEBLANC (M. Marcel)



Les membres de la famille de M. Marcel Leblanc, soit ses enfants: Lolita Leblanc (Marcel Bouchard), Nathalie Leblanc (Stéphane Poitras), Gino Leblanc (Katie Maltais), Robin Leblanc et leur mère Mme Carole Tremblay; ses petits-enfants: Calie, Sandrine, Mandy, Dylan et Nathan; ses arrière-petits-enfants: Logan, Malik et Lohan; son frère et ses soeurs: Jacqueline Leblanc (Rosaire Tremblay), Jean-Guy Leblanc (Maude Gagnon), Jocelyne Leblanc (feu Jacques Girard), Nicole Leblanc (Yvon Murray), Doris Leblanc (Vincent Perron), feu Pierrette Leblanc et Diane Leblanc (Michel Dufour); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Marcel Leblanc, fils de feu M. Antonio Leblanc et de feu Mme Lucienne Larouche, demeurant à Lac-Kénogami, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



REMERCIEMENTS

PERRON (Mme Anne-Marie D'Anjou)



Les membres de la famille de Mme Anne-Marie D'Anjou (Perron), soit son époux M. André Perron; son fils Éric Perron (Chantale Gagné); ses petites-filles: Anne-Julie et Camille; ses soeurs: Nicole D'Anjou (Roger Legault), Suzanne (Roland Bourgeois); ses beaux-frères et belles-soeurs: Doris Fillion (Gérard Lapointe), Josette Perron (feu Jean-Marie Giguère), Gisèle (feu Yvan Parent), Germain (Martine Rannou), Laurent (Lisette Maltais), Sylvie, Marjolaine, feu Yvette, feu Lise; son filleul Michaël Perron; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Anne-Marie D'Anjou (Perron), fille de feu Mme Jeannette Boily et de feu M. Henri D'Anjou, demeurant rue Boullé, Jonquière, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

La famille remercie chaleureusement les membres du personnel soignant du 2e étage du Centre d'hébergement des Pensées pour les bons soins prodigués à Mme Anne-Marie D'Anjou.

Résidence funéraire du Saguenay

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

REMERCIEMENTS

POTVIN (Mme Claire)



Les membres de la famille de Mme Claire Potvin, soit ses enfants: Mario Tremblay (Edith Gilbert), Pierre (Pauline Busque), Étienne (Nancy Tremblay), Martine (Cyrille Tremblay) et Marc (Nathalie Côté); ses petits-enfants: Mathieu, Philippe, Jean-Simon, William, Marie-Lise, Alexandra, Anthony et Chloé; ses 6 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Marie Potvin (feu Louis-Marie Boucher), Raymonde (Jules Gagnon), Thérèse, Nicole (Axel Dion), Carol, Yvon (Suzelle Gendron), Michèle (Roland Lecourt), feu Roger, feu Marcel (Claudette Tremblay); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Héléna Tremblay (feu Esdrass Pelletier), Patricia (feu Roch Simard), feu Justin (Aline Gagné), Henriette (feu Raymond Morin), Yolande (feu Jean-Paul Dassylva), Estelle (feu Charles Morin), Rose (feu Guy Caron), Gérard (Rita Desgagné), Lionel (Huguette Bélanger), Gabrielle (Gérard St-Pierre), feu Paul (Rolande Bouchard) et Sonia (Claude Villeneuve); ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Claire Potvin, fille de feu Mme Marie-Jeanne Gagnon et de feu M. Emile Potvin, épouse de feu M. Lucien Tremblay, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Les enfants tiennent à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs pour l'attention, l'amour et les bons soins prodigués à leur mère.

Alliance funéraire du Royaume

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), télécopieur: (418) 543-5202
Courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

REMERCIEMENTS

SAVARD (M. Gérard)



Les membres de la famille de M. Gérard Savard, soit son épouse dame Rose-Marie Briand; ses enfants: Mona Savard, Yvon (Mona Perron), Germain (Marie-Eve Gagné), Maryse (Charles Déry); ses petits-enfants: Sabrina Savard (Maxime Fortin), Vicky Savard (Benoit Saucier), Émilie Savard, Vincent Savard (Sophie Bastarache), Catherine Savard (Maxime Carbonneau Leclerc), Carole-Anne Déry (Antony P. Simard), Michaël Déry, Jean-Sébastien Déry, Mathieu Déry, Alyssia Déry; ses arrière-petits-enfants: Noah, Jade; ses frères et soeurs: feu Léopold Savard (Thérèse Boudreault), feu Yvette (feu Henri Dallaire), feu Ulysse (Lucienne Desbiens), Louise-Marie Lapointe (feu Claude Lajoie), feu Henri-Philippe (feu Marie-Ange Lavoie), feu Jean-Paul; les membres de la famille Briand; ses neveux et nièces, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Gérard Savard, fils de feu M. Wilbrod Savard et de feu dame Régina Mailloux, demeurant à Chicoutimi, soit par dons, offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, bouquets spirituels, tributs floraux ou de toute autre manière que ce soit.

Il fut enseignant au Cégep de Chicoutimi.

La famille tient à remercier particulièrement le Dr Gaétan Gaudreault ainsi que le personnel du C LSC de Chicoutimi pour les bons soins apportés.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - BOUDREAULT (M. Charles-Henri)

La messe anniversaire de M. Charles-Henri Boudreault, époux de Mme Georgette Gagné, demeurant à L'Anse-Saint-Jean, sera célébrée

le dimanche 31 mars 2019 à 9 h 30
à l'église St-Jean-Baptiste
L'Anse-Saint-Jean

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

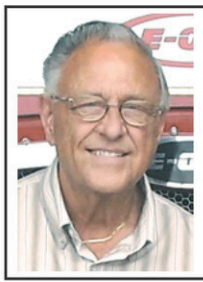


EN MÉMOIRE DE - DESBIENS (Mme Rose-Aimée Dallaire)

Il y a un an, tu nous quittais pour toujours, laissant derrière toi ceux qui t'aimaient.
Tu nous manques beaucoup et nous ne t'oublierons jamais.
Ton souvenir restera gravé dans nos coeurs et nos yeux reverront ta douce image du passé.
De là-haut, continue de veiller sur nous.
Nous t'aimons beaucoup.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - LÉVESQUE (M. Gilles)

Il y a déjà un an que tu nous as quittés, nous pensons toujours à toi.

La messe anniversaire de M. Gilles Lévesque, époux de Mme Jocelyne Collard, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 31 mars 2019 à 11 h
à l'église Sacré-Coeur
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.



MESSE ANNIVERSAIRE - RUEST (Mme Monique)

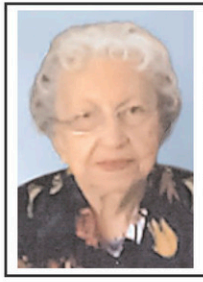
La messe anniversaire de Mme Monique Ruest, fille de feu M. Gérard Ruest et de feu Mme Marie-Paule Tremblay, demeurant à Laterrière, sera célébrée

le dimanche 31 mars 2019 à 9 h
à l'église Notre-Dame
Laterrière

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - SAVARD (Mme Réna Bouchard)

La messe anniversaire de Mme Réna Bouchard, épouse de feu M. Maurice Savard, demeurant à Jonquière, autrefois de St-Ambroise, sera célébrée

le dimanche 31 mars 2019 à 11 h
à l'église de St-Ambroise

Parents et amis sont invités à y assister.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Direction funéraire:
Alliance funéraire du Royaume.



MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY Mme Bérangère (Lavoie)

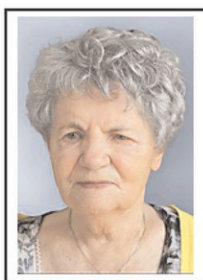
La messe anniversaire de Mme Bérangère Tremblay, épouse de feu M. Roland Lavoie, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le samedi 30 mars 2019 à 16 h
à l'église St-Antoine
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

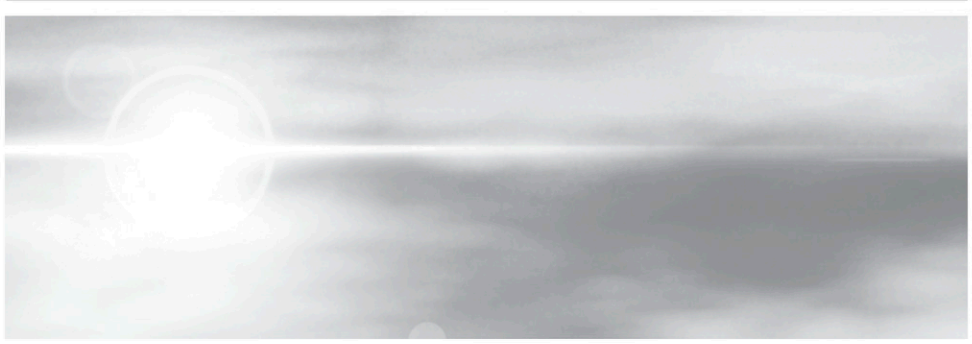


MESSE ANNIVERSAIRE - TREMBLAY (Mme Isabelle)

La messe anniversaire de Mme Isabelle Tremblay, épouse de feu M. Charles-Henri Tremblay, demeurant à la Résidence de la Colline, Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 31 mars 2019 à 9 h
à l'église Ste-Thérèse
Jonquière (secteur Arvida)

Parents et amis sont invités à y assister.





Bianca Andreescu a défait l'Américaine Sofia Kenin 6-3 et 6-3 en deuxième ronde à l'Omnium de Miami, vendredi. — PHOTO AP

OMNIUM DE MIAMI

Auger-Aliassime et Andreescu victorieux

Presse canadienne

MIAMI — La Canadienne Bianca Andreescu a prolongé sa séquence de succès en défaisant l'Américaine Sofia Kenin 6-3 et 6-3 en deuxième ronde à l'Omnium de Miami, vendredi.

Son compatriote Félix Auger-Aliassime est passé au troisième tour lui aussi, battant le Hongrois Marton Fucsovics 6-4, 4-6 et 6-0.

Moins de 24 heures après une spectaculaire victoire contre la Roumaine Irina-Camelia Begu, en 2 h 33 minutes, Andreescu, 24e joueuse mondiale, s'est avérée beaucoup plus expéditive.

Il lui a fallu une heure de moins pour vaincre Kenin, 32e à la WTA et dernière joueuse à lui infliger un revers, il y a environ trois semaines, en demi-finale du tournoi d'Acapulco.

Pour Andreescu, il s'agit d'une 30e victoire en 33 matchs en 2019 et d'une neuvième consécutive après les sept matchs qu'elle a remportés à Indian Wells.

Contre Kenin, Andreescu a réussi trois bris de service chaque manche.

Samedi soir, elle affrontera l'Allemande Angelique Kerber, classée huitième. Celle-ci a battu la Tchèque Karolina Muchova 3-6, 6-3 et 6-3.

Ce sera un match retour, les deux joueuses ayant offert une spectaculaire finale à Indian Wells, dimanche dernier, remportée en trois sets par Andreescu.

Du côté masculin, Auger-Aliassime, de Québec, a prévalu 6-3 pour les bris et 6-0 pour les as. Il a triomphé à sa deuxième balle de match, sur un coup droit trop long de son adversaire.

Auger-Aliassime aura comme prochain rival Dominic Thiem ou Hubert Hurkacz, qui vont croiser le fer en soirée.

Plus tôt en journée, le Canadien Milos Raonic s'est qualifié pour la troisième ronde sans même jouer un seul point.

Raonic, 12e tête de série, a accédé au tour suivant lorsque l'Allemand Maximilian Marterer a déclaré forfait avant que le match ne commence.

L'athlète de Thornhill, en Ontario, avait déjà bénéficié d'un laissez-passer jusqu'en deuxième ronde à titre de tête de série.

En troisième ronde, il croisera le fer avec le Britannique Kyle Edmund, qui a facilement battu le Bélarusse Ilya Ivashka, du Bélarus, 6-3, 6-2.

Le Canadien Denis Shapovalov, 20e tête de série, doit se mesurer au Britannique Daniel Evans en deuxième ronde, samedi.

EN BREF

Défi enneigé

Le club de ski fond Dorval d'Alma et le club Cyclone organisent le Défi enneigé qui aura lieu dimanche, à 13 h, au centre de ski de fond Dorval. Il s'agit d'une compétition amicale, mais toutes les disciplines seront chronométrées, et vous aurez accès aux résultats. Vous pouvez choisir de participer à autant de disciplines que vous le souhaitez. Inscriptions sur place, de 12 h à 13 h, le jour même. Une invitation à célébrer l'arrivée du printemps. Hot-dogs, bière, musique et animations pour enfants seront au rendez-vous. **JOHANNE SAINT-PIERRE**

Correction

Une erreur s'est glissée dans le texte publié jeudi sur Océane Fillion. La planchiste de Saguenay est âgée de 20 ans et non de 23 ans.

La montagne de l'espoir et «une piste unique au Québec»

Une route bloquée par les manifestants, des pistes déboisées illégalement, un curé en grève de la faim… L'histoire du Mont-Édouard, au Saguenay, en est une de battants. Près de 30 ans après l'ouverture de cette station de ski «populaire», c'est la consécration : la montagne accueille en fin de semaine les Championnats canadiens de ski alpin. Voici l'histoire improbable d'une station qui a le vent dans les voiles.

Au bas des pistes, Claude Boudreault avance d'un pas pressé. Le directeur de la station de ski Mont-Édouard n'a pas le temps d'aller bien loin qu'il est interpellé. «Les Ontariens me disent de bons mots de la piste», lui glisse à l'oreille un employé, l'air satisfait. Pour l'homme de 63 ans, accueillir le gratin du ski alpin est une consécration. Car si la population de ce coin de pays s'était laissé faire, le Mont-Édouard n'aurait jamais vu le jour, en 1990.

«C'est une histoire de gens fiers qui se sont pris en charge, lance Pierre Lavoie, l'ancien triathlonien d'élite, natif de L'Anse-Saint-Jean. Demande à n'importe qui de te raconter l'histoire du Mont-Édouard dans le Bas-Saguenay… Il sera capable!»

Jeudi, le directeur de la haute performance pour Ski Québec inspectait les pistes. «Cette montagne est un secret encore bien gardé, explique Éric Préfontaine. Mais avec le bouche-à-oreille, c'est de plus en plus connu et les nationaux vont aider. Oui, c'est éloigné des grands centres, mais ça vaut le déplacement.»

La station est la seule au Québec qui compte une piste de Super G accréditée par la Fédération internationale de ski. Le Massif et Sainte-Anne ont perdu cette accréditation dans les dernières années. C'est pourquoi les Championnats canadiens ont lieu au Mont-Édouard.

La direction de la montagne a décidé de développer le créneau de l'élite. Maintenant, des groupes de skieurs compétitifs se rendent jusqu'au mont Édouard pour s'entraîner.

«Ça permet d'aller chercher un peu de neige en fin de saison et d['économiser] de l'argent qu'on mettrait sur un camp en Europe ou au Colorado, explique l'olympien Erik Guay, qui a fait avec des jeunes un camp d'entraînement de 10 jours ici l'année dernière. Et on garde l'argent au Québec.»

La station a aussi décidé de développer le ski de haute route dans l'arrière-pays. La popularité de ce type de ski, où les skieurs montent avec des peaux de phoque et vont dévaler des versants dépourvus de remontée mécanique, a explosé. En 2015, lors de la première année, il y a eu 500 visites. Il y en a eu 5000 cette année. **LA PRESSE**

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE SKI ALPIN AU MONT-ÉDOUARD

Les épreuves de samedi reportées à dimanche

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Le super-G masculin et féminin, ainsi que le combiné alpin masculin des Championnats nationaux de ski alpin présentés au Mont-Édouard ont été reportés à dimanche en raison des fortes précipitations de neige attendues dans la nuit de vendredi à samedi. Le combiné alpin féminin a été annulé.

Déjà fort gâtée en termes de précipitations, la station anjeannoise a reçu une dizaine de centimètres dans la journée de vendredi. Mais avec la bordée annoncée dans la nuit, les équipes d'entretien des pistes n'auraient pas été en mesure de travailler les pistes à temps pour la tenue des premières épreuves des nationaux présentés par la MRC du Fjord-du-Saguenay. D'autant plus que les skieurs de super-G préfèrent que la piste soit glacée pour aller chercher le maximum de vitesse.

La population est tout de même invitée à prendre part à la soirée d'ouverture des Championnats nationaux prévue samedi, à compter de 16h30, en présence des coprésidents d'honneur, Pierre Lavoie et Éric Larouche, de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, du député de Dubuc, François Tremblay, et du maire de L'Anse-Saint-Jean, Lucien Martel. Feux d'artifice et soirée animée par le DJ Nomiz sont au programme. Samrdi, à 16h30, un tirage au sort public aura lieu pour les courses de dimanche. Les 15 meilleurs athlètes féminins et masculins pourront ainsi choisir leur dossard de départ pour les courses de Super-G.

ZONE DES SPECTATEURS

La piste homologuée 4 (La Desjardins), jusqu'au bas de la piste 3, et la piste 6-A (FIS slalom) seront réservées aux compétitions jusqu'au 28 mars. Également, la piste 7, à mi-montagne, sera réservée chaque matin pour les entraînements des équipes, mais sera accessible au public en après-midi.

Pour ceux et celles qui veulent voir les F-1 du ski durant la descente, ils pourront se rendre à la zone des spectateurs aménagée à la mi-montagne, via la remontée B, au coût de 10$ par jour. Les billets sont disponibles à la billetterie. À noter que les membres des caisses Desjardins auront accès à une zone spéciale en présentant leur carte de membre. Pour ces derniers, la remontée B sera gratuite.

Au moins trois skieurs de la région sont inscrits aux épreuves, soit Audrey Bélanger, Élizabeth Tremblay et Justin Gomolka, tous du club du Mont-Fortin de Jonquière.

À noter que les championnats se poursuivent au Mont-Édouard jusqu'au 28 mars. Les épreuves de slalom et de slalom géant s'alterneront du lundi au jeudi. Plusieurs exposants régionaux seront sur place tout au long de la semaine.

Des résumés de la compétition seront produits chaque fin de journée et mis à la disposition des médias pour diffusion.



Les fortes précipitations de neige attendues durant la nuit de vendredi à samedi au Mont-Édouard ont incité les organisateurs des Championnats nationaux de ski alpin à reporter les épreuves de samedi à dimanche. La population est tout de même invitée aux activités entourant la cérémonie d'ouverture qui aura lieu samedi après-midi, à compter de 16h30. — ARCHIVES LE PROGRÈS, MARIANE L. ST-GELAIS

CRITÉRIUM U16

D'autre part, plusieurs jeunes skieurs de la région ont participé au Critérium provincial U16 tenu la semaine dernière. Nicolas Chouinard, du club de ski Mont-Lac-Vert, s'est distingué à l'épreuve du super-G, pour effectuer une remontée au classement général et conclure au 20e rang du classement de la sélection masculin. Cette performance lui a valu une participation aux Championnats de l'Est, qui auront lieu à Calabogie, en Ontario, du 28 au 31 mars.

À ce classement, Fabrice Guillemette (Valinouët) a terminé 49e; Alexandre Bouin (Valinouët), 59e; Alexis Simard (Mont-Édouard), 63e; Xavier Mareschal-Hay (Mont-Fortin), 67e; Justin Vienneau (Mont-Fortin), 70e; et Mathis Tremblay (Mont-Lac-Vert), 72e. Chez les filles, Maude Tremblay du Mont-Lac-Vert a eu le meilleur classement de la sélection, avec une 48e position. Suivent Léonie Dufour (Mont-Édouard), 53e; Florence Coulombe (Mont-Lac-Vert), 62e; et Zéa Marcil (Mont-Édouard), 63e.

CHAMPIONNATS PROVINCIAL ET CANADIEN

La région fait belle figure en curling

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Deux des trois équipes ayant des joueurs de la région prendront part aux éliminatoires du Championnat provincial mixte en cours à Val-d'Or, samedi matin.

La première ronde, qui opposera les meilleurs deuxièmes de chaque section, est programmée pour 10 h. À cette occasion, Yannick Martel (Kénogami/Laval-sur-le-Lac/Etchemin), qui a une fiche de 4-1, affrontera Ghislain Doyon (Belvédère/Amos/La Sarre), qui présente un dossier identique. Le vainqueur passera en demi-finale, laquelle est programmée pour 16 h samedi.

Toujours à 10 h, samedi, ce seront les deux premiers de chaque section qui s'affronteront, soit Félix Asselin (Glenmore/Laval-sur-le-Lac/Baie-d'Urfé), qui a fini premier de la poule A, avec une fiche parfaite de 5-0, et le Jonquiérois d'origine Jean-Sébastien Roy (Des Collines/Etchemin), qui a terminé au sommet de la poule B, avec une fiche de 4-1. Le vainqueur affrontera en finale, dimanche, à 10 h, le gagnant de la demi-finale.

Mentionnons que l'équipe de François Gionest (Riverbend/Kénogami) a conclu au 4e rang de la poule A avec un dossier de deux gains et trois revers.

EN DOUBLE MIXTE

Au Championnat canadien de double mixte en cours à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, le tandem de Robert et Emilie Desjardins (Le Montagnais) a subi deux revers crève-coeur vendredi, pour clore la ronde préliminaire du tournoi au 5e rang de sa section (A), avec une fiche de trois gains et de quatre revers. Vendredi, lors du premier match, ils se sont inclinés 7-8 contre Streifel/Laycock, et dans le second, ils ont subi une défaite de 9-10 contre Peterman/Gallant. À l'instar des représentants du Québec, Pierre-Luc et Sophie Morissette (2-5), ils n'ont pu se qualifier pour la ronde des 12.

SENIORS CANADIENS

L'ancien du club Kénogami Serge Reid fait partie de l'équipe qui représente le Québec au Championnat canadien de curling senior en cours à Chilliwack, en Colombie-Britannique. L'équipe Québec a effectué un départ canon avec deux victoires faciles.

Dans un premier temps, la formation composée de François Roberge (capitaine), Serge Reid (3e), Maxime Elmaleh (2e) et Daniel Bédard (1er) a vaincu la formation du Territoire-du-Nord-Ouest, 9 à 3, et celle de l'Île-du-Prince-Édouard, 11 à 1. Après cette journée parfaite, le Québec affrontera samedi le Yukon, à 10 h, puis le Manitoba, à 18 h (heure locale).

Sur le bout de leur siège

Klaebo l'emporte et Harvey anime le spectacle jusqu'en demi-finale

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

«Mission accomplie», disait Alex Harvey après son premier passage sur les plaines d'Abraham, vendredi après-midi, où il a terminé 10e du sprint des finales de la Coupe du monde de ski de fond.

Mieux encore, le fondeur de 30 ans de Saint-Ferréol-les-Neiges a donné, comme il l'espérait, un bon spectacle aux quelques milliers de spectateurs présents, tout au long du parcours de 1,6 kilomètre dominé par le Norvégien Johannes Hosflot Klaebo, déjà champion de la saison à cette courte distance, devant l'Italien Frederico Pellegrino et un autre Norvégien, Sindre Bjoernestad Skar.

«J'en ai donné un bon en quart de finale, je pense. J'ai gardé le monde sur le bout de leur siège», disait en riant celui qui avait passé la majeure partie de cette vague en cinquième position avant d'amorcer sa remontée jusqu'en deuxième position tout juste avant l'épingle précédant le fil d'arrivée.

En demi-finale, il n'avait plus la poussée nécessaire pour se faufiler parmi les six finalistes. Peu importe, cette journée s'avérait satisfaisante.

«Dans ma chambre, hier [jeudi], je me disais que si je pouvais faire la demie, ça me donnerait beaucoup de secondes de bonification pour le mini-tour», confiait-il, dans la zone des entrevues à la sortie du parcours.

L'objectif était quand même ambitieux pour lui, puisqu'il ne s'était pas qualifié dans les rondes éliminatoires d'un sprint depuis décembre 2018.

«Je devais d'abord commencer par me qualifier dans les 30 premiers. J'ai bien joué mes cartes, je suis vraiment content. Que ce soit au Tour de ski ou dans un minitour, le but est d'atteindre les demi-finales du sprint, c'est la place payante.»

N'allez quand même pas croire qu'il ne visait pas plus loin.

«Je ne m'en cache pas: je voulais faire la finale, on s'entend, et pour une autre raison que le minitour. Je voulais le faire pour la foule, mais bon... Les sprinteurs purs étaient plus forts que moi», a ajouté le favori local.

Harvey a apprécié le support des spectateurs. S'il a été en mesure de rester à l'intérieur de sa bulle pendant l'échauffement, il s'est permis un petit bain de foule à la ligne de départ, faisant le plein d'énergie à chaque mention de son nom.

Harvey, qui avait pris le 23e rang au terme des qualifications, a fini 2e de sa vague en quart de finale. Il a bouclé sa demi-finale en cinquième place, ce qui n'était pas suffisant pour poursuivre dans la course ultime.

VICTOIRE DE KLAEBO

Meilleur sprinteur au monde, Klaebo a été à la hauteur de sa réputation. Il a remporté le dernier sprint au calendrier d'une main de maître, malgré la poussée de son rival russe Alexander Bolshunov, qui a finalement terminé en quatrième place.

«Il s'agit d'une belle fin de saison au sprint. Mon but était de remporter les Mondiaux, je l'ai fait, et après, on se fixe d'autres buts. Alexander est l'un des plus compétiteurs. Pellegrino et moi avons vu la pression qu'il a mise en quart de finale», notait le jeune fondeur norvégien, à propos de la rivalité avec le Russe.

Pour sa part, l'Italien s'invitait sur le podium pour la première fois à Québec. «Je n'avais jamais fait un podium ici, je sais que je pourrai le refaire dans l'avenir. Ça fait cinq ans que je suis le podium au sprint, et ça fait quelques fois que j'essaie de battre Johannes, mais ce n'est pas si simple», notait en riant celui qui apprécie chaque visite dans la capitale.

«En Europe, il n'y a pas autant de monde qu'ici lorsque les conditions ne sont pas très belles. Il y avait beaucoup d'ambiance. J'entendais mon nom: "Pellegrino, Pellegrino." J'espère que les gens viendront encore nous voir, l'an prochain, même si Alex [Harvey] ne sera plus là», soulignait, en français, le fondeur italien, un bon ami du futur retraité.

Samedi, un 15 km classique est à l'affiche à 11h, tout juste après le 10 km classique des femmes, à 9h15.



Alex Harvey a donné, comme il l'espérait, un bon spectacle aux quelques milliers de spectateurs présents tout au long du parcours de 1,6 kilomètre. Éliminé en demi-finale du sprint, il a terminé 10e au classement final · — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

› TOUR DU CHAPEAU SUÉDOIS CHEZ LES FEMMES



Déjà détentrice du Globe de cristal de sprint, la Suédoise Stina Nilsson a reconfirmé sa domination sur la discipline, vendredi, en remportant celui des finales de la Coupe du monde. Et elle a eu de la bonne compagnie pour le souligner, puisque deux de ses compatriotes l'ont accompagnée sur le podium. Les Suédoises ont donc fait 1-2-3 en cet après-midi enneigé en sol québécois. En plus de Nilsson, Maja Dahlqvist et Jonna Sundling ont grimpé sur les deuxième et troisième marches de la tribune d'honneur. **TEXTE ET PHOTO LE SOLEIL**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Tampa Bay	75	58	13	3	1	52	298	198	120	31-6-1-1	27-7-2-0	9-1-0-0	G-7
Boston	74	45	20	6	3	43	226	186	99	28-7-2-1	17-13-4-2	7-3-0-0	G-3
Toronto	74	44	25	5	0	44	263	221	93	22-14-1-0	22-11-4-0	5-4-1-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	75	43	24	7	1	39	257	233	94	21-10-5-1	22-14-2-0	6-3-1-0	P-2
N.Y. Islanders	74	42	25	2	5	38	206	182	91	22-12-1-3	20-13-1-2	5-5-0-0	P-2
Pittsburgh	75	40	24	8	3	38	253	224	91	21-13-3-0	19-11-5-3	6-2-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	73	40	26	5	2	38	218	204	87	20-12-2-2	20-14-3-0	6-3-1-0	P-1
Montréal	**74**	**39**	**28**	**7**	**0**	**37**	**219**	**213**	**85**	**21-12-4-0**	**18-16-3-0**	**5-5-0-0**	**G-2**
Columbus	74	40	30	3	1	39	223	218	84	20-16-1-1	20-14-2-0	4-5-1-0	P-3
Philadelphie	74	36	30	7	1	34	226	245	80	18-15-3-1	18-15-4-0	6-4-0-0	G-1
Floride	74	33	29	6	6	30	240	248	78	19-12-5-1	14-17-1-5	5-4-1-0	G-1
Buffalo	73	31	33	6	3	26	202	237	71	20-13-4-0	11-20-2-3	2-7-0-1	P-1
N.Y. Rangers	73	28	32	9	4	22	204	244	69	17-12-5-3	11-20-4-1	1-6-1-2	P-5
New Jersey	75	27	39	5	4	25	206	258	63	17-14-4-2	10-25-1-2	2-7-0-1	P-3
Detroit	74	26	38	5	5	23	200	254	62	14-18-2-3	12-20-3-2	3-6-1-0	P-1
Ottawa	**74**	**25**	**43**	**5**	**1**	**25**	**218**	**275**	**56**	**16-16-4-0**	**9-27-1-1**	**3-6-0-1**	**P-2**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	74	44	26	3	1	42	249	218	92	24-9-3-1	20-17-0-0	6-4-0-0	P-1
Nashville	75	42	27	4	2	38	223	197	90	23-13-1-1	19-14-3-1	5-4-0-1	P-1
St. Louis	74	39	27	6	2	38	219	202	86	19-15-1-1	20-12-5-1	5-3-1-1	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Calgary	74	46	21	3	4	46	265	209	99	25-7-3-2	21-14-0-2	5-5-0-0	G-2
x-San Jose	74	43	23	5	3	43	263	233	94	23-8-3-2	20-15-2-1	6-4-0-0	P-4
Vegas	74	42	27	3	2	39	232	203	89	23-10-2-2	19-17-1-0	9-1-0-0	G-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	74	38	30	5	1	38	186	183	82	22-13-2-1	16-17-3-0	6-3-0-1	P-1
Minnesota	75	35	31	5	4	34	202	218	79	15-16-5-2	20-15-0-2	3-4-1-2	G-1
Colorado	74	33	29	11	1	32	235	225	78	16-14-6-0	17-15-5-1	5-5-0-0	G-3
Arizona	74	36	32	5	1	32	198	208	78	18-15-3-1	18-17-2-0	5-4-1-0	P-3
Chicago	73	32	31	9	1	30	244	266	74	16-14-6-1	16-17-3-0	6-3-1-0	P-2
Vancouver	74	32	32	5	5	28	206	229	74	17-13-3-2	15-19-2-3	5-4-0-1	G-3
Edmonton	74	33	34	5	2	30	210	245	73	17-17-1-1	16-17-4-1	6-4-0-0	G-1
Anaheim	75	30	36	7	2	27	173	230	69	16-14-6-2	14-22-1-0	6-4-0-0	P-1
Los Angeles	73	26	39	5	3	24	174	232	60	14-20-2-1	12-19-3-2	3-6-1-0	G-1

LNH

Mercredi 20 mars
Toronto 4 Buffalo 2
Tampa Bay 5 Washington 4 (P)
Ottawa 4 Vancouver 7
Winnipeg 3 Anaheim 0
Jeudi 21 mars
Arizona 2 Floride 4
Tampa Bay 6 Caroline 3
Boston 5 New Jersey 1
N.Y. Islanders 0 **Montréal** 4
Pittsburgh 2 Nashville 1 (F)
Detroit 2 St. Louis 5
Philadelphie 3 Chicago 1
Colorado 3 Dallas 1
Ottawa 1 Calgary 5
Columbus 1 Edmonton 4
Winnipeg 0 Vegas 5
San Jose 2 Los Angeles 4
Vendredi 22 mars
Minnesota 2 Washington 1
San Jose à Anaheim, 22h.
Samedi 23 mars
Arizona au New Jersey, 13h.
Islanders à Philadelphie, 13h.
Chicago au Colorado, 15h.
Ottawa à Edmonton, 16h.
Minnesota en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers à Toronto, 19h.
Boston en Floride, 19h.
Buffalo **à Montréal**, 19h.
Nashville à Winnipeg, 19h.
Pittsburgh à Dallas, 20h.
Tampa Bay à St. Louis, 20h.
Detroit Vegas, 22h.
Calgary à Vancouver, 22h.
Anaheim à Los Angeles, 22h30.
Dimanche 24 mars
Philadelphie à Washington, 12h30.
Arizona à N.Y. Islanders, 15h.
Montréal en Caroline, 19h.
Colorado à Chicago, 20h.
Columbus à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 22 mars.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	37	83	120
McDavid, Edm	37	70	107
Kane, Chi	41	60	101
Draisaitl, Edm	43	51	94
Crosby, Pit	33	60	93
Gaudreau, Cal	35	57	92
Mackinnon, Col	37	54	91
Marchand, Bos	31	59	90
Point, TB	39	50	89
Stamkos, TB	38	50	88
Wheeler, Win	20	68	88
Barkov, Flo	34	53	87
Rantanen, Col	31	56	87
Marner, Tor	25	61	86
Ovechkin, Was	48	35	83
Huberdeau, Flo	23	59	82
Tavares, Tor	41	40	81
Scheifele, Win	35	45	80
Aho, Car	30	49	79
Giroux, Phi	20	59	79
Lindholm, Cal	27	50	77
Tkachuk, Cal	34	42	76
Monahan, Cal	31	45	76
Panarin, Clb	25	51	76
Burns, SJ	13	63	76
Toews, Chi	31	42	73
Eichel, Buf	25	48	73
Kessel, Pit	24	49	73

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 22 mars.

	MJ	B	A	PTS
Domi	74	25	39	64
Drouin	73	18	34	52
Tatar	72	22	29	51
Gallagher	74	31	16	47
Danault	73	11	35	46
Petry	74	11	30	41
Shaw	55	17	21	38
Kotkaniemi	72	11	22	33
Weber	50	13	17	30
Byron	51	13	15	28
Lehkonen	74	8	17	25
Benn	73	5	15	20
Armia	49	11	8	19
Weal	55	6	9	15
Weise	51	5	6	11
Kulak	49	4	7	11
Reilly	57	3	8	11
Mete	63	0	11	11
Thompson	71	4	6	10
Peca	38	3	7	10
Folin	37	0	6	6
Hudon	32	3	2	5
Deslauriers	45	2	1	3
Price	59	0	1	1
Niemi	17	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	3122	5	144	4		2,50	,917
Niemi	8	6	2	61	0	3,78	,887

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 22 mars.

	MJ	B	A	PTS
Tierney	73	9	37	46
Ryan	71	13	25	38
Tkachuk	63	17	20	37
White	63	13	22	35
Boedker	66	6	27	33
Duclair	66	15	12	27
Smith	65	8	19	27
Ceci	68	6	18	24
Demelo	69	4	16	20
Lindberg	47	9	8	17
Paajarvi	72	9	5	14
Gibbons	56	5	7	12
Balcers	29	4	6	10
Wolanin	23	4	5	9
Jaros	53	1	8	9
Borowiecki	49	1	4	5
Harpur	47	1	4	5
Veronneau	4	1	1	2
Chlapik	5	1	0	1
Anderson	45	0	1	1
Nilsson	33	0	1	1
Brannstrom	2	0	0	0
Abramov	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1425	4	150	1		3,55	,902
Nilsson	1318	1	95	2		3,04	,907

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	36	25	11	0	0	132	95	50
Thetford	36	18	14	2	2	111	116	40
Alma	36	18	15	2	1	123	119	39
St.Lawrence	35	17	14	2	2	120	120	38

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	36	23	11	2	0	144	115	48
A.-Laurendeau	36	15	18	4	0	104	126	33
Lionel-Groulx	36	14	18	2	2	141	147	32
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	36	28	4	1	3	132	81	60
Lennoxville	36	22	11	1	2	138	99	47
Laflèche	36	15	18	3	0	112	127	33
Sorel-Tracy	36	10	23	2	1	112	146	23

QUARTS DE FINALE (3 DE 5)

Samedi 16 mars
St-Lawrence 2 Lennoxville 3
A.-Laurendeau 0 Ste-Foy 6
Dimanche 17 mars
St-Hyacinthe 3 Lionel-Groulx 1
(St-Hyacinthe gagne 3-1)
St-Laurent 4 Thetford 0
(St-Laurent gagne 3-1)
Lennoxville 4 St-Lawrence 1
(Lennoxville gagne 3-1)
Samedi 23 mars
Ste-Foy à A.-Laurendeau, 19h40
(Ste-Foy mène 2-1)

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	6	5	1	0	0	39	19	15
Chambly	6	6	0	0	0	39	23	15
St-Jérôme	6	5	0	1	0	18	8	15
Princeville	6	4	1	0	1	36	23	13
Granby	6	4	2	0	0	28	20	12
Terrebonne	6	4	2	0	0	24	22	10
Valleyfield	6	2	2	2	0	24	26	8
St-Gabriel	6	2	2	1	1	22	26	7
Gatineau	6	2	3	0	1	22	30	7
Lac St-Louis	6	1	5	0	0	13	30	3
Montréal-Est	6	1	5	0	0	17	29	2
Côte du Sud	6	0	5	1	0	19	36	1

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE (4 DE 7)

Mardi 19 mars
St-Gabriel 2 Terrebonne 4
St-Jérôme 3 Princeville 2
Granby 0 Chambly 9
(Série égale 1-1)
Mercredi 20 mars
Princeville 5 St-Jérôme 4
(St-Jérôme mène 2-1)
Terrebonne 9 St-Gabriel 4
Jeudi 21 mars
Longueuil 13 Valleyfield 1
(Longueuil mène 2-0)
Vendredi 22 mars
Princeville à St-Jérôme, 19h
St-Gabriel 2 Terrebonne 7
(Terrebonne mène la série 3-0)
Valleyfield à Longueuil, 19h30
Chambly à Granby, 19h45

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	68	49	15	2	2	306	189	102
Rimouski	68	44	20	4	0	272	173	92
Chicoutimi	68	39	22	3	4	218	205	85
Québec	68	27	28	7	6	197	236	67

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	68	59	8	0	1	320	138	119
Val-d'Or	68	25	36	4	3	186	283	57
B.-Boisbriand	68	26	40	2	0	196	270	54
Gatineau	68	23	39	4	2	194	248	52

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	68	49	15	2	2	300	164	102
Charlottetown	68	40	21	4	3	233	211	87
Cap-Breton	68	40	22	1	5	267	214	86
Moncton	68	38	21	4	5	274	222	85
St-Jean	68	13	49	2	4	169	364	32
A.-Bathurst	68	8	54	5	1	141	336	22

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	68	52	13	2	1	338	173	107
Sherbrooke	68	36	27	2	3	249	247	77
Victoriaville	68	30	33	4	1	188	219	65
Shawinigan	68	14	49	2	3	188	347	33

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (4 DE 7)

Shawinigan (8) c. Rouyn-Noranda (1)
Vendredi 22 mars
Shawinigan 1 Rouyn-Noranda 4
(Rouyn-Noranda mène la série 1-0)
Samedi 23 mars
Shawinigan à Rouyn-Noranda, 19h
Mardi 26 mars
Rouyn-Noranda à Shawinigan, 19h
Mercredi 27 mars
Rouyn-Noranda à Shawinigan, 19h
Gatineau (7) c. Drummondville (2)
Vendredi 22 mars
Gatineau 0 Drummondville 4
(Drummondville mène la série 1-0)
Samedi 23 mars
Gatineau à Drummondville, 19h
Mardi 26 mars
Drummond. à Gatineau, 19h30
Mercredi 27 mars
Drummond. à Gatineau, 19h30
B.-Boisbriand (6) vs Sherbrooke (3)
Vendredi 22 mars
B.-Boisbriand 5 Sherbrooke 1
(B.-Broisbriand mène la série 1-0)
Samedi 23 mars
B.-Boisbriand à Sherbrooke, 16h
Mardi 26 mars
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h
Mercredi 27 mars
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h
Val-d'Or (5) vs Victoriaville (4)
Vendredi 22 mars
Val-d'Or 2 Victoriaville 4
(Victoriaville mène 1-0)
Dimanche 24 mars
Val-d'Or à Victoriaville, 15h
Mardi 26 mars
Victoriaville à Val-d'Or, 19h
Mercredi 27 mars
Victoriaville à Val-d'Or, 19h
Québec (8) vs Halifax (1)
Vendredi 22 mars
Québec 3 Halifax 2
(Québec mène la série 1-0)
Samedi 23 mars
Québec à Halifax, 18h
Mardi 26 mars
Halifax à Québec, 19h
Jeudi 28 mars
Halifax à Québec, 19h
Moncton (7) vs Baie-Comeau (2)
Vendredi 22 mars
Moncton à Baie-Comeau, 19h30
Samedi 23 mars
Moncton à Baie-Comeau, 16h
Mardi 26 mars
Baie-Comeau à Moncton, 18h
Mercredi 27 mars
Baie-Comeau à Moncton, 18h
Chicoutimi (6) vs Rimouski (3)
Vendredi 22 mars
Chicoutimi à Rimouski, 19h30
Samedi 23 mars
Chicoutimi à Rimouski, 16h
Mardi 26 mars
Rimouski à Chicoutimi, 19h30
Mercredi 27 mars
Rimouski à Chicoutimi, 19h30
Cap-Breton (5) vs Charlottetown (4)
Vendredi 22 mars
Cap-Breton 2 Charlottetown 3 (2P)
(Charlottetown mène la série 1-0)
Samedi 23 mars
C-Breton à Charlottetown, 18h30
Mardi 26 mars
Charlottetown à Cap-Breton, 18h
Mercredi 27 mars
Charlottetown à Cap-Breton, 18h

MARQUEURS

NOTE: classement de la saison

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	68	29	82	111
Chekhovich, B.-C.	66	43	62	105
Lafrenière, Rimouski	61	37	68	105
Veleno, Drummond.	59	42	62	104
McKenna, Moncton	68	45	52	97
Huntington, Rimouski	66	40	52	92
Pelletier, Moncton	65	39	50	89
Légaré, B.-Comeau	68	45	42	87

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES
(3 DE 5)

Lac St-Louis c. Lévis
Dimanche 17 mars
Lac St-Louis 1 Lévis 2
Mardi 19 mars
Lac St-Louis 5 Lévis 2
Vendredi 22 mars
Lévis 1 Lac St-Louis 2
(Lac St-Louis mène 2-1)
Dimanche 24 mars
Lévis à Lac St-Louis, 15h
Mardi 26 mars
x- Lac St-Louis à Lévis, 19h30
Gatineau c. Magog
Dimanche 17 mars
Gatineau 1 Magog 4
Mardi 19 mars
Gatineau 1 Magog 2
Vendredi 22 mars
Magog 0 Gatineau 1
(Magog mène la série 2-1)
Dimanche 24 mars
Magog à Gatineau ,14h
Mardi 26 mars
x- Gatineau à Magog, 19h

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
(QUATRE DE SEPT)

Thetford Mines vs. St-Jérôme
(Thetford Mines gagne 4-0)
St-Georges vs. Rivière-du-Loup
(St-Georges gagne 4-0)
Jonquière vs. Sorel-Tracy
Jeudi 21 mars
Jonquière 0 Sorel-Tracy 4
(Sorel-Tracy gagne 4-1)
TOUR DE LA DEUXIÈME CHANCE
(2 DE 3)
Jonquière c. Rivière-du-Loup
Dimanche 24 mars
Jonquière à Rivière-du-Loup, 15h
Vendredi 29 mars
Rivière-du-Loup à Jonquière, 20h

SENIOR AAA

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Samedi 16 mars
Cap-Madeleine 4 Louiseville 7
La Tuque 10 Joliette 1
Dimanche 17 mars
Louiseville 4 Cap-Madeleine 0
Vendredi 22 mars
Cap-Mad. à Louiseville, 20h30
(Louiseville mène la série 3-2)
Joliette à La Tuque, 21h
(La série est égale 2-2)
Samedi 23 mars
La Tuque à Joliette, 20h30
Dimanche 24 mars
Joliette à La Tuque, 18h
x-Louiseville à Cap-Mad., 19h30

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	65	42	15	7	1	212	171	92
Bridgeport	65	37	20	6	2	204	195	82
Hershey	65	36	22	3	4	181	190	79
Providence	66	33	22	8	3	198	181	77
Scranton	65	30	25	7	3	198	188	70
Lehigh Valley	65	32	27	3	3	199	202	70
Springfield	66	28	26	7	5	213	212	68
Hartford	66	28	29	6	3	189	227	65

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	65	41	18	4	2	227	160	88
Rochester	65	39	21	3	2	213	183	83
Toronto	66	35	21	6	4	223	213	80
Belleville	67	33	26	3	5	211	209	74
Cleveland	65	31	26	7	1	196	211	70
Utica	67	31	28	6	2	199	227	70
Laval	66	27	27	6	6	176	197	66
Binghamton	66	24	36	6	0	172	240	54

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	64	37	19	5	3	211	169	82
Grand Rapids	64	35	19	6	4	191	179	80
Iowa	65	34	19	7	5	211	189	80
Rockford	65	31	24	4	6	156	175	72
Texas	66	32	27	4	3	210	203	71
Manitoba	64	31	27	4	2	164	193	68
Milwaukee	65	26	24	13	2	171	187	67
San Antonio	65	27	31	6	1	170	209	61

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	58	37	17	3	1	210	151	78
San Diego	59	32	20	4	3	209	194	71
San Jose	57	32	19	2	4	192	172	70
Colorado	60	33	23	3	1	174	182	70
Tucson	58	28	23	5	2	172	171	63
Stockton	59	25	28	4	2	206	277	56
Ontario	57	21	28	6	2	179	230	50

Vendredi 22 mars
Laval 1 Utica 2 (F)
Belleville 0 Providence 2
Binghamton 2 Springfield 7
Lehigh Valley 3 W./B. Scranton 2
Cleveland 5 Rochester 2
Rockford à Milwaukee, 20h.
Chicago au Texas, 20h.
Manitoba Colorado, 21h05.
Iowa à Stockton, 22h.
Bakersfield à Ontario, 22h.
Samedi 23 mars
San Jose à Tucson, 14h05.
Rochester à Toronto, 17h.
Hartford à Charlotte, 18h.
Hershey à Cleveland, 19h.
Utica à Syracuse, 19h.
Milwaukee à Rockford, 19h.
Binghamton à Providence, 19h05.
Laval à Springfield, 19h05.
W./B. Scranton à Lehigh Valley, 19h05.
Belleville à Bridgeport, 19h30.
Grand Rapids au Texas, 20h.
Chicago à San Antonio, 20h.
Manitoba Colorado, 21h05.
Ontario à San Diego, 22h.

BASEBALL

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Pamplemousses

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y. Yankees	15	8	,652	—
Washington	16	10	,615	½
Houston	15	11	,577	1½
Miami	15	11	,577	1½
Minnesota	13	11	,542	2½
Pittsburgh	13	13	,500	3½
Philadelphie	12	12	,500	3½
Detroit	13	14	,481	4
Toronto	12	13	,480	4
Atlanta	13	15	,464	4½
Baltimore	12	14	,462	4½
Tampa Bay	12	14	,462	4½
St. Louis	11	15	,423	5½
Boston	10	15	,400	6
N.Y. Mets	10	16	,385	6½

Vendredi 22 mars
Pittsburgh 2 Tampa Bay 3
St. Louis 15 New York 5
Detroit 3 Atlanta 4
New York 3 Houston 7
Boston au Minnesota, 18h05.
Baltimore 0 Toronto 4
Philadelphie à Yankees, 18h35.
Washington à Miami, 19h05.
Samedi 23 mars
New York à Atlanta, 13h05.
Pittsburgh à Boston, 13h05.
Tampa Bay à Detroit, 13h05.
Toronto à N.Y. Yankees, 13h05.
Philadelphie à Pittsburgh, 13h05.
St. Louis à Washington, 13h05.
Minnesota à Baltimore, 18h05.
Houston à Miami, 19h05.
Dimanche 24 mars
Washington à N.Y. Mets, 12h10.
Pittsburgh à Baltimore, 13h05.
Toronto à Detroit, 13h05.
Washington à Houston, 13h05.
New York au Minnesota, 13h05.
Baltimore à Philadelphie, 13h05.
Miami à St. Louis, 13h05.
Tampa Bay à Atlanta, 16h05.

MLB PRÉ-SAISON

Ligue Cactus

	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	15	9	,625	—
Chi. Cubs	16	11	,593	½
Kansas City	16	12	,571	1
Milwaukee	16	12	,571	1
Oakland	11	8	,579	1½
Cleveland	14	12	,538	2
L.A. Angels	14	12	,538	2
Seattle	9	9	,500	3
L.A. Dodgers	12	13	,480	3½
San Francisco	11	12	,478	3½
Arizona	12	14	,462	4
Texas	12	15	,444	4½
Colorado	11	14	,440	4½
Cincinnati	8	15	,348	6½
Chi. White Sox	8	17	,320	7½

Vendredi 22 mars
Texas 3 Chi. Cubs 7
Arizona 10 L.A. Dodgers 4
Cincinnati 4 Milwaukee 6
Chi. White Sox 4 L.A. Angels 5
Chi. Cubs à Cleveland, 21h05.
San Francisco Kansas City, 21h05.
San Diego au Colorado, 21h40.
L.A. Angels à Seattle, 21h40.
Colorado à San Francisco, 22h05.
Samedi 23 mars
White Sox à L.A. Dodgers, 15h05.
Milwaukee au Texas, 15h05.
Cincinnati à Cleveland, 16h05.
Kansas City à Milwaukee, 16h05.
Arizona à San Francisco, 16h05.
L.A. Angels à San Diego, 16h10.
Chi. Cubs au Colorado, 21h40.
Dimanche 24 mars
Cleveland à White Sox, 15h05.
Colorado à Cincinnati, 15h05.
Kansas City au Texas, 15h05.
Milwaukee en Arizona, 15h10.
Chi. Cubs à San Diego, 15h10.
San Francisco à Oakland, 16h05.
L.A. Dodgers à L.A. Angels, 20h07.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	51	21	,708	—
x-Philadelphie	47	25	,653	4
x-Boston	43	29	,597	8
Brooklyn	37	36	,507	14½
New York	14	58	,194	37

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	35	36	,493	—
Orlando	34	38	,472	1½
Charlotte	32	39	,451	3
Washington	30	43	,411	6
Atlanta	25	48	,342	11

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Milwaukee	53	19	,736	—
x-Indiana	44	29	,603	9½
Detroit	37	34	,521	15½
Chicago	21	52	,288	32½
Cleveland	19	53	,264	34

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	45	27	,625	—
x-San Antonio	42	30	,583	3
La N.-Orléans	31	42	,425	14½
Memphis	29	43	,403	16
Dallas	28	44	,389	17

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Denver	48	22	,686

CAMP D'ÉVALUATION DE LA LCF

Grégoire Bouchard n'obtient pas d'invitation nationale

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Malgré des chiffres intéressants, les performances du Chicoutimien Grégoire Bouchard au camp d'évaluation régional de la Ligue canadienne de football (LCF), jeudi, à Toronto, ne lui ont pas permis d'obtenir une invitation pour le camp d'évaluation national.



Grégoire Bouchard a participé, jeudi, au camp d'évaluation régional de l'Ontario de la Ligue canadienne de football. Il n'a toutefois pas réussi à obtenir une invitation pour le camp national. — PHOTO COURTOISIE, SHANNON VIZNIOWSKI/LCF.CA

Admissible au prochain repêchage de la LCF, qui aura lieu en mai, l'ancien membre de la ligne offensive des Mustangs de Western, en Ontario, a tout de même su attirer l'attention à sa position avec des résultats intéressants lors des tests individuels.

Grégoire Bouchard a notamment réussi 23 répétitions au développé couché, six de moins que le meilleur, Jaylan Guthrie, de Guelph, le seul des sept joueurs de ligne offensive qui a obtenu une invitation au camp national. Le Chicoutimien a également terminé parmi les meneurs à sa position aux tests de saut horizontal (7pieds07"38), des trois cônes (8sec28), ainsi que le changement de direction (5 secondes). Des exercices de position étaient également au menu de la journée d'évaluation visant à mesurer les habiletés des joueurs.

Au total, 47 espoirs ont participé au camp d'évaluation régional ontarien devant les représentants des neuf équipes du circuit canadien qui faisaient ensuite des recommandations. Seulement quatre joueurs ont obtenu leur place pour l'événement national, en plus des 18 à travers le pays qui avaient été conviés directement. Des événements similaires se sont également déroulés à Montréal et à Vancouver la semaine dernière.

Le repêchage de la LCF se déroulera le 2 mai. Un total de 81 joueurs seront sélectionnés lors des sept rondes. L'an dernier, Grégoire Bouchard avait été l'un des 86 joueurs à prendre part au Défi Est-Ouest, qui donnait le coup d'envoi officiel au processus menant au repêchage.

NFL: réviser les pénalités

De revoir certaines pénalités, dont les obstructions contre la passe, fera partie des propositions que les propriétaires de la NFL entendront de la part du comité de compétition quand ils se réuniront au sujet de l'utilisation des reprises vidéo, la semaine prochaine.

Le comité de compétition du circuit Goodell présentera au moins une proposition qui ferait en sorte que les pénalités d'obstruction contre la passe puissent faire l'objet de révision vidéo, en plus de tous les jeux sur lesquels des points sont inscrits et les revirements annulés par des pénalités.

Une autre proposition recommandera que les pénalités de rudesse contre le quart et de contact excessif contre un joueur vulnérable soient aussi admissibles à la révision vidéo.Ces deux recommandations feraient l'objet d'une période d'essai d'un an.

Les membres du puissant comité, qui révise les règles chaque année, ne sentent pas un appui massif en vue d'une augmentation importante des reprises vidéo.

Un recours accru aux reprises vidéo est un sujet chaud dans la NFL depuis le match de championnat de l'Association nationale, alors qu'une pénalité évidente d'obstruction contre la passe et une autre de contact casque contre casque par le demi défensif des Rams de Los Angeles Nickell Robey-Coleman n'ont pas été appelées.

Elles ont probablement coûté aux Saints de La Nouvelle-Orléans une participation au Super Bowl. **ASSOCIATED PRESS**

EN VUE DES MONDIAUX AU MONT-SAINTE-ANNE

Rachel Pageau passera l'été en Coupe du monde

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

La vététiste Rachel Pageau passera beaucoup de temps en Europe à compter d'avril. Après un premier essai prometteur l'an dernier sur le circuit de la Coupe du monde de descente, la Chicoutimienne a décidé de tenter le grand coup et de participer aux huit étapes du circuit. L'objectif: arriver fin prête pour les Championnats du monde qui auront lieu au Mont-Sainte-Anne du 31 août au 1er septembre.

«L'an dernier, j'avais participé à une étape de la Coupe du monde et aux Championnats du monde, mais cette année, je veux faire le circuit, qui compte huit étapes, au complet. Surtout que cette année, les Championnats du monde sont au Mont-Sainte-Anne. Alors, je veux faire le plus de courses possible avant de me présenter au Mont-Sainte-Anne, où je veux bien faire», explique l'étudiante en kinésiologie à l'Université Laval.

La jeune femme nourrit de belles ambitions pour la prochaine saison. «En Coupe du monde, il faut faire un top-15 pour se qualifier pour les finales, alors c'est sûr que j'aimerais me qualifier pour les finales. J'aimerais aussi réussir des top-10. Je pense que je suis capable», lance la dynamique Saguenéenne.

En fin de semaine dernière, l'athlète de 23 ans a signé sa première victoire de la saison en descente sur le circuit national américain à Windrock Bikepark, au Tennessee. Le lendemain, elle terminé deuxième en enduro, une compétition également d'envergure nationale. «C'était vraiment un week-end de rêve, surtout au guidon de mes nouveaux vélos Pivot», souligne celle qui s'estime plus prête que par le passé pour entamer sa nouvelle saison.

«La plupart des filles qui font ces compétitions roulent tout l'hiver, mais j'ai quand même roulé au Tennessee durant le temps des Fêtes, puis à la mi-session. C'est une des années où je me sens la plus prête à commencer les compétitions», affirme celle qui a été couronnée championne en enduro et en descente l'an dernier, sur le circuit de la côte est des États-Unis.

Dans deux semaines, elle participera d'ailleurs à une course dans l'État de Washington et à une autre en Californie. Son calendrier estival, qui se déroulera principalement en Europe, sera fort chargé. Elle a rendez-vous avec l'élite mondiale les 27 et 28 avril, à Maribor, en Slovénie, puis les 1er et 2 juin, à Fort William, en Écosse, et les 8 et 9 juin à Leogang, en Autriche.

Après une courte pause, elle reprendra le collier les 6 et 7 juillet à Vallnord, dans la Principauté d'Andorre, puis les 13 et 14 juillet à Les Gets, en France.

Suivra l'étape de Val di Sole, en Italie, les 3 et 4 août, et celle de Lenzerheide en Suisse, les 10 et 11 août, avant le Mont-Sainte-Anne.

Une dernière étape aura lieu les 7 et 8 septembre à Snowshoe, aux États-Unis.

À travers ce calendrier étoffé, elle compte participer à deux ou trois épreuves d'enduro dans la World Series.



Nouveaux vélos et nouveaux défis pour la Saguenéenne Rachel Pageau. La vététiste prendra part à l'ensemble des étapes du circuit de la Coupe du monde en descente en Europe cet été afin de se présenter fin prête aux Championnats du monde qui auront lieu au Mont-Sainte-Anne à la fin août. — PHOTO COURTOISIE, LEE TRUMPORE

Camps et personnel des Voyageurs

La saison de baseball approche à grands pas dans la région. Les formations bantam AA et midget AAA des Voyageurs de Saguenay entameront leur camp d'entraînement samedi, dans les gymnases de la polyvalente Kénogami.

« On a vraiment une problématique d'espace cette année. On a été chanceux parce qu'on a réussi à avoir la polyvalente Kénogami, mais on est vraiment restreints dans ce qu'on peut faire », raconte la présidente de l'organisation, Audrey Tremblay.

Le camp du junior élite se mettra quant à lui en branle à la mi-avril et se déroulera normalement à Québec, où les conditions sont plus propices à ce temps-ci de l'année.

Le personnel d'entraîneurs a été déterminé lors des dernières semaines pour les trois équipes de l'organisation régionale.

La formation bantam AA sera dirigée par Martin Dubois, secondé par Denis Tremblay et Evans Lavoie.

Mathieu Dion prend pour sa part les commandes du midget AAA. Il sera aidé par Dany Coulombe, qui était déjà en poste la saison dernière.

Dans le junior élite, Martin Pouliot est de retour, après avoir signé une nouvelle entente de quatre ans pendant l'hiver. Pierre René demeure l'un de ses adjoints, et Pierre-Alexandre Tremblay complétera le trio. **DAVE AINSLEY**

BASEBALL UNIVERSITAIRE

Nicolas Doré en Oklahoma

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le receveur jonquiérois Nicolas Doré joindra les rangs du programme de baseball de Southwestern Oklahoma State University la saison prochaine, en deuxième division de la NCAA.



Le Jonquiérois Nicolas Doré évoluera à compter de septembre avec les Bulldogs de Southwestern Oklahoma State University, en deuxième division de la NCAA, où il rejoindra son ami Alex Bédard. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Tout s'est déroulé très rapidement lors des dernières semaines pour Nicolas Doré, qui terminera bientôt sa deuxième année au Sussex College, au New Jersey. Au début du mois de février, il s'est mis plus activement à la recherche d'un programme universitaire aux États-Unis. C'est en s'informant auprès de son ami Alex Bédard, qui fait déjà partie de l'équipe des Bulldogs, qu'il a appris qu'une place de receveur était peut-être disponible. Ce dernier l'a mis en contact avec l'entraîneur, Zach Saunders, en plus de donner des réponses à ses interrogations.

« Selon ce qu'on m'a dit, je vais devoir faire ma place, mais j'ai du temps de jeu à gagner. J'ai une possibilité d'avoir du bon temps de jeu en partant. »

— Nicolas Doré

« Je me suis assuré également que l'école est bien, tout comme la ville (Weatherford). Il m'a confirmé que ça valait vraiment la peine et que c'est une bonne place où aller », raconte Nicolas Doré, joint en Floride, où son équipe a disputé dix parties lors des derniers jours. Au cours du processus, il a également eu des discussions avec les responsables d'une université en Pennsylvanie.

« J'avais un gros stress. Je ne savais pas ce qui allait arriver. En plus, j'arrivais dans les dates limites d'inscription pour les étudiants étrangers au Québec. J'étais sur le bord de faire une demande à l'UQAC [Université du Québec à Chicoutimi] quand j'ai commencé à parler avec les responsables des deux universités. Ç'a débloqué assez rapidement. Après une semaine, tout était vraiment avancé. Je ne savais pas encore laquelle entre les deux, mais je savais que ça ne serait pas au Québec, ce qui a fait tomber le stress », explique Nicolas Doré, qui fera également son entrée dans un programme d'administration en septembre.

« Selon ce qu'on m'a dit, je vais devoir faire ma place, mais j'ai du temps de jeu à gagner. J'ai une possibilité d'avoir du bon temps de jeu en partant, souligne l'athlète de 20 ans. En 2016, l'équipe a gagné sa conférence. C'est une équipe qui aspire aux grands honneurs. »

Nicolas Doré est maintenant un membre des Alouettes de Charlesbourg dans la Ligue de baseball junior élite du Québec (LBJEQ) après deux saisons avec les Voyageurs des Saguenay, ayant été obtenu en compensation de transactions réalisées l'été dernier.

D'ici là, il terminera sa saison avec Sussex College dans les prochaines semaines, avec un horaire très chargé d'une quarantaine de parties, et sera de retour au Québec vers la mi-mai, tout dépendant de la participation de son équipe aux séries éliminatoires.

Après avoir dû repousser ses sept premiers matchs en raison des conditions climatiques, la jeune formation du New Jersey a connu un lent départ avec seulement deux victoires en Floride, mais elle pourra se reprendre lors des très importants matchs de conférence.

Au bâton, Nicolas Doré se montre satisfait de son début de saison avec une moyenne supérieure à ,300, lui qui a également soutiré sa part de buts sur balles.

SÉNATEURS

De nouveaux propos controversés du propriétaire

Presse canadienne

OTTAWA — Eugene Melnyk, le propriétaire des Sénateurs, a de nouveau suscité la colère de certains amateurs après avoir tenu des propos controversés lors d'une émission de radio à Ottawa, vendredi matin.

Sur les ondes de CFRA 580, Melnyk a critiqué le maire d'Ottawa, Jim Watson, en plus de laisser planer que l'équipe est dans une meilleure situation sans Matt Duchene, Mark Stone et Ryan Dzingel, appréciés de la foule, mais tout de même échangés.

Il a également critiqué les médias d'Ottawa, se rappelant une fois où il n'a apprécié du tout les tactiques d'un journaliste.

Melnyk n'a pas nommé ce membre des médias, mais le journaliste de TSN 1200 Ian Mendes a affirmé, sur Twitter, que Melnyk faisait référence à lui.

Melnyk n'a pas été tendre envers Watson, qui l'a critiqué pour son rôle dans la cahoteuse entente de développement d'aréna des plaines LeBreton, à deux pas de la Colline du Parlement.

« Il est tellement chanceux que je me retienne (d'en dire plus), a dit Melnyk, à l'émission de radio. Si j'étais lui, je ferais très attention à ce que je dis, parce que c'est très contre-productif. »

Melnyk a également défendu le mouvement de personnel à la date limite des échanges, quand Stone, Duchene et Dzingel ont changé d'adresse en quelques jours. « Si vous y pensez, ils recherchent tous des contrats de sept ou huit ans à l'âge de 27 ans, pour entre huit et 10 M$ par an, a-t-il déclaré. Dans cinq ou six ans, ils seront tous près de la mi-trentaine, au moment où plusieurs jeunes joueurs vont pousser. »

Occupant le dernier rang de la LNH, les Sénateurs n'ont gagné que deux fois à leurs huit derniers matches. Ils vont rejouer samedi, à Edmonton.

EN BREF

Kean pourra se venger

MONTRÉAL — Simon Kean aura l'occasion de venger son cuisant revers par K.-O. subi aux mains de Dillon Carman, le 6 octobre dernier. Eye of the Tiger Management a confirmé la tenue du combat revanche pour le 15 juin, au Centre Gervais Auto de Shawinigan.

PRESSE CANADIENNE

Le combat Dicaire-Tejada annulé

MONTRÉAL — Le combat de championnat du monde des super-mi-moyennes de l'International Boxing Federation (IBF) opposant Marie-Ève Dicaire à Lina Tejada, qui devait avoir lieu samedi, au Casino de Montréal, a été annulé. La Dominicaine de 26 ans a échoué au test médical imposé par la division des sports de combat de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ). Il appert que Tejada (12-5, 9 K.-O.) est aveugle de l'oeil gauche.

PRESSE CANADIENNE

Un contrat de 130 M$

SAINT-LOUIS — Le joueur de premier-but Paul Goldschmidt serait sur le point de parapher une entente de cinq ans, d'une valeur globale de 130 millions$, avec les Cardinals de Saint-Louis, a appris l'Associated Press, d'une source informée. Goldschmidt devait d'abord se soumettre à un examen physique, qui devrait avoir lieu vendredi. L'annonce officielle pourrait avoir lieu samedi. Si le pacte se concrétise, Goldschmidt deviendra alors le joueur le mieux payé de toute l'histoire des Cardinals. **ASSOCIATED PRESS**



ARCHIVES AP

Le Canadien redresse la barre

Presse canadienne

MONTRÉAL — Le naufrage semblait inévitable en début de semaine, mais le Canadien a redressé la barre, rappelant à quel point tout peut changer rapidement à ce temps-ci de la saison dans la LNH.

Après une défaite de 2-0 contre les Blackhawks de Chicago, samedi, la formation montréalaise accusait un retard de trois points sur les Blue Jackets de Columbus et le dernier rang donnant accès aux séries. Vendredi matin, les joueurs du Tricolore se sont réveillés avec une avance d'un point sur les Blue Jackets et de retour dans le portrait des séries.

« Ça peut changer rapidement. Tout a fonctionné pour nous lors des deux derniers matchs et nous avons trouvé le moyen de revenir dans le portrait des séries. Nous avons aussi eu un peu d'aide, a mentionné Brendan Gallagher, vendredi. D'un autre côté, nous savons à quel point ça peut aller vite dans l'autre direction. Je crois que lors des derniers matchs, nous avons repris plaisir à participer à la course plutôt que de laisser la nervosité nous saisir en nous préoccupant de ce qui se passe à travers la ligue. »

Pendant que le Canadien battait les Flyers de Philadelphie et les Islanders de New York, les Blue Jackets ont perdu les deux premiers matchs de leur voyage de trois dans l'Ouest canadien, s'inclinant contre les Flames de Calgary et les Oilers d'Edmonton.

« Beaucoup de membres de ma famille vivent dans l'Ouest canadien. Je n'aurai pas à les taquiner avec ça », a répondu Gallagher en riant un peu quand il a été questionné à savoir si le Canadien avait bénéficié d'un peu de solidarité entre les équipes canadiennes.

Le Canadien a offert deux de ses plus belles performances des dernières semaines pour venir à bout des Flyers et des Islanders. Le temps de jeu a été bien réparti entre les joueurs, ce qui est attribuable à la qualité du jeu de chacun, selon l'entraîneur Claude Julien.

« Lors des deux derniers matchs, le groupe a bien joué dans l'ensemble, et je n'ai pas eu de raisons de couper le temps de glace à une personne, a indiqué Julien. Ça aide beaucoup, surtout dans une situation de trois matchs en quatre soirs. Je l'ai dit tout au long de la saison, tout le monde doit contribuer pour que nous ayons du succès. Nous n'avons pas une équipe qui peut se fier seulement à trois ou quatre joueurs. Et ça ne veut pas dire que notre équipe n'est pas bonne ou que nos joueurs ne sont pas bons. »

En vertu des circonstances, les joueurs avaient peut-être le sourire un peu plus facile lors de la prise de la photo d'équipe au Centre Bell, vendredi midi.

La saison dernière, cette tradition avait permis de noter les nombreux changements effectués pendant une campagne difficile, en comparant la photo prise en octobre et celle en mars. Cette fois-ci, plusieurs visages se retrouvent sous d'autres cieux – notamment Tomas Plekanec, David Schlemko et Nikita Scherbak –, mais le noyau demeure le même.

« Je crois qu'il y a moins de changements quand les choses vont bien », a souligné Gallagher.

Le renouvellement au niveau de l'attitude a fait couler beaucoup d'encre cette saison.

Reste à savoir si la bonne humeur est le résultat ou la conséquence des succès du Canadien cet hiver.

« Les choses vont mieux que la saison dernière, l'ambiance est donc meilleure, a noté Julien. Nous comptons sur un bon groupe de joueurs qui croient en eux, qui jouent ensemble et travaillent fort en tant que groupe. Quand vous travaillez bien, vous avez un peu plus de succès. Nous sommes dans la course aux séries. À la même époque la saison dernière, nous étions probablement éliminés. Il y a beaucoup de facteurs qui peuvent expliquer pourquoi l'ambiance est meilleure cette saison. »

Jonathan Drouin et Jesperi Kotkaniemi ont accompagné les joueurs qui n'ont pas affronté les Islanders sur la patinoire lors d'un entraînement optionnel vendredi.

Julien a confirmé que Carey Price allait affronter les Sabres de Buffalo samedi, mais a refusé de spéculer sur la présence de son gardien étoile devant le filet dimanche, quand le Tricolore rendra visite aux Hurricanes de la Caroline.

Drouin insiste sur le collectif

Presse canadienne

MONTRÉAL — Jonathan Drouin avait beau répéter que sa disette ne l'avait pas dérangé tant que ça, il a tout de même admis avoir ressenti un certain soulagement après avoir touché la cible pour une première fois en 18 rencontres.

Drouin a inscrit un premier but depuis le 7 février, jeudi, aidant le Canadien à vaincre les Islanders de New York 4-0. L'attaquant québécois avait été blanchi de la feuille de pointage lors de 16 de ses 17 dernières sorties, dont les neuf matchs les plus récents.

« Je me sens soulagé, mais honnêtement, c'est plus vous qui faites des histoires que moi qui y pense, a dit Drouin en s'adressant aux journalistes après la victoire face aux Islanders. Avec là où nous sommes au classement et à ce temps-ci de la saison, nous voulons juste gagner des matchs.

« Vous en parlez, mais moi je n'y pense pas. C'est soulageant, un peu. Mais il faut des victoires. Ce n'est pas parce que j'aurais inscrit cinq points dans un match que ça aurait changé quoi que ce soit. Il faut gagner. »

Drouin n'a pas été le seul à mettre fin à une disette, jeudi. Son compagnon de trio Joel Armia a pour sa part noirci la feuille de pointage pour une première fois en neuf sorties.

Les autres buts ont été le résultat d'efforts des trios de Max Domi et de Nate Thompson sur les buts respectifs de Shea Weber et Jordan Weal. « Quand les quatre trios fonctionnent comme ça, vous allez avoir du succès, a rappelé Thompson. Vous attaquez une vague après l'autre. »

Pendant ce temps, le trio de Phillip Danault neutralisait l'unité de Mathew Barzal, elle qui avait été redoutable il y a une semaine, quand les Islanders avaient vaincu le Tricolore 2-1. « Nous sommes rendus ici dans la saison. Nous jouons du hockey de séries, a noté Thompson. À domicile, vous devez profiter de l'avantage du dernier changement. Nous l'avons bien fait. »

Le Canadien avait aussi offert un bel effort mardi, filant vers une victoire de 3-1 contre les Flyers de Philadelphie. Pendant ce temps, les Blue Jackets de Columbus ont encaissé des revers lors des deux premiers arrêts de leur périple dans l'Ouest canadien.

Le Tricolore est donc de retour dans le portrait des séries dans l'Association de l'Est. Avec huit matchs à jouer, il est toutefois encore beaucoup trop tôt pour crier victoire.

« Nous devons continuer à jouer comme nous l'avons fait lors des derniers matchs sans trop penser au reste, a affirmé le défenseur Shea Weber. Je crois et j'espère que nous allons garder confiance. Le chemin devant nous est encore long, et nous devons nous concentrer sur le prochain match. »



ARCHIVES PC



Malgré leurs efforts, les Élites de Jonquière ont perdu le premier des deux duels contre le Blizzard du Séminaire Saint-François 3-1, vendredi, au Foyer des loisirs. Dans cette deuxième ronde des qualifications vers la Coupe Dodge, les Élites tenteront de créer l'égalité, lundi, à Saint-Augustin, et ainsi de forcer la tenue d'un dix minutes additionnel pour déterminer le vainqueur. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

SÉRIE ALLER-RETOUR CONTRE LE BLIZZARD

Les Élites au pied du mur

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Dans le cadre de la deuxième ronde des qualifications de la Coupe Dodge, les Élites midget AAA de Jonquière se retrouvent le dos au mur, eux qui se sont inclinés 3-1 contre le Blizzard du Séminaire Saint-François, vendredi, au Foyer des loisirs. La troupe de Steve Thériault disputera donc un match sans lendemain, lundi, au Complexe multifonctionnel de Saint-Augustin.



Le Blizzard du Séminaire Saint-François s'est créé un coussin de deux buts dans les dix dernières minutes de la première période. — PHOTO LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Pour l'entraîneur-chef des Élites, ce match a été un peu à l'image de la dernière moitié de saison de ses protégés. «On a eu plusieurs chances de marquer. Sur 17 tirs après deux périodes, nous n'avions toujours pas réussi à marquer. C'est un peu l'histoire de notre deuxième moitié de saison. Depuis les Fêtes, on a de la misère à finir nos jeux et parfois, on a de la misère avec notre couverture défensive quand l'adversaire met de la pression et joue rapidement dans notre zone. Ça donne du momentum à l'adversaire, et c'est de cette façon qu'ils ont marqué leurs deux premiers buts», analyse Steve Thériault.

La première période a été l'affaire de Brendan Tremblay, qui a inscrit deux buts aux dépens du cerbère des Élites Thomas Boucher. Le pilote des Élites a voulu stimuler ses troupes en changeant de gardien. William Blackburn a donc pris le relais et a su fermer la porte en deuxième. Durant ce deuxième vingt, les Élites ont bien tenté de réduire l'écart, mais en vain. Si bien qu'après 40 minutes de jeu, le Blizzard détenait toujours une avance de 2-0.

Une mauvaise pénalité des Élites en tout début de troisième a profité au Blizzard, alors que Guillaume Richard a été en mesure de conforter l'avance des siens à 3-0.

Avec un peu plus d'une minute à faire dans la rencontre, les Élites ont retiré leur gardien au profit d'un sixième attaquant. Mathis Jobin a réussi à éviter le blanchissage des Jonquiérois en déjouant le gardien Jean-Tommy Auger, avec 40 secondes à écouler au tableau. Tristan Gagné et Mikisiw Awashish ont récolté des mentions d'aide sur le jeu.

Les Élites tiendront un entraînement dimanche et se présenteront lundi avec la ferme intention de gagner le deuxième match de cette courte série. Advenant une victoire de chaque côté, les deux clubs disputeront un dix minutes additionnel qui déterminera le vainqueur.

MATCH 3
26 MARS
19 H 30
MATCH 4
27 MARS
19 H 30
SÉRIES 2019
VISITE
SAGUENAY LES Saguenéens DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
ENERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien leProgrès
5388451

POINTES DE PLUME

• Les attaquants Justin Ducharme, Vladislav Kotkov et Hendrix Lapierre ainsi que le gardien Alexis Shank sont les quatre joueurs en nomination pour le titre de joueur de l'année chez les Sags. Les amateurs peuvent voter jusqu'au 28 mars sur la page Facebook de l'organisation et de Chicoutimi Chrysler, qui donne son nom à la coupe qui récompensera le gagnant.

• Le deuxième match de la série sera disputé dès samedi, à compter de 16h. Statistique intéressante: en séries éliminatoires, les Sags l'ont emporté les dix dernières fois lors d'un deuxième affrontement en autant de jours, une séquence qui a débuté en 2016 contre les Screaming Eagles du Cap-Breton.

• Quelques partisans des Sags ont fait le voyage à Rimouski pour les deux premières rencontres. Quelques-uns étaient bien visibles dans la section 12 derrière le banc de la formation chicoutimienne.

• Les attaquants Christophe Farmer et Tristan Pelletier ainsi que le défenseur Michael Pellerin n'étaient pas en uniforme pour les Sags. L'attaquant Frédéryck Janvier ainsi que les défenseurs Vincent Martineau et Eliott Saint-Pierre ont fait de même du côté de l'Océanic.

• Le gardien chicoutimien Olivier Rodrigue n'est pas encore tout à fait rétabli de sa blessure à l'aine et n'a donc pas amorcé la série devant le filet des Voltigeurs de Drummondville, qui affrontent les Olympiques de Gatineau. Son remplaçant, Anthony Morrone, s'est fait plaisir en signant un blanchissage de 4-0.

• Une première surprise a marqué la soirée inaugurale des séries éliminatoires, vendredi soir. Largement négligés contre les Mooseheads, les Remparts de Québec ont arraché une victoire de 3-2 à Halifax. Plusieurs experts avaient pourtant prédit un balayage des Orignaux! Dans les autres séries, l'Armada de Blainville-Boisbriand a battu le Phoenix de Sherbrooke; les Tigres de Victoriaville ont doublé les Foreurs de Val-d'Or 4-2; et les champions de la saison régulière, les Huskies de Rouyn-Noranda, ont battu les Cataractes de Shawinigan 4-1; les Islanders de Charlottetown ont eu besoin de la deuxième prolongation pour battre le Cap-Breton; et le Drakkar de Baie-Comeau a eu besoin de la prolongation pour vaincre les Wildacts de Moncton.

Le jeu du match

Le défenseur Gabriel Villeneuve a écopé d'une pénalité majeure de cinq minutes en plus d'être expulsé pour une mise en échec à la tête de Ludovic Soucy, en milieu de deuxième période. L'Océanic a profité du long avantage numérique pour marquer trois buts rapides.

Le chiffre du match

90

L'Océanic a eu besoin de seulement 90 secondes pour inscrire ses trois buts en deuxième période.

Le joueur du match

Théo Rochette

Il a marqué deux buts, dont le filet égalisateur, avec trois secondes à faire en troisième.

REMONTÉE SPECTACULAIRE DES SAGUENÉENS

En prolongation



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

RIMOUSKI — En retard 3-0 après 40 minutes sur la route dans le premier match de la série quatre de sept contre l'Océanic de Rimouski, les Saguenéens sont parvenus à provoquer la prolongation grâce à un but très tardif, vendredi soir.

Avec trois secondes à faire en temps réglementaire, Théo Rochette a forcé le temps supplémentaire, marquant alors que les Chicoutimiens évoluaient à six contre quatre. Pourtant, les locaux semblaient en mesure d'écouler les dernières secondes, mais la rondelle est soudainement apparue sur la palette de l'attaquant québéco-suisse, qui n'a pas raté une pareille occasion avec son deuxième de la rencontre.

Malgré le retard de trois buts, les Sags n'avaient pas dit leur dernier mot en troisième, augmentant la pression sur les locaux.

Ils ont également profité d'un avantage numérique pour s'inscrire au pointage quand le tir de Théo Rochette est passé sous la mitaine de Colten Ellis.

Avec cinq minutes à faire, après un poteau franc de Vladislav Kotkov, quelques instants plus tôt, Hendrix Lapierre a maîtrisé comme il a pu une passe de Félix-Antoine Marcotty pour profiter de la chute du gardien de l'Océanic et ainsi réduire l'écart à un seul but.

Jusqu'à ce moment précis, il n'était pas bien difficile d'identifier le moment tournant de ce premier affrontement, qui a basculé en l'espace de quelques minutes à mi-chemin en deuxième période.

L'Océanic a pleinement profité d'une pénalité majeure au défenseur Gabriel Villeneuve, marquant trois fois, ce qui a complètement transformé la rencontre.

Jusque-là, les Sags ne montraient pas trop de complexes, faisant sentir leur présence physiquement. C'est justement en tentant d'appliquer une mise en échec que Gabriel Villeneuve a vu sa partie prendre fin. Le vétéran défenseur a frappé directement à la tête Ludovic Soucy dans une course pour la rondelle à l'entrée du territoire des Sags, alors que ce dernier s'était déjà élancé vers l'avant.

La redoutable attaque massive de l'Océanic, qui avait été blanchie jusque-là en trois occasions, a sauté les deux pieds joints dans l'ouverture.

Meilleur pointeur de l'histoire de l'Océanic pour un défenseur, Charle-Édouard d'Astous a lancé le bal d'un plomb dans la partie supérieure, suivi moins d'une minute plus tard de Jeffrey Durocher d'une habile déviation. Le calvaire des Chicoutimiens n'était pas terminé. Au terme d'une séquence un peu folle, le nouvel espoir du Lightning de Tampa Bay Jimmy Huntington est parvenu à pousser la rondelle derrière la ligne rouge, en tombant. Les trois fois, Alexis Shank ne pouvait rien faire.

À cinq contre cinq, dans l'ensemble, les visiteurs ont réussi à neutraliser le gros trio adverse et Alexis Lafrenière.

Pour le reste, les deux équipes ont donné un très bon avant-goût d'une série qui s'annonce palpitante.



Hendrix Lapierre a marqué le deuxième but des Saguenéens avec moins de cinq minutes à faire en troisième période.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, JOHANNE FOURNIER

PLUS DE DÉTAILS SUR L'APPLICATION ET SUR LE WEB

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Deuxième période

1. RIM, C.-É. D'Astous 1 (Huntington, Garneau) 14: 29 (AN)
2. RIM, J. Durocher 1 (Salda, Gagnon) 15: 19 (AN)
3. RIM, J. Huntington 1 (Garneau, Lafrenière) 15: 59 (AN)

Troisième période

4. CHI, T. Rochette 1 (Kotkov, Kniazev) 8: 25 (AN)
5. CHI, H. Lapierre 1 (Marcotty) 15: 05
5. CHI, T. Rochette 2 (Ducharme, Lavigne) 19: 57 (AN)

Tirs au but

Chicoutimi	6	5	14	—25
Rimouski	10	14	5	—29

Avantages numériques — Chi.: 2-5; Rim.: 3-7.
Assistance — 3354.

La série de la deuxième chance

Benoit Gratton s'attend à un affrontement robuste contre les 3 L de Rivière-du-Loup

JOHANNE SAINT-PIERRE
jstpierre@lequotidien.com

Vaincus 4-0 jeudi par les Éperviers de Sorel-Tracy, pour ainsi concéder la série quart de finale en cinq parties, les Marquis de Jonquière tenteront de se reprendre dans la série de la seconde chance, contre les 3 L de Rivère-du-Loup. La série 2 de 3 s'amorcera dimanche, 15 h, au centre Premier Tech, pour se transporter au Palais des sports de Jonquière le vendredi 29 mars, à compter de 20 h.

En saison régulière, les deux équipes ont une fiche à peu près similaire, ayant exactement le même nombre de buts (146). Les Marquis ont été légèrement plus généreux pour les buts contre (136 contre 132). Jonquière a un meilleur taux de succès en avantage numérique (22,77 % contre 15,9 %) et en désavantage numérique (80,19 % contre 79,23 %). Au chapitre des punitions, Jonquière a été un peu moins punie, avec 747 minutes contre 767 pour Rivière-du-Loup.

« C'est une équipe qui aime rentrer dans la tête de ses adversaires. Ils ont des joueurs capables de jouer ce rôle-là. Il faudra donc rester disciplinés et ne pas entrer dans leur jeu, mais rester concentrés à gagner les matchs. »

— Benoit Gratton

L'une contre l'autre, on parle de 35 buts pour Rivière-du-Loup contre 34 pour Jonquière, et des statistiques semblables à celles de la saison. Enfin, lors de leur dernier duel de la saison régulière, le 2 mars au Palais des sports, les Marquis avaient conclu sur une note victorieuse en doublant les 3 L 6-3.



S'ils peuvent compter à nouveau sur les services du défenseur Jonathan Diaby, les Marquis de Jonquière devront se passer de ceux du robuste attaquant Danick Paquette (47), qui a écopé d'un match de suspension lors du match contre Sorel, jeudi soir. — ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Joint vendredi, l'entraîneur-chef des Marquis, Benoit Gratton, s'attend à une série où l'offensive sera à l'honneur et où il n'y aura pas de place au relâchement. Son équipe devra avoir le couteau entre les dents dès le premier affrontement, estime-t-il.

« Ce sont deux équipes qui ont marqué beaucoup de buts tout au long de l'année, et défensivement, nous en avons donné beaucoup, de chaque côté. Je pense que ce sera une série axée peut-être un peu plus sur l'offensive que celle qu'on vient de jouer contre Sorel. Mais encore une fois, on veut s'assurer de connaître un bon début de série, surtout que c'est un 2 de 3. Ce n'est pas comme un 4 de 7. On n'a pas le choix de tourner la page le plus rapidement possible sur la série contre Sorel et de regarder en avant. Il faudra surprendre dès le premier match, a-t-il indiqué. J'ai confiance que les gars vont mettre les bouchées doubles dimanche. »

DISCIPLINE

Rivière-du-Loup est une équipe qui aime jouer robuste et provoquer l'adversaire. « C'est une équipe qui aime rentrer dans la tête de ses adversaires. Ils ont des joueurs capables de jouer ce rôle-là. Il faudra donc rester disciplinés et ne pas entrer dans leur jeu, mais rester concentrés à gagner les matchs », ajoute Benoit Gratton, qui souhaite que sa troupe tire pleinement profit de cette seconde chance.

Il pourra compter sur un alignement quasi complet puisque seul Danick Paquette manquera à l'appel.

En effet, Paquette a écopé d'un match à purger à la suite de sa mise en échec par-derrière survenue en troisième période dans le match de jeudi contre Sorel.

Par contre, à la défensive, en plus de pouvoir compter sur le vétéran Jean-Michel Bolduc, les Marquis retrouveront les services de Jonathan Diaby, dont la suspension a été réduite de quatre à deux matchs, de sorte qu'elle est maintenant purgée.



ARCHIVES LE PROGRÈS, ROCKET LAVOIE

Sports

BASEBALL
NICOLAS DORÉ EN OKLAHOMA
43

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DANS NOS MAGASINS
DÉGUSTATION DE CAFÉS NESPRESSO DE 12H À 16H

AMEUBLEMENTS TANGUAY

FRIGIDAIRE
Cuisinière autonettoyante
PTR-700749
- Surface de vitrocéramique
- Four autonettoyant



799,99



899,99

Hisense
Réfrigérateur
PTR-700554
- Éclairage au DEL
- Tableaux de verre anti-débordement

FRIGIDAIRE
Lave-vaisselle
PTR-681003
- Silencieux
- Option de départ différé



549,99

OUVREZ LE COFFRE-FORT TANGUAY

PLUS DE
750 000$
EN PRIX INSTANTANÉS

2 CHANCES DE GAGNER
EN MAGASIN ET SUR TANGUAY.CA

100 CRÉDITS-VOYAGES DE 2 000$

7 200 CARTES-CADEAUX

200 MÉLANGEURS SUR SOCLE KitchenAid





40 000 BTU

Broil King
BBQ au propane
PTR-716993

549,99



30 000 BTU

Broil King
BBQ au propane
PTR-710224

349,99



SAMSUNG

Ensemble laveuse-sécheuse vapeur
PTR-912171

- **Laveuse vapeur de 5,2 pi cu** PTR-668271
  - Cuve en acier inoxydable
  - 10 programmes et 10 cycles
- **Sécheuse vapeur de 7,5 pi cu** PTR-668273
  - 10 cycles
  - 4 réglages de température

1 699,99

PAYEZ JUSQU'À
50
VERSEMENTS*
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS

PROFIL TANGUAY
VOS AVANTAGES
Planification de votre livraison
Demande de service en ligne
Abonnement à l'infolettre • Concours exclusifs
Offres exclusives • Historique d'achat

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC °

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 24 mars 2019. ° Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel	
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$	500$	100$	500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$	8,18$	19,90$	90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$	8,18$	19,90$	90,50$

5377765